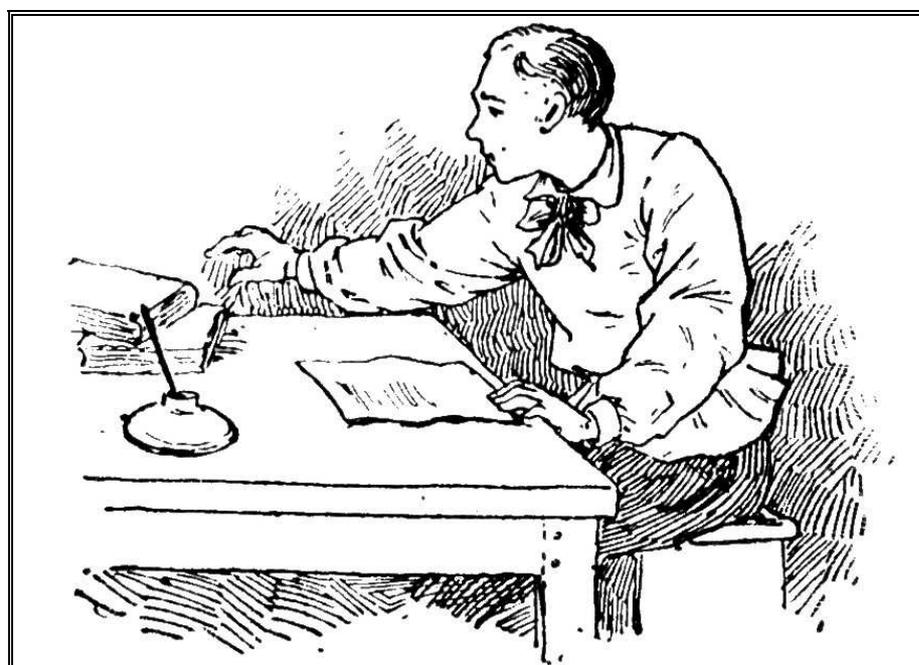


Cahier Nivernais d' Histoire de l' Education



10. Les nerfs de votre œil avertissent votre cerveau que le livre dont vous avez besoin est là. Le cerveau envoie par des nerfs aux muscles du bras l'ordre de prendre le livre.

N°21 – 2008

**A
MNE**

LES AMIS DU MUSÉE NIVERNAIS DE L'ÉDUCATION

Sommaire du numéro 21

- Avant-propos – Martine CARRILLON-COUVREUR, députée de la Nièvre 5
- Hommage à Félicienne NICOLAS 7
- Quelques souvenirs de ma scolarité
 - École de la Manutention 1935 – 1940 - Félicienne NICOLAS..... 7
- La fête des prix de 1945 - Félicienne NICOLAS 11
- Félicienne NICOLAS et les problèmes de restructuration du lycée - Jean BUGAREL. 13
- La première Ecole Normale d'institutrices - Madeleine TANNEAU..... 15
- Les révoltes de lycéens- Jean BUGAREL..... 23
- Résumé de la Conférence pédagogique faite à Lormes par M. l'inspecteur
le 30 octobre 1900 par Auguste ROY 45
- Les Écoles à Cercy-la-Tour de 1834 à 1950 - Yves DUCROIZET 49
- Rapports maîtres / élèves - Jean BUGAREL..... 59
- Albert Mahaut, organiste, responsable de l'Institut
Valentin-Haüy et écrivain - Pierre VOLUT..... 67
- Le Lycée de Nevers pendant la guerre de 1914-18 - Jean BUGAREL 73
- *Document* : la revue « les Humbles » - Brigitte RAVOT-GOIN 91
- Sortie à Cercy-la-Tour, le 4 juin 2008 - Françoise BONODOT..... 93
- Sortie sur les pas de... Balzac - Françoise BONODOT 99
- Donateurs 104
- Le Mot du Président - Philippe JOLY 105

Directeur de la publication : Philippe Joly

Mise en pages et illustrations : Philippe Joly

Illustration de couverture : vignette tirée de « *Leçon de Choses en 650 gravures* » - 1899 - par G. Colomb chez Armand Colin. Cours Moyen, p. 130 (L'homme).

LES CAHIERS NIVERNAIS D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

Une publication des Amis du Musée Nivernais de l'Éducation

20 Numéros parus – 11 € le numéro (adhérent 7 €)

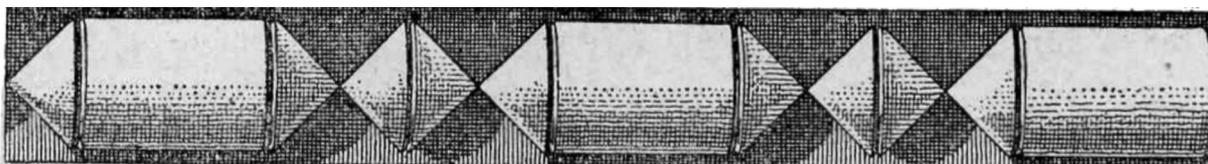
****Prix spécial pour la collection complète****

Sont également disponibles **les numéros hors série** des Cahiers :

- Une famille d'instituteurs de la Nièvre : les GILHODES (1840-1905) 7,00 €
- Histoire du C.D.D.P de la Nièvre (1950 – 1971) 7,00 €
- Histoire du C.D.D.P de la Nièvre (1971 – 1986) 7,00 €
- Journal de guerre (Promo 1914 - 1917) Ecole Normale de Varzy 7,00 €
- Histoire de l'instruction des Sourds-muets de la Nièvre (1826-1926) 7,00 €

- Brochures CAMOSINE consacrées au Musée :

- N° 85 : "Évocation illustrée des années 30 et 40" 10,00 €
- N° 95 : "D'encre et de plume" 10,00 €
- N° 108 : "De la plume à la... souris" 10,00 €



Musée Nivernais de l'Éducation



8, rue du Cloître Saint-Cyr à NEVERS

Ouverture :

Périodes scolaires :

Mardi - Jeudi - Vendredi de 14 h à 17 h

Juillet et Août :

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 15 h à 18 h

Tarifs

- Adultes : 3 €

- Groupes : 2 €

- Enfants : 1 €



03.86.21.51.75



Email : amnevers@wanadoo.fr

Site Internet : <http://pagesperso-orange.fr/museduc.nevers>

Avant-propos

Martine CARRILLON-COUVREUR



Députée de la Nièvre
Adjointe au maire de Nevers
chargée de l'Education

Si l'histoire n'a de sens que par l'interprétation de faits, de phénomènes, les Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Education n'ont d'intérêt que dans une analyse distanciée de ce qui a constitué, au fil du temps, la construction d'une éducation accessible à tous.

Ce sujet est complexe, riche, et demeure soumis aux évolutions de nos mentalités, d'enjeux politiques, voire économiques qu'il convient de requestionner sans cesse. Il est aussi le fruit d'hommes et de femmes de conviction qui ont porté un idéal tout au long de leur carrière professionnelle au service d'une démocratisation du savoir.

Par un travail minutieux que je tiens à saluer, les Cahiers apportent cette lecture interprétative fondamentale dans la compréhension de ce qui constitue notre système éducatif. Celui-ci évolue et nécessite, à n'en pas douter, une adaptation permanente face aux enjeux d'aujourd'hui. La connaissance et l'analyse de ce qui a été pensé, mis en place et animé au fil du temps sur notre département devrait enrichir notre réflexion pour construire l'école de demain. La somme des études menées pour cette publication demeure d'une telle richesse qu'elle en devient presque incontournable pour mener cette tâche.

A Nevers, cette histoire est fortement ancrée dans son développement urbain. De la construction d'écoles à la restauration scolaire, des équipements sportifs aux lieux de culture accueillant des enfants scolarisés, des classes studieuses aux cours de récréation qui animent la cité, nombreux sont ceux qui ont concouru (et concourent encore) à l'éducation des jeunes neversois. Fière de ce passé, la Ville de Nevers s'efforce de conserver ce lien avec le présent. Véritable outil de découverte et de compréhension, le Musée de l'Education est en passe de devenir une institution visitée par de très nombreux élèves, un espace désormais incontournable, pour lequel la Ville poursuit son soutien. Il n'y a pas de musée sans publication et toute recherche est valorisée par un lieu ressource. Ce sont les raisons d'un engagement indéfectible de la collectivité qui n'est qu'un juste retour envers toutes celles et ceux qui ont contribué - et qui contribuent - à permettre aux enfants de devenir citoyen.



Journées du Patrimoine des 20 et 21 septembre 2008



L'occasion d'inaugurer un nouvel espace dédié aux expositions temporaires : le préau, rénové et nettoyé où les visiteurs ont pu voir l'exposition de Robert Cloix sur la vision scolaire du monde colonial.



Les membres qui nous ont quittés cette année :

M. Bignolas Jean-Marie

Mme Denys Colette

M. Guillet Albert

M. Laboureyras Michel

Mme Loyer (de) Jeanne

M. Martinot Bernard

Mlle Nicolas Félicienne

Mlle Pauchard Georgette

M. Rohan-Chabot (de) Philippe

HOMMAGE À FÉLICIE NNE NICOLAS



Félicienne Nicolas nous a quittés le 22 mars 2008. Membre très active du Conseil d'Administration des AMNE, elle était l'une de ces bénévoles qui guident les visiteurs dans notre musée et les captivent en leur racontant leurs souvenirs. Le numéro 20 des Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Éducation venait juste de publier son témoignage d'élève du Cours Complémentaire de Nevers de 1940 à 1944 à l'École de Loire.

Sa rigueur intellectuelle et sa douceur nous manqueront... Pour lui rendre hommage, les Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Éducation publie quelques souvenirs de sa scolarité à l'école de la Manutention de 1935 à 1940, et sur la fête des prix en 1945. Un article de Jean Bugarel retrace son passage comme sous-directrice du CES Jules-Renard

Quelques souvenirs de ma scolarité ÉCOLE DE LA MANUTENTION 1935 - 1940

Félicienne NICOLAS 

Les locaux

A ce moment-là, l'école comptait beaucoup d'élèves, des filles uniquement.

Une salle de classe (de Mlle Ridet) occupait le rez-de-chaussée sous l'appartement de la Directrice (Mlle Ménard), de l'autre côté de la cour d'honneur par rapport au bâtiment principal - la cour d'honneur étant celle que l'on voit de la rue des Chapelains et qui ne servait de cour de récréation que pour les plus petites. Toutes les classes y étaient regroupées, bien rangées, pour les sorties.

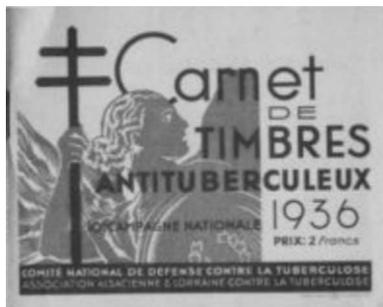
Le bâtiment principal comptait trois classes au rez-de-chaussée : de la rue vers l'église Saint Etienne, les classes de Mme Devallerie, Mme Bredeau et, après un couloir, de Mlle Ménard. Sur « la galerie » donnaient les classes de Mlle Leblanc, de Mme Bertrand, de Mme Lelu, puis une petite salle servant de passage : y aboutissait l'escalier menant de ce premier étage au couloir entre la cour d'honneur et la cour intérieure. A cette petite salle succédaient (toujours en avançant sur la galerie en direction de l'église) : une grande salle où avaient lieu les visites médicales, et enfin la salle de classe de Mme Martinon (?) à qui a dû succéder Mlle Roy.

La cour intérieure était dotée d'un préau couvert en équerre, de «cabinets » (sans eau, bien sûr, mais toujours soigneusement désinfectés à l'incontournable crésyl aux traînées laiteuses et à l'odeur si caractéristiques), et sa superficie était réduite par la présence d'un « baraquement » (on n'a jamais dit « préfabriqué » - peut-être ne l'était-il pas ?), construit le long du mur, perpendiculairement au bâtiment principal, où travaillaient les classes de Mme Thuillier, Mme Poulet et Mme Baillet.

Un élément en avance sur son temps : pas de cloche mais une sonnerie électrique actionnée manuellement depuis la classe de la Directrice. Seules les trois classes du rez-de-chaussée du bâtiment principal avaient plus d'une issue.

1935 -1937 : chez Madame Bertrand

Toutes les fournitures étaient gratuites. Chaque lundi, distribution d'une plume neuve que chaque élève suçait consciencieusement pour l'assouplir avant de la tremper dans l'encrier d'encre noire (par la suite, l'encre d'écolier devint violette).



Beaucoup de volontaires pour la vente des timbres antituberculeux. Il est vrai que nous étions sensibilisées aux méfaits, encore marquants, de la tuberculose, et aux bienfaits de l'hygiène. Des bons étaient distribués en classe, qui permettaient de bénéficier gratuitement d'une douche, le jeudi matin, aux bains-douches municipaux de la rue Jean-Desveaux (ce que je me rappelle : les « dames des bains-douches » nous obligeaient à faire très vite, alors que j'aurais tant aimé m'attarder sous l'onde tiède). Ont été également distribuées des

brosses à dents et de petites boîtes rondes métalliques contenant un dentifrice rose au goût très apprécié. Une surveillance de notre propreté corporelle et vestimentaire ainsi que de l'état de notre vue avait lieu périodiquement par une personne étrangère à l'école.

C'est dans cette classe que je me suis fait inscrire pour la première fois au patronage laïque créé par la Municipalité du Docteur Gaulier. Je l'ai fréquenté le jeudi après-midi à l'École Normale d'Institutrices (l'actuel Collège Victor-Hugo) et plus tard au Ciné Parc (angle rue Hoche - avenue Saint-Just) où la surveillance était exercée par des instituteurs, entre autres M. Bonnot et M. Hostier, car je crois me rappeler que les garçons étaient au parterre et les filles au balcon. Des fêtes étaient organisées : bal costumé à la Maison du Peuple (toute neuve, avenue de la Gare devenue avenue du Général de Gaulle), représentations au Théâtre (unique, donc à l'époque ce n'était pas le « Petit » Théâtre) - on parle encore du succès des Trois jolis fendeurs.

C'est aussi alors que j'ai participé à ma première fête des écoles : mouvements d'ensemble, en tunique blanche, appris d'abord dans chaque école ; une répétition générale réunit ensuite toutes les écoles au Parc.

1937 -1939 : chez Madame Lelu

Discipline rigoureuse, mais acceptée sans même que vînt l'idée de ne pas la respecter.

Pratiquement 100% de succès au Certificat d'Études pour les élèves de cette classe avec, en prime, souvent la première du canton.

La maîtresse était très exigeante quant aux leçons. La mémoire dont font encore preuve ses anciennes élèves lui doit beaucoup. La mémoire était très sollicitée. Nous apprenions de nombreux poèmes. Ni cap ou baie des côtes de France, ni affluent de nos fleuves (« la Loire reçoit, rive droite... »), ni ville traversée (« la Seine arrose, ... ») ne nous étaient épargnés. En revanche ne figurait pas au programme ce que nos mères nous récitaient : la liste des départements avec chef-lieu et sous-préfectures. Et l'histoire n'avait rien à envier à la géographie ; la liste des dates du programme limitatif du Certificat continue à me servir de repère.

Pourquoi est-ce que je repense particulièrement à l'année scolaire 1938-1939 ? C'est que le rappel de certaines catégories de réservistes fin septembre 1938 avait causé une inquiétude ressentie dès cette époque. Je ne sais pas si en d'autres temps les leçons d'instruction civique avaient été différentes, mais je me souviens très bien de la description des affiches officielles faite si sérieusement que, pourtant alors en vacances, dès le 1^{er} septembre 1939, j'allai « vérifier » que celles qui appelaient à la mobilisation générale collées sur le Palais ducal étaient bien conformes.

Peut-être est-ce dû au fait que 38-39 fut l'année de ma préparation au certificat, mais j'ai souvenir d'une atmosphère de classe parfois plus tendue que celle de l'année précédente (redoublante, je pouvais faire la comparaison).

La fête des écoles fut différente. Chaque école de la ville devait présenter un chant particulier. Sans me souvenir que cela nous ait été expliqué, il me semble, avec le recul, que ces chants devaient avoir un rapport avec la commémoration du 150^{ème} anniversaire de la Révolution de 1789. A l'école de la Manutention, nous avons appris *Hymne pour une fête de la Jeunesse* (paroles d'Evariste de Parvy, musique de Luigi Cherubini) dont j'ai retrouvé le texte ; en voici le refrain :

Jeunesse brillante et chérie (bis)
Mêlez à votre voix la douceur de vos chants.
Venez, en ce jour la Patrie (bis)
Fixe un regard d'amour sur ses joyeux enfants (bis)

Chose curieuse, je me souviens de l'étude - laborieuse ! - mais je ne me souviens pas de la fête.

1939 -1940 : chez Mademoiselle Ménard

Toutes les élèves de cette classe étaient titulaires du Certificat d'Études. Certaines venaient de l'école de Mouësse où ce Cours Supérieur 2^{ème} année n'existait pas. Des camarades de l'année précédente étaient parties au Collège de Jeunes Filles, d'autres avaient terminé leur scolarité.

La rentrée de l'année scolaire 39-40, pourtant proche de ce 3 septembre, date de la déclaration de la guerre, n'a pas apporté de bouleversement immédiat.

La classe a commencé à prendre conscience de changements de la vie scolaire quotidienne dans le courant du premier trimestre avec l'arrivée des « réfugiées », de nouvelles camarades venues du Nord et de la région parisienne, qui ont sensiblement accru notre effectif : mon carnet de notes trimestrielles indique 52 élèves en décembre 1939, 51 en février-mars 1940.

C'est cette année-là que nous avons découvert les caves de l'école, de belles caves voûtées où, dès le signal de la sirène marquant le début des alertes, nous descendions calmement, sans angoisse, bientôt comme par habitude, les alertes étant devenues fréquentes assez rapidement.

Au printemps, j'ai vécu une vraie émotion, une première expérience et prise de conscience des contraintes de la vie d'adulte. Afin que le Concours des Bourses ne soit pas perturbé par les alertes (j'étais candidate aux Bourses 2^{ème} série en prévision de mon admission au Cours Complémentaire de l'École de Loire l'année scolaire suivante), celui-ci eut lieu à Saint-Pierre-le-Moûtier. Apparemment, personne ne s'était soucié des difficultés qu'ont dû résoudre les familles qui ne possédaient pas le moyen de transport personnel indispensable, sans compter les autres frais (ce fut la première fois que je mangeai, par nécessité, au restaurant) ; à chacun de s'organiser...

Très peu de temps après, l'année scolaire a tourné court avec la débâcle : pas vraiment de troisième trimestre. Aussi l'année scolaire suivante a-t-elle débuté bien avant le 1^{er} octobre traditionnel (mon entrée au CC eut lieu le 2 septembre 1940).

La fête des prix de 1945

Félicienne NICOLAS 

Elève maîtresse, promotion 1944

Texte communiqué par M. et Mme De Loye

Le hasard d'un rangement m'a mise en présence d'un article que j'avais rédigé à la demande de l'Amicale des Anciens Elèves du Lycée Raoul Follereau et des Anciennes Elèves du Collège de Jeunes Filles, article paru dans son bulletin n° 2, de 1985. Pensant que cet article pourrait vous rappeler quelques bons souvenirs, en voici une copie.



Félicienne Nicolas en 1942

Il y aura quarante ans bientôt¹...le lecteur sera donc indulgent et pardonnera l'imprécision de mes souvenirs.

Cinquante-trois ans de vie à l'école m'ont fait participer, à des titres divers bien sûr, à d'innombrables fêtes scolaires. Celle de juillet 1945 a compté plus que toute autre, me laissant le sentiment d'avoir communiqué avec mes camarades et l'assistance, d'une façon unique, en une émotion profonde, mélange d'allégresse et de bonheur grave.

Pour cette première fête des prix après la libération, proche du 8 mai – où l'explosion de joie s'était traduite par de folles farandoles dans les rues de Nevers, Madame la Directrice Anfray voulut faire retracer, en une fresque essentiellement chantée et dansée, l'épopée qui avait marqué

notre adolescence. Le grand maître d'œuvre qui avait nom Mademoiselle Granon s'adressa surtout, je crois, aux élèves de seconde, classe à laquelle j'appartenais.

Les répétitions n'ont dû être ni bien nombreuses ni fastidieuses : je ne m'en souviens pas (je ne me rappelle que les répétitions de la fête des Ecoles qui nous vit évoluer au Pré-Fleuri en tuniques blanches, en juin).

Mais je revois fort bien quel groupe d'excitées essaya les costumes... et les accessoires. C'est que, grâce au père d'une camarade, les maquisard(e)s avaient été équipé(e)s de ceinturons et de grenades, et les élèves qui devaient représenter l'armée en uniforme avaient de vraies tenues militaires, portaient de vrais fusils et durent apprendre à présenter arme, reposer arme... dans toutes les règles de l'art.

La fête eut lieu par un après-midi ensoleillé, au théâtre. De notre prestation je me rappelle surtout le très émouvant Chant des Partisans. Mademoiselle Lagrue avait été beaucoup mise à contribution. Je ne peux me souvenir avec certitude si ce fut pour cette circonstance qu'elle nous enseigna le God Save the King, the Star-Spangled Banner, l'hymne soviétique et la Brabançonne, mais je suis certaine qu'elle regroupa de très nombreuses élèves en un chœur à plusieurs voix qui interpréta magnifiquement l'Hymne de Victor Hugo mis en musique par Bourgault-Ducoudray : *"Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie"*.

Et les prix ? Ils n'étaient pas matérialisés alors. La "distribution" consista en une lecture du palmarès, ponctuée par les applaudissements de la salle à la proclamation des prix d'excellence. Que de travail devait représenter la mise au point du palmarès puisque, pour chaque classe (40 élèves dans la mienne), étaient cités non seulement les prix d'excellence et prix du Tableau d'Honneur, mais encore les trois premiers prix – voire les mentions de prix – et au moins deux accessits pour toutes les disciplines (histoire, géographie, physique, chimie, comptant chacune pour une).

Que cette évocation me permette d'adresser à toutes celles qui contribuèrent à l'organisation de cette fête exceptionnelle une pensée respectueusement reconnaissante.

¹ Article écrit en 1985.

Souvenir du musée, souvenir de l'École d'Autrefois

Série de 8 CARTES POSTALES en vente au musée

Prix :
0,40 € la carte



Éditées par les
Amis du Musée
Nivernais de l'Éducation
3,00 € la pochette de 8

LE MUSÉE NIVERNAIS DE L'ÉDUCATION RECHERCHE...

- ♦ Photographies anciennes
 - groupes scolaires
 - promotions d'instituteurs et d'institutrices ...

...pour enrichir sa photothèque départementale.
- ♦ Livres scolaires et Cahiers anciens
- ♦ Planches pédagogiques de Sciences et d'Histoire-Géographie
plus particulièrement : " La morale par l'exemple "
" L'alcool voilà l'ennemi "
" Ravages de la tuberculose ".
- ♦ Buvards, Diplômes, Médailles...
- ♦ Mannequins d'enfants... Blouses... Galoches
- ♦ Monographies d'Écoles.

 S'adresser au Musée 8, rue du cloître Saint Cyr
58000 NEVERS
Tél : 03.86.21.51.75

Adresse électronique : amnevers@wanadoo.fr

Félicienne NICOLAS

et les problèmes de restructuration du lycée.¹

Jean BUGAREL



La nouvelle sous-directrice du CES était une figure nivernaise bien connue dans le milieu enseignant. Très discrète sur elle-même, elle était une militante convaincue de la défense de l'école publique. Célibataire, sans enfant, elle était très attachée à tous ses élèves et s'efforçait de les connaître individuellement. Elle entretenait aussi de très bons rapports avec les familles.

Née le 11 juillet 1927 à Fourchambault, normalienne, elle avait commencé sa carrière comme institutrice dans différentes communes nivernaises. Elle s'était impliquée dans différentes organisations périscolaires, notamment dans les Pupilles de l'Enseignement Public, et dans la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale. Elle a aussi joué un rôle au Centre Départemental de Documentation Pédagogique, puis au Musée Nivernais de l'Éducation et au CA de l'association qui le gère. C'est au titre de toutes ces activités qu'elle fut élevée au grade d'officier dans l'ordre national du Mérite et à celui de commandeur des Palmes Académiques. Son action en faveur du sport notamment dans le cadre des PEP et de la MGEN (par exemple la création et la gestion d'un chalet aux Rousses, pour les classes de neige, dont le lycée bénéficia plusieurs années) lui valut aussi la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports.

Elle continua naturellement sa carrière comme sous-directrice du CES de Jules-Renard puis comme principale des collèges Henri Wallon, de Varennes-Vauzelles, et Victor Hugo, de Nevers.

Elle prit sa retraite en 1984 et continua de militer activement dans les organismes dont elle s'occupait auparavant et devint en outre Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale. En plus du Musée Nivernais de l'Éducation, elle s'occupa activement du musée Gautron du Coudray à Marzy, où elle habitait et dont elle avait à cœur de maintenir vivantes les traditions.

Quand elle arriva à Jules-Renard, en 1971, sa position était assez délicate. Normalienne et institutrice de formation, elle se trouvait mise à la tête des classes de premier cycle, artificiellement séparées, sur le plan administratif seulement, du second cycle. Cet ensemble n'était que provisoire en attendant la fin de la construction des divers CES qui devaient absorber tous ces élèves. Le dernier prévu était celui de Varennes-Vauzelles et dès qu'il serait construit, Mlle Nicolas et toutes ses classes devaient y emménager.

En attendant, elle devait gérer son secteur avec un personnel enseignant dont seulement une partie était constitué par des PEGC uniquement affectés à ce niveau et le reste, des professeurs certifiés et agrégés enseignant dans les deux cycles. Ses rapports avec eux, étant donné la différence de formation universitaire, pouvaient être compliqués.

De plus, la transformation de tout le système secondaire suscitait de véritables polémiques, augmentées à Jules-Renard par les problèmes posés par les perspectives de « l'après CES », fusion avec le lycée technique ou avec le lycée voisin ou autre solution.

Ce qui jouait en sa faveur était sa réputation de militante laïque, dévouée à l'enseignement public. Plusieurs enseignants la connaissaient également à travers les œuvres péri scolaires dans lesquelles elle militait. Mais plus que tout, c'était son intégrité intellectuelle, sa rigueur sans faille pour le service de l'école publique, et son attitude toujours modeste et ouverte, son dévouement absolu pour les enfants et son travail consciencieux, qui lui permirent de s'affirmer et de se faire accepter dans le milieu du lycée. Certes, la tradition « canularique » des professeurs, s'exerça plusieurs fois à ses dépens, mais finalement bien moins souvent que contre le proviseur, le censeur, l'intendant ou les autres collègues. Ces plaisanteries, qui nous faisaient bien rire, n'étaient au fond pas méchantes et en ce qui concerne Mlle Nicolas, sa gentillesse naturelle était vraiment désarmante.

Nous nous souvenons, entre autres, de deux canulars bien aboutis et qui, a contrario, illustrent deux traits significatifs de son caractère.

Elle s'était fixé comme projet de très bien connaître chacun de ses élèves (il y en avait quand même plus de huit cents) afin de faciliter au mieux son parcours scolaire. C'est évidemment un idéal

¹ Extrait de Jean Bugarel : *Histoire du collège et du lycée de Nevers*. Partie : 1958 – 2000.

pédagogique que la surpopulation scolaire rend quasiment illusoire. Naturellement, l'idée naquit de lui en démontrer l'inanité.

Pour les conseils de classe du second trimestre, on décida donc de truquer un des registres en inventant une élève imaginaire. Il fut facile de se procurer une feuille imprimée vide, d'y coller une photo de petite fille, en indiquant une identité imaginée, de remplir complètement le bulletin du 1^{er} trimestre, y compris l'appréciation finale et la signature de Mlle Nicolas (Notre ami Maurice Valtat est un magnifique faussaire capable d'imiter toutes les écritures) et de glisser ladite feuille dans le registre à sa place alphabétique. Les collègues concernés et dûment prévenus du canular, remplirent consciencieusement leurs cases avec des notes et des appréciations du genre : *brille par son absence ... élève très silencieuse ... manque de participation à la classe ... etc.* Le soir du Conseil de classe, lorsqu'on arriva à cette « élève », une très longue discussion s'engagea pour savoir quelle décision on allait prendre à son sujet. Les délégués de classe qui savaient bien que cette prétendue camarade n'existait pas, avaient fait mine d'intervenir, mais le collègue qui était près d'eux leur avait fait signe de se taire, et comprenant qu'un canular était en train, ils se contentaient de « marquer les points ». Les représentants des associations de parents d'élèves devaient, chacun, penser que cette élève était sur les listes du voisin. La discussion fut très longue et après une décision collégiale très disputée de surseoir à toute sanction jusqu'au trimestre suivant, le reste de l'examen des cas individuels fut liquidé en quelques minutes. Ce sont les secrétaires qui, au moment de l'envoi des bulletins aux parents, s'aperçurent du canular et supprimèrent la feuille. Mais, bien entendu, personne n'en parla, bien que tout le lycée fût au courant.

L'autre aspect qui suscita un canular « indirect » à propos de Mlle Nicolas, ce furent ses convictions profondément laïques, dont personne d'ailleurs ne mettait en doute l'authenticité et la sincérité.

Il était d'usage que les élèves de sixième fissent leur première communion ou communion solennelle au cours de l'année scolaire. L'aumônier les y préparait depuis la rentrée et au troisième trimestre avait lieu la cérémonie. Jusqu'en 1944 cela se passait à la chapelle du lycée, dans le vieux bahut, au fond de la cour, adossée à la rue Mirangron. Mais elle avait été bombardée en 1944. La cérémonie avait donc lieu en ville.

Rappelons que les lycées avaient officiellement un aumônier catholique (et éventuellement un pasteur protestant ou un rabbin selon les besoins des élèves) qui faisait partie officiellement du personnel du lycée, y enseignait la religion pour les élèves intéressés et assurait les services religieux. Au lycée Jules-Renard, nous avons eu la chance d'avoir comme aumôniers, de jeunes prêtres sympathiques, à l'esprit très ouvert, qui participaient volontiers aux activités péri scolaires et avec lesquels, nous nous entendions très bien. Ils fréquentaient, aussi assidûment que nous, la Documentation. Ceci est important pour la suite.

La Communion solennelle des élèves était précédée d'une retraite d'une semaine environ, pendant laquelle, évidemment, les communicants étaient absents en cours. Pour que tout se passe bien, lorsque les dates de cette retraite avaient été décidées, le proviseur faisait une note de service pour les professeurs concernés afin qu'ils ne s'inquiètent pas de ces absences et surtout pour qu'ils ne prévoient aucune composition, aucun contrôle pendant ces quelques jours.

Désireux de participer au fastidieux travail administratif, l'habituelle équipe de professeurs décida de rédiger et de distribuer la note de service, histoire d'éviter cette tâche à Mlle Nicolas. C'est ainsi que les professeurs concernés reçurent une note qui, après les avoir informés selon la formule habituelle, des dates de la retraite pour la communion solennelle, se terminait par une invitation nouvelle. La Sous-directrice informait ceux qui voudraient accompagner leurs élèves dans cette pieuse retraite, qu'elle était toute disposée à les dispenser de cours.

Bien entendu l'aumônier avait, lui aussi, reçu un exemplaire de la circulaire, pour information. Très surpris, surtout étant donné la réputation de laïque pure et dure de Mlle Nicolas, par cette soudaine manifestation de sympathie cléricale, il vint à la Documentation nous en faire part. Nous parûmes tout aussi surpris que lui et lui conseillâmes, par souci de politesse, de se rendre immédiatement à son bureau pour la remercier de sa sollicitude. Ce qu'il fit, mais nous n'eûmes jamais aucun écho de cette entrevue.

Ce n'était pas, la plupart du temps, la même réaction ou plutôt le même manque de réaction publique quand le proviseur, le censeur ou tel ou tel autre fonctionnaire était lui aussi victime d'un canular. Les murs de la Documentation ont résonné bien des fois, sous des explosions de colère et de rires, car plus les victimes criaient, plus les autres riaient, proviseur et censeur en tête quand ils n'étaient que spectateurs de ces farces et ce fut le cas pour celles, citées ci-dessus.

La première Ecole Normale d'institutrices.

Madeleine TANNEAU



Ce dessin de Louis Mohler (1875 - 1934) fait revivre un quartier de Nevers, démoli à partir de 1903. Ces maisons devant lesquelles bavardent deux religieuses, étaient situées du 30 au 36 de la rue St-Martin. Elles longeaient la Chapelle Ste-Marie, dont on voit le clocher, et allaient jusqu'à l'actuelle place Carnot et à la Caisse d'Epargne.

Elles ne sont qu'une partie du vaste ensemble de bâtiments qu'occupait depuis le XVII^{ème} siècle et jusqu'à la Révolution, le Monastère de la Visitation, lui-même construit sur une partie de l'enclos de l'ancienne abbaye St-Martin.

Après la Révolution, les Visitandines se réinstallèrent dans un autre quartier de la ville, et en 1806 leurs bâtiments furent cédés à la Congrégation des Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne. Les sœurs y installèrent dès 1807, leur maison-mère, des écoles, (dont une gratuite pour les pauvres) et un pensionnat, comme elles l'avaient fait précédemment dans leurs immeubles compris entre la rue de l'Oratoire et le rue Adam Billaut. Elles accueillèrent 241 élèves en 1841.

Chargées de la formation des institutrices laïques à partir de 1842, ces religieuses tinrent la 1^{ère} école normale de filles, d'abord rue de l'Oratoire, puis de 1855 à 1883 rue St-Martin.

Cours normal et Ecole normale d'institutrices de Nevers. 1842-1883

La loi GUIZOT du 28 juin 1833 a décrété obligatoires les écoles normales primaires de garçons, mais restait muette sur les écoles normales de filles. Son article 11 était ainsi conçu : "Tout département sera tenu d'entretenir une école normale primaire, soit par lui-même, soit en se réunissant à un ou plusieurs départements voisins. Les Conseils généraux délibèrent sur les moyens d'assurer l'entretien des écoles normales primaires ; ils délibèrent également sur la réunion de plusieurs départements pour l'entretien d'une seule école normale ; cette réunion devra être autorisée par ordonnance royale."

Dès le 28 novembre 1833, par ordonnance royale, la Nièvre est réunie à l'école normale d'instituteurs de Bourges, siège de l'Académie dont elle dépendait alors.

Pour les filles, rien n'est fait, mais en 1836 le Ministre de l'Instruction publique PELET répare cette omission en incitant chaque département à avoir une école normale primaire pour les filles.

Le Cours normal de Nevers, première école de formation des institutrices de la Nièvre.

L'instruction des filles est particulièrement insuffisante dans la Nièvre à cette époque. On compte 4000 élèves scolarisées en 1840 sur une population de 36000 filles de 4 à 15 ans. Les écoles de filles peu nombreuses sont pour la plupart confiées aux Congrégations, et les institutrices laïques, qualifiées ou non, pratiquement introuvables. Il faudrait évidemment ouvrir des écoles primaires, et pour cela former des institutrices !

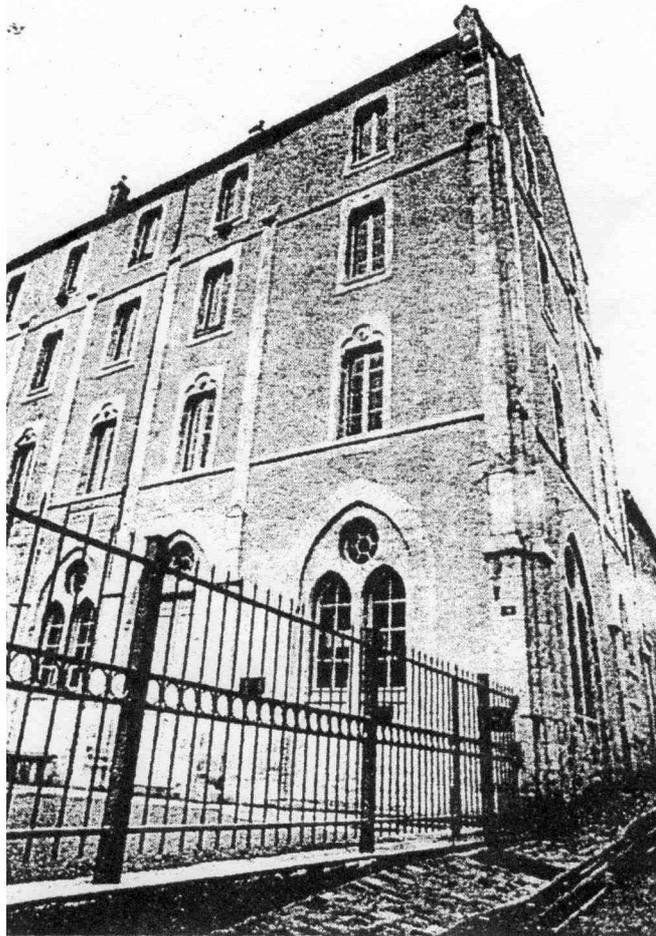
Le Conseil général y songe sérieusement, vote en 1841 un crédit de 3000 francs pour la formation d'une Ecole normale primaire d'institutrices dans la Nièvre, souhaite que cet établissement soit dirigé par trois sœurs de la Charité de Nevers et installé rue de l'Oratoire dans le local de l'ancien petit Séminaire. Décision prise un peu à l'insu du Recteur, semble-t-il, selon Pourcenoux. Regrettant de n'avoir pas été informé de ce projet éminemment utile, le Recteur de Bourges dont dépend la Nièvre, rappelle les objectifs : "Il faut diviser l'enseignement en 2 années seulement pour obtenir le brevet de capacité élémentaire. La 3^{ème} année ne doit être qu'exceptionnelle... Il faut en effet considérer ici, qu'il **importe de former des institutrices pour les classes pauvres**, et qu'on doit éviter de faire naître chez elles, par un enseignement trop élevé, d'autres goûts que ceux qu'il leur est utile de conserver ..."

L'école normale sera donc créée par **Ordonnance royale du 30 août 1842** : cette Ordonnance crée le même jour l'école normale d'institutrices du Jura à Lons-le Saunier, qui sera dirigée par "une dame laïque", et celle de la Nièvre qui sera dirigée par la Communauté religieuse des sœurs de Nevers qui se soumettront aux règlements de l'Université. Nevers a donc eu sans trop de retard "son école normale" : elle ouvre le 1^{er} octobre 1842. Au total 6

écoles normales d'institutrices seulement seront créées sous le règne de Louis-Philippe, contre 63 pour les instituteurs.

On voit par ces deux exemples que le Gouvernement n'a pas de règle arrêtée sur l'organisation des écoles normales ; il se décide, d'après les votes des Conseils généraux, à en confier la direction tantôt à des laïques, tantôt à des Communautés religieuses.

A Nevers cette école fonctionnera d'abord rue de l'Oratoire, jusqu'en 1855, puis rue St-Martin. Les études durent de 2 à 3 ans. Les élèves sont admises de 18 à 25 ans, à la suite d'un examen.



Lieu d'enseignement pendant 3 siècles, ce bâtiment situé à l'angle de la rue Adam Billaut et de la rue de l'Oratoire, abrita de 1842 à 1855, le Cours normal de jeunes filles, dirigé alors par les sœurs de la Charité.

L'école reçoit en principe 10 élèves par an, 30 au total pour les 3 années, et le prix de la pension s'élève à 300 francs par an, mais de nombreuses élèves sont boursières et peuvent ainsi faire des études sans coûter à leurs parents.

Deux religieuses assurent l'enseignement, une 3^{ème} s'occupe de l'administration. "Elles s'obligent à instruire, loger, nourrir, blanchir, chauffer et éclairer les élèves admises, à leur fournir un lit garni...nappes, serviettes... et les livres, plumes et papier nécessaires pour leurs études".

Quelques extraits du règlement en 55 articles, qui organise la vie dans ce "Cours normal" :

La commission de surveillance comprend un Inspecteur primaire et un Sous-inspecteur primaire.

-Enseignement dispensé :

- Instruction morale et religieuse. On insistera sur le catéchisme du diocèse

et l'histoire sainte, sur les devoirs des institutrices vis à vis des enfants, des parents, des autorités : dévouement, dignité. Quelques rédactions seront

proposées sur ces sujets.

- Lecture, écriture, grammaire, orthographe, analyse grammaticale et logique, éléments de géographie et d'histoire, arithmétique (numération, les 4 opérations, nombres entiers, fractions décimales et ordinaires), poids et mesures (conversions), ouvrages d'aiguille, (couture, tricot), dessin linéaire et musique vocale .

- Les élèves reçoivent encore des leçons de pédagogie et sont formées à tous les travaux utiles. On enseignera par les méthodes et procédés les plus rapides et les plus simples. En 2^{ème} année, on effectuera des stages dans les écoles primaires des sœurs de Nevers.

- Prière matin et soir, avant et après les repas. Pratique de la religion chaque jour, et lecture midi et soir.

- Lever à 5 heures, coucher à 9 heures du soir. Chaque élève fera son lit et balayera le dortoir. Il sera interdit de découcher, d'introduire des livres, des lettres...et d'utiliser un chauffe-pieds.

- Sanctions : privation de récréation, ou de sortie ; tâche supplémentaire à accomplir ; remontrances en présence de toute l'école ; réprimande devant la Commission de surveillance ; exclusion.
- Les vacances seront fixées du 1^{er} août au 19 septembre.
- La nourriture sera saine et abondante, mais simple et telle qu'il convient à des personnes destinées à une vie frugale et économe.

L'école ouvre le 1^{er} octobre 1842. Elle est prévue pour accueillir 10 élèves par an. Le premier examen attire peu de candidates et ne permet de recruter que 4 élèves-maîtresses. Aussi faut-il faire la promotion de cette nouvelle école, parler de gratuité, et on peut lire dans le recueil administratif du 6 novembre 1842 : "Une école normale est créée, pour former des institutrices destinées aux écoles de filles dans les communes populeuses où le besoin s'en fait vivement sentir. La pension est gratuite Les familles peuvent ainsi donner, sans aucun sacrifice, un état honorable à leurs enfants. Il reste 6 places à occuper pour lesquelles un examen est prévu le 5 décembre."

A défaut du contenu du programme du concours, de sujets d'épreuves, contentons-nous des éléments fournis par la Commission d'instruction primaire qui, le 5 décembre 1842, a jugé digne la demoiselle Lamoussière Antoinette, âgée de 21 ans, d'être admise à l'école normale, à la suite de ce 2^{ème} examen :

| <u>Matières</u> | <u>Résultats</u> |
|--|------------------|
| Instruction morale et religieuse | TB |
| Lecture | B |
| Ecriture | mauvaise |
| Premières notions de grammaire française | faible |
| Premières notions de calcul | faible |

Opinions de la Commission sur chacun des objets ci-après :

| | |
|--------------|----|
| Dispositions | AB |
| Intelligence | AB |
| Aptitudes | AB |

La dite demoiselle dont l'écriture est jugée mauvaise, signera son procès-verbal d'admission d'une écriture... hésitante, et les 10 élèves-maîtresses passeront en 2^{ème} année, malgré la faiblesse de leurs capacités et connaissances.

L'école fonctionne donc, on se félicite de sa direction, on considère qu'elle forme d'excellents sujets, et pour l'instruction et pour la moralité ; mais elle ne forme guère que 6 élèves-maîtresses par an.

En 1849, la directrice fait part de sa satisfaction : "Les élèves de cet établissement sont devenues des institutrices éclairées, remplies de zèle et de dévouement. Elles ont acquis, dans la durée de leur cours normal, non seulement toutes les connaissances nécessaires, mais encore une expérience pratique pour la direction d'une école et l'éducation des enfants.....Formées à une vie simple et modeste, ayant acquis l'habitude de l'ordre et de l'économie, avec une connaissance pratique de tous les travaux du ménage, elles savent suffire à leurs besoins; et, contentes de peu, elles ne cherchent d'autre récompense de leur dévouement que le bonheur de voir leurs jeunes élèves s'avancer dans la double voie de l'instruction et de la vertu."

Quelles sont ces "connaissances nécessaires" ? Le savoir, les acquisitions des futures institutrices ne semblent pas des éléments primordiaux.

A partir de la loi Falloux du 15 mars 1850 :

- Il est établi une Académie dans chaque département.
- Chaque Académie est administrée par un Recteur assisté d'un Conseil académique où siègent le Préfet et l'Evêque.
- Les Recteurs ne sont pas choisis exclusivement parmi les membres de l'enseignement public.

La Nièvre devient donc une Académie autonome .En cette période de retour en force du clergé, dès le 10 août 1850, Monseigneur Dufêtre, Evêque de Nevers, obtient du Ministre **la nomination de l'abbé SERGENT**, nivernais de naissance, professeur au Petit Séminaire de Corbigny, puis directeur de cet établissement de 1837 à 1846, comme **premier Recteur de l'Académie de la Nièvre**. René- Nicolas Sergent deviendra évêque de Quimper après avoir cessé ses fonctions académiques.

On se satisfait donc de la situation existante pour la formation des institutrices. Le recteur Sergent, favorable au Cours normal d'institutrices en justifie le maintien : "...par sa nature même et par la direction qu'elle reçoit, cette école évite les inconvénients que le Conseil a cru trouver dans les Ecoles normales de garçons. Les sœurs de la charité préparent les jeunes filles à leur future position très difficile dans le monde. Il faut un véritable noviciat, une éducation à part qui leur donne les modestes et pieuses habitudes dont elles auront besoin plus tard...'

Les sœurs bénéficieront de la loi du 12 juin 1853 qui " affecte à titre gratuit au service de la Congrégation des dames de la Charité chrétienne à Nevers, les bâtiments et dépendances de l'ancien Couvent de la Visitation, à la charge de la Congrégation d'entretenir les bâtiments en bon état de réparations et d'acquitter les contributions."

Cependant le programme des Ecoles Normales, défini par le règlement du 24 mars 1851, marque une régression par rapport au précédent et de nombreux enseignements importants deviennent facultatifs.

Obligatoirement, on ne doit plus enseigner que l'instruction religieuse et la morale, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française ; l'arithmétique, le système métrique et le chant religieux .Facultativement, on peut enseigner l'arithmétique appliquée aux opérations pratiques, les éléments d'histoire et géographie, des notions de sciences physiques et d'histoire naturelle applicables aux usages de la vie, le dessin linéaire, l'arpentage.

Restriction des programmes, faiblesse du niveau des élèves à leur admission ...Une **circulaire du 2 février 1855 met en demeure les Inspecteurs primaires de s'assurer non seulement de la moralité des candidates mais aussi de leur degré d'instruction.**

Durant tout le second Empire et les premières années de la 3^{ème} République, la formation des institutrices laïques de la Nièvre restera confiée aux sœurs de Nevers.

La loi FALLOUX prévoyait la création d'écoles de filles dans les communes de plus de 800 habitants; pour Victor DURUY en 1867, ce sera la création d'une école de filles dans toute commune de plus de 500 habitants .Le petit nombre d'enseignantes formées demeure un problème qui ira croissant, avant même les lois d'obligation scolaire . On ne compte que 15 élèves à l'école normale en 1851, 18 en 1853, 14 en 1855, 17 en 1857 pour les 3 années. (On n'a donc pas atteint les 30 élèves prévues : peu d'attrait pour la profession ? petit nombre de jeunes filles instruites dû au retard de la scolarisation féminine?...)

Ecole normale et Cours normal. Si, dans tout ce qui précède, on parle parfois d'Ecole Normale, parfois de Cours normal, c'est qu'il en est ainsi dans toutes les sources rencontrées.

C'est un fait que selon les départements il y avait des Ecoles normales ou des Cours normaux, et la confusion se faisait entre les deux types d'établissements.

Une clarification s'imposait ; Ferdinand Buisson fait la distinction dans son dictionnaire de pédagogie.

“Les Cours normaux ont été des classes annexées le plus souvent soit à des Collèges, soit à des écoles libres, et dans lesquels étaient d'ordinaire entretenus quelques élèves boursiers ou boursières, destinés à pourvoir aux besoins du personnel des écoles publiques. Ces cours ont été dits normaux à cause de la spécificité des études qui y étaient faites...mais ces cours n'avaient pas d'existence propre, indépendante. Leurs ressources, leur gestion, les détails de leur administration intérieure échappaient au contrôle de l'autorité ; ils n'avaient aucun compte à rendre de l'emploi de leurs deniers. Les directeurs et directrices des Cours normaux prenaient à l'égard des élèves titulaires d'une bourse départementale un engagement moral ou écrit, celui de les loger, de les nourrir convenablement, et de leur donner une instruction appropriée. A ce titre, et en vertu même de cet engagement, ils étaient soumis à l'administration universitaire.”

C'est bien dans un Cours normal qu'ont été formées rue de l'Oratoire d'abord, puis rue St-Martin, les premières institutrices de la Nièvre. Ce n'était pas un établissement autonome puisque les sœurs dirigeaient à la fois :

- l'externat de la classe bourgeoise
- l'externat de la classe ouvrière
- une salle d'asile payante
- un orphelinat
- des classes gratuites dont les élèves étaient “les petites thérésines”

en même temps que le Cours normal et le pensionnat annexe. (En tout, 500 élèves environ en 1856, selon les Archives de la Congrégation)

On lit dans le rapport annuel de l'Inspecteur d'Académie au Préfet :

- 1872 : 4 jeunes filles sont admises au Cours normal, tandis que 10 jeunes gens le sont à l'école normale d'instituteurs de Varzy.

- 1876 : En ce qui concerne la moralité, la conduite, le dévouement, les vertus personnelles et professionnelles, ce n'est pas un témoignage, c'est un hommage que nous apportons chaque année aux institutrices. Mais il faut bien le dire, des institutrices auxquelles manquent l'instruction et l'expérience pédagogique.

- 1879 : Cette institution, nécessairement imparfaite d'après son organisation même, ne donne pas pour l'enseignement pratique les résultats que l'administration supérieure attend d'une Ecole normale...

Des voix s'élèvent en 1879 au Conseil municipal de Nevers pour dénoncer une situation jugée anormale.

Le Conseil municipal,

“considérant que l'Ecole normale d'institutrices du département, installée dans les bâtiments de l'Etat, est dirigée par des congréganistes ;

-qu'ayant demandé l'instruction laïque dans toutes les écoles de la commune, il lui paraît anormal de confier aux congréganistes l'instruction de jeunes filles qui doivent plus tard donner cet enseignement ;

Emet le vœu que la direction de l'école soit confiée à des institutrices laïques,

Et appelle l'attention du gouvernement sur le fait que l'immeuble de la rue St-Martin, est en partie occupé par une Ecole normale congréganiste, subventionnée par le Département et installée dans les bâtiments de l'Etat “.

Cette situation sera bientôt réglée. Votée sur la proposition de Paul BERT, la loi du 9 août 1879 rend obligatoire l'entretien par chaque département de 2 Ecoles normales, une d'instituteurs et une d'institutrices, et précipite la fin du Cours normal devenu insuffisant. Quatre années étaient données aux Préfets pour se mettre en règle. Si cette loi ne change pas grand chose à ce qui existait en fait pour les écoles normales d'instituteurs déjà au nombre de 79, elle est décisive pour la création d'un corps d'Etat dans le primaire féminin. A cette date on ne comptait que 19 écoles normales féminines, dont 11 dirigées par des laïques et 8 par des congréganistes. En outre, il existait 50 cours normaux, dirigés pour la plupart par des congréganistes.

La Nièvre construira son Ecole normale. Pour cela, le Conseil général adopte le 27 avril 1881, le principe de l'achat aux sœurs de la Charité, d'un enclos sis Boulevard St-Gildard à Nevers, dans une zone d'urbanisation récente. Le Boulevard prendra en 1885 le nom de Victor Hugo.

On peut suivre la situation départementale dans le Rapport annuel de l'Inspecteur d'Académie au Préfet.

- 1882 : J'ai fait remarquer que l'infériorité relative des écoles de filles comparées aux écoles de garçons tenait à ce que le Département n'avait pas d'Ecole normale de filles, et tout en reconnaissant les services réels rendus par le Cours normal, j'ai fait ressortir l'avantage qu'offrirait un établissement spécial, pourvu d'un outillage complet et de toutes les ressources que l'on ne peut exiger d'un établissement privé. Ce vœu déjà exprimé l'an dernier, est en voie de réalisation. Une Ecole normale s'élève en ce moment même à Nevers et pourra s'ouvrir certainement à la rentrée 1883.

- 1883 : **Au moment où le Cours normal établi à Nevers depuis 42 ans va cesser sa mission** pour faire place à l'Ecole normale d'institutrices qui doit s'ouvrir en octobre prochain, il est juste de reconnaître les services qu'il a rendus au département.

La plupart de nos bonnes institutrices sont sorties de ce Cours normal qui n'offrait pas toutes les ressources d'une Ecole normale, mais qui a donné tout ce qu'on pouvait attendre du zèle dévoué de ses directrices, secondé par le concours de professeurs distingués.

Sur 7 élèves de 2^{ème} année du Cours normal qui ont subi à la session de juillet 1882, l'examen de capacité élémentaire, 6 ont été admises, la 7^{ème} a réparé son échec à la session suivante. Une 3^{ème} a été admise au brevet supérieur.

Pour l'ensemble du département, 64 institutrices sur 197, titulaires ou adjointes sont sorties du Cours normal. Leur zèle, leur dévouement ne sont pas moindres que chez les instituteurs, mais le niveau de leur instruction est en général moins élevé. Le Cours normal ne donne qu'une recrue annuelle de 6 élèves-maîtresses, alors qu'une quinzaine au moins serait nécessaire, en ce moment où se créent un grand nombre d'écoles de filles.

- :1884 : L'Ecole normale construite pour accueillir 48 élèves est ouverte depuis le 5 novembre 1883. Elle a reçu à la rentrée 26 élèves-maîtresses, dont 10 venaient du Cours normal et ont formé la 2^{ème} et la 3^{ème} année (4 en 3^{ème} année, 6 en 2^{ème}). 16 élèves sont entrées en 1^{ère} année.

En 1884, les effectifs totaux passent à 38 et seront au maximum en 1885.

La nouvelle Ecole fonctionnera jusqu'en 1939. Transformée en hôpital militaire au début de la guerre, occupée par les Allemands dès 1940, siège de la Gestapo, elle sera détruite par le bombardement de juillet 1944. Les bâtiments reconstruits abritent maintenant le Collège Victor Hugo. La nouvelle Ecole normale ouverte en 1961 dans le quartier du Banlay a fait place à l'IUFM.



L'École normale de jeunes filles, ouverte Boulevard Victor Hugo en 1883, démolie par le bombardement de juillet 1944. A son emplacement, se trouve maintenant le Collège Victor Hugo.



Sources :

- Regards sur l'école communale. Nièvre. Thèse de L. Pourcenoux (CNDP-CRDP-CDDP)
- Dictionnaire de pédagogie. F. Buisson
- Histoire de l'enseignement III. Françoise Mayeur. (Tempus)
- Paul Bert et l'instruction publique. Stéphane Kotovtchikhine
- Archives de la Congrégation des sœurs de la Charité et de l'instruction chrétienne de Nevers.
- Bulletins départementaux de l'enseignement primaire des années concernées.

Les révoltes de lycéens

Jean BUGAREL



Le peuple des écoliers a toujours vécu une vie tumultueuse. Au moyen-âge, bien que très peu nombreux, mais profitant de leur statut de « clercs » qui ne les rendait dépendants que de la justice ecclésiastique, très laxiste à l'égard de tous les crimes et délits à l'exception de ceux d'hérésie, les escoliers, en bandes souvent armées, multipliaient, vols, violences diverses, viols et meurtres. Après l'instauration des collèges, à partir du XIII^e siècle, et avec les nouvelles pédagogies nées de la Renaissance, leurs mœurs se policèrent quelque peu. Mais les incidents et les violences étaient fréquents et la discipline restait sévère. Au début du XVIII^e siècle encore, le pédagogue fameux, Rollin, dans son *Traité des études* recommandait vivement aux principaux des collèges, d'engager comme concierge ou portier un employé fidèle, dévoué et surtout robuste, pour mater les émeutes d'écoliers. À titre préventif, le règlement de l'Université imposait que le collègue n'ait qu'une seule porte, facile à garder.

L'histoire de tous les établissements universitaires, collèges, lycées et facultés, est remplie de récits d'émeutes ou de révoltes. Cela va des simples chahuts dans une classe ou un quartier, à des révoltes plus générales. Leur cause est souvent locale voire individuelle. Souvent aussi, ces mouvements violents sont des protestations contre les conditions matérielles de la vie dans les établissements. Ce n'est qu'à partir du début du XIX^e siècle que les causes de révoltes deviennent « politiques ». Les élèves s'élèvent contre le système d'enseignement ou même contre le régime gouvernemental. Ces deux causes sont souvent liées et la protestation contre le contenu des études ou la discipline, débouche souvent sur une révolte contre le régime politique national. En voici quelques exemples.

L'année 1815.

Les informations sur ce qui se passait au collège de Nevers, pendant les événements de 1814-1815, sont très insuffisantes et souvent contradictoires. Selon les lettres du principal, M.Henriot au Maire de Nevers, le collège, (professeurs et élèves), était resté étranger aux événements, se consacrant uniquement aux études classiques. Mais d'autres informations attestent du contraire.

Les professeurs de Nevers et l'émeute du 15 mars 1815.

Selon Duminy ¹ Le 15 mars 1815, une émeute éclata à Nevers, provoquée par le bruit que l'administration se disposait à faire couper le pont sur la Loire, afin d'empêcher le passage de Napoléon à son retour de l'île d'Elbe. Le préfet et le commandant militaire furent insultés dans les rues, un poste de la garde nationale fut assailli, un jeune homme fut tué. Le lendemain, les professeurs écrivaient la lettre suivante : « Monsieur le maire, jusqu'à présent nous avons pensé que le service de nos classes pouvait s'allier avec celui de la garde nationale ; mais ayant su que l'ordre a été troublé la nuit dernière, nous pensons que la ville pourra avoir besoin de plus d'hommes pour le maintien du bon ordre, c'est pourquoi nous offrons à M. le maire de faire, s'il le juge nécessaire, le service, conjointement avec les citoyens de la ville ; nous serons prêts en tous tems à mettre en pratique les principes d'attachement et de fidélité pour le Roi et la Patrie que nous cherchons à inspirer chaque jour à nos élèves. » Outre leurs personnes, ils offrirent celles de quatre élèves et assurèrent la

¹ E.D. p. 43-44

municipalité de leur « dévouement personnel et de celui de tout leur établissement à la cause du meilleur des rois ».

Certains professeurs et certains élèves (quatre) prenaient donc parti ouvertement pour le Roi et contre Napoléon, et offraient même de servir militairement dans la garde nationale. Rien ne permet de penser que d'autres élèves n'avaient pas participé aux émeutes populaires en faveur de Napoléon. Les élèves de Nevers n'étaient pas plus royalistes que leurs camarades parisiens et ils le manifestèrent hautement lors des révolutions de 1830 et 1848.

Les Cent jours – Une révolte de lycéens à Paris.

Nous n'avons aucune indication précise sur ce qui se passait au Collège de Nevers pendant que se déroulaient les événements importants des Cent Jours de mars à juillet 1815. Les élèves étaient peu nombreux, peut-être peu attentifs aux réalités extérieures. Il n'en était pas de même partout et nous avons un témoignage direct de leurs réactions dans un grand collège parisien, *ci-devant Lycée Napoléon, Lycée Henri IV, Collège Royal d'Henri IV* puis *Lycée Napoléon* et redevenu aujourd'hui *Lycée Henri IV*.

Un des élèves de rhétorique, Émile Bary² avait eu l'idée de tenir un journal qu'il avait intitulé *MES PETITES EPHÉMÉRIDES du 13 mars au 3 juillet 1815*. Ses 120 pages contiennent une quantité considérable de détails sur la vie quotidienne des lycéens, le contenu des études, la discipline, leur mentalité, leurs réactions aux événements du moment et des remarques assez critiques sur l'attitude caméléonesque des hommes politiques ou « publics » en cette période troublée. Ne sachant qui va régner, du Roi ou de l'Empereur, ils jouent les *chauves-souris* de La Fontaine. *Heureux les caméléons littéraires qui, semblables à M. Lacépède, n'ont rien à craindre, quoi qu'il arrive ! Le prudent républico-impérial-royaliste montrera aux Bourbons, le discours qu'il a prononcé en 1814, à la distribution des prix du lycée ; et à Napoléon, son éloge, composé par Esmerard, et qu'il a inséré dans ses recueils ; on craint seulement qu'il ne se trompe, et ne donne l'un pour l'autre.*

L'ironie est facile pour un jeune homme de seize ans qui se promenant, le 11 mars, aux Tuileries et au Palais-Royal, note que les royalistes s'affichent de moins en moins et pourtant Napoléon vient à peine de débarquer en Provence. *Le lis ne brille plus sur autant d'habits que deux mois auparavant. Les fleurs se flétrissent et tombent pendant l'orage.* Belle image tout à fait digne d'un rhétoricien.

Quelques jours plus tard, quand Napoléon est sur le point d'entrer à Paris et que certains annoncent déjà son arrivée soit dans les faubourgs soit aux Tuileries, il note avec ironie les retournements de veste des politicards et hommes en place. *21 mars, mardi, ... La médaille des journaux est retournée ; que d'éloges ! que de plates flatteries à l'objet de leurs injures et de leurs railleries d'avant-hier ! ... Sont-ce les mêmes rédacteurs aujourd'hui qu'hier ?* Émile Barry posait la bonne question, en effet, les principaux rédacteurs du journal qu'il lisait : *Les Débats*, qui avait d'ailleurs changé de titre et était devenu le *Journal de l'Empire*, avaient été remplacés pendant la nuit du Lundi au Mardi.

Le lendemain il récapitule les différentes expressions d'un « homme en place » sans doute un notable du lycée : *Expressions progressives d'un homme prudent : « Quoi ! ce Corse vient de débarquer en France ? – Bonaparte est entré, dit-on à Grenoble ! – Est-il vrai que Napoléon soit maître de Lyon ? – L'Empereur couchera ce soir à Fontainebleau ! – C'en est fait ! Sa Majesté Impériale va entrer dans Paris ! »*

Ce qui semble réjouir le plus le jeune Bary dans le rétablissement de l'Empire, c'est la diminution de l'emprise de la religion dans la vie du lycée, symbolisée par la disparition de la cloche conventuelle dont ses camarades se sont empressés de couper la corde, et le rétablissement du tambour révolutionnaire et napoléonien. *Nous voilà délivrés de la pieuse*

² Émile Bary, devenu professeur de sciences, enseigna au Lycée Charlemagne de 1827 à 1860. Son journal a été publié en 1890 sous le titre *Les Cahiers d'un Rhétoricien de 1815*, sans nom d'auteur, à Paris, Hachette.

tyrannie de l'évêque d'Halès ! – Nous avons déjà brisé la corde de notre cloche ! Le tambour bruyant va, de nouveau, accompagner tous nos exercices et prêter dans les rangs à nos voix glapissantes son fracas officieux qui étouffe celui de nos langues et nous dérobe à la punition. Adieu, nom pédantesque de collègue : nous sommes redevenus lycéens, et très lycéens ! Pour la quatrième fois, depuis un an, on efface l'inscription de la porte du lycée, et l'on s'occupe de récrire : Lycée Napoléon.

Mais si le nom de l'établissement change, le contenu de l'enseignement, lui, ne change pas. Ce même mardi 21 mars, Émile Bary notait avec incompréhension cette permanence du système des études alors que le monde politique était bouleversé : *Comment M. Naudet peut-il faire sa classe avec une aussi ennuyeuse exactitude ? – Correction, explication ! Ô dieux ! pendant que le malheureux Louis, après avoir, dit-on, licencié les siens, s'est retiré en Flandre ; pendant que l'Empereur Napoléon, rentré dans sa capitale hier soir, à sept heures, escorté du régiment de chasseurs royaux envoyés pour le combattre, et, après avoir couché aux Tuileries, règne, agit en maître, rend des décrets impériaux, crée des ministres, casse les deux Chambres, abolit la noblesse héréditaire, et regarde comme nul et non venu tout ce qui s'est fait depuis un an !*

En fait, les révolutions et changements de régime successifs, s'ils amènent un changement de personnel et d'étiquettes des établissements ou des diplômes, ne changent rien en fait au contenu et à l'esprit des études secondaires comme l'histoire du collège et lycée de Nevers le montre bien et malgré les différentes idéologies successives, jusqu'au début du XXe siècle, la religion catholique continuera à dominer l'état d'esprit de cet enseignement. Et c'est justement une affaire de religion qui déclenche la première révolte.

Le jeudi 30 mars, les élèves décident de refuser d'aller à la messe obligatoire. Voici pourquoi. *La prière que l'on fait depuis quelque temps dans les classes m'a toujours paru une atteinte à la charte constitutionnelle. On proclame la liberté de conscience, et cependant on force tous les élèves de se lever en classe, de faire le signe de la croix, et une prière qui ne convient pas à toutes les religions, quoiqu'il y ait parmi nous beaucoup de protestants et de juifs, et l'on exclut par conséquent des chaires de professeurs, les protestants et les juifs, qui, bien certainement ne feront pas cette prière, et donneront leur démission.*

Quant à la messe du jeudi, c'est différent ; on en exempte les luthériens ; mais elle doit être aussi proscrite pour nous :

1° Parce qu'elle ennuie ;

2° Parce qu'elle a été établie par le Roi, et que tout ce qu'a fait le Roi est déclaré nul et illégitime.

Dans cette pensée, nous convînmes ce matin de « futare campum »³ dans la cour, quand la messe sonnerait.

Ce qu'ils font à huit heures en criant : « À bas la calotte et les calotins ».

Leur révolte est vite réprimée par le Proviseur : *M. de Wailly, à coups de pieds, à coups de poings, tombe sur la bande fugitive, attrape les plus paresseux, entre autres, moi. Il les conduit de force à la chapelle pour la messe. Comme punition, à cause de cette escapade qui pouvait donner au dehors une très mauvaise idée de la discipline, des mœurs et de la religion du lycée, la promenade est remplacée par une étude au cours de laquelle ils devraient copier la messe et ils seraient privés de sortie (l'exeat) pendant longtemps.*

Mais la punition est moindre que celle qu'ils redoutaient : *que l'homme de Dieu ne descendit dans la cour armé d'un vaste bénitier et d'un immense goupillon, et, d'une main victorieuse, ne répandit à grands flots les bénédictions sur ce troupeau fuyard de brebis qui se serait en vain dérobé aux effluves sacrés.*

³ Voici un bon exemple de l'argot des collèges et lycées qui parodiait le latin. *Futare campum* est évidemment plus pédantesque que *foutre le camp*. Tant que le latin est resté l'enseignement de base de toutes les études secondaires, les potaches de tous bords s'amusèrent à parodier cette langue et à se fabriquer un argot pseudo latin leur permettant d'énoncer doctement les pires énormités et les plus énormes jurons ou injures ou tout simplement des discours n'ayant de sens que par leurs sonorités comme la déclaration traditionnelle : *Sumpti dum est hic apertavit legatos alacrem eorum.*

La deuxième révolte est plus politique. Le 5 mai 1815, les élèves, excités par le changement de régime manifestent à leur façon. *Le belliqueux tambour succède depuis avant-hier à la cloche funèbre, et les élèves avides de nouveautés, s'empressent de se former en bataillons et de marcher au pas. Faute de fusil et de drapeaux, un aigle de bois, et une serviette barbouillée aux trois couleurs, attachés à une grande perche, sont portés en triomphe à la descente de la terrasse. Quelques bonapartistes crient même : Vive l'Empereur.*

Le censeur les renvoie tous en étude, privés de récréation. Ils écrivent une lettre de protestation qu'un délégué va lui porter mais il refuse de la recevoir. Après l'étude, ils se précipitent tous sur la terrasse. Le Proviseur intervient. *M. de Wailly, armé d'une longue canne, arrive près de nous, tombe sur ceux qui étaient séparés de la troupe, les frappe et les accable d'injures grossières. On le hue. Bientôt, il s'avance en courant vers les autres, qui s'étaient rassemblés en groupe, et croit les dissiper comme de vils troupeaux. Mais nous nous replions lentement sur une autre allée, et descendons dans la petite cour. Là, on se rassemble encore, et l'on délibère, quand M. de Wailly, alternativement pâle et rouge de colère, écumant de rage, semblable à une bête féroce qui fond sur une foule de chasseurs, tombe sur nous à coups de bâton, comme sur des chiens, et bégaye des paroles entrecoupées : »Polissons ! où allez-vous ? sauvez-vous ! Rentrez dans vos quartiers ! «.*

Revenus en étude, ils sont menacés d'une lourde punition. Toute la soirée, ils huent ou bombardent de morceaux de pain leurs surveillants, puis de traversins. *Les dortoirs retentissent de : « Vive la liberté ! À bas les cuistres et les tyrans ! À demain ! ... ».*

Le lendemain, samedi 6 mai, ils se barricadent dans le premier quartier celui de mathématiques. *On dérange et l'on met en pièces toutes ces tables immenses, où l'on se courbait naguère pour piocher. On se barricade. À force de bras, on traîne trois tables, qu'on applique à grand bruit contre la porte. Les fenêtres sont condamnées et bouchées par de vastes pièces de bois. On brise tous les carreaux, afin d'avoir de l'air. Toutes les baraques⁴ sont abîmées. Le poêle, abattu, fournit des armes aux assiégés, qui y trouvent force pierres. Les livres sont foulés aux pieds, et le génie de la destruction lève sa tête triomphante sur ces doctes débris et ces trophées poudreux.*

Exultat Bellona furens, doctasque ruinas

Contemplatur ovans et pulverulenta tropæa.

Tous les insurgés s'arment d'une longue perche, ou d'un bâton, et s'apprêtent à soutenir un siège.

Le jeune rhétoricien, même dans un journal intime, n'oublie pas le beau style et trouve des accents épiques pour raconter cet énorme chahut, en français et en latin bien entendu. Les autorités tentent d'intervenir et de négocier, en vain. Les tentatives de les réduire de force échouent également. Les insurgés réclament une amnistie complète. Le Proviseur en réfère au Ministère. Quelques parents d'élèves interviennent pour ordonner à leurs enfants de sortir du quartier. *On ne leur obéit que quand ils l'ordonnent par leur autorité paternelle.*

Enfin il reste 109 révoltés, savoir : *tous les mathématiciens, hors un qui est malade ; tous les rhétoriciens, hors quatre ; tous les secondes, hors dix ; les troisièmes, hors huit ; et deux quatrièmes.* Les élèves des petites classes les aident à leur façon en leur faisant passer des vivres et de l'eau, des matelas, des traversins, des couvertures. L'économe, M. Clérisseau lui-même a eu peur que ses pensionnaires ne meurent de faim, et il leur envoie *vingt-six pains et deux grands plats de viande et du fromage.*

Le Dimanche soir enfin, après un discours pathétique d'un père d'élève et la promesse que *la punition sera légère et générale ... enfin, on écoute la voix de la raison ... on sort de la place, et l'on pille les provisions. De là beaucoup d'insurgés reçoivent la visite et les reproches de leurs parents ...*

⁴ Petites armoires mobiles en bois dans lesquelles les internes mettaient leurs livres et leurs petites provisions.

Le refus des autorités de tenir compte de ces révoltes.

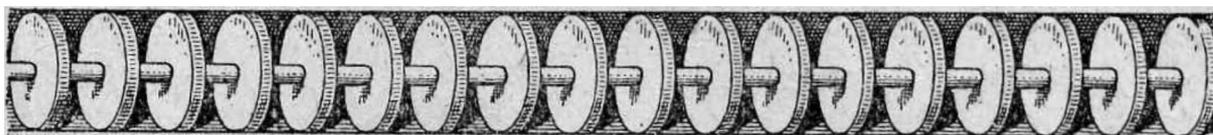
Ces révoltes de 1815 sont un bon exemple des multiples insurrections de lycéens qui émailleront tout le XIXe siècle. Il faudrait en comparer le récit à celui des révoltes des lycéens de Nevers en 1838, en 1870 et en 1882-83. L'image du proviseur d'Henri IV tentant de rétablir l'ordre parmi ses élèves à coups de canne est aussi significative et symbolique de la crise de l'autorité traditionnelle tout au long du siècle.

Nous ne savons pas s'il y eut une révolte au Collège de Nevers en cette année 1815. Ce n'est qu'au hasard des trouvailles dans les archives qu'on apprend l'existence de tels mouvements. Les histoires officielles des Lycées et Collèges gardent un silence pudique sur ces événements. Mais à partir de cette date, on peut remarquer que ces révoltes ne sont jamais isolées. Elles se produisent simultanément dans plusieurs établissements. Ce fut le cas en 1819 dans au moins cinq lycées. Ce phénomène inquiéta considérablement les autorités.

Mais au lieu de se demander quels défauts majeurs du système d'enseignement pouvaient entraîner de tels effets, afin de tenter d'y remédier, les pouvoirs en place préférèrent chercher ailleurs une explication qui ne les oblige pas à remettre en question le fondement même des études secondaires. C'est évident dans la lettre du comte Decazes, ministre de l'Intérieur, au préfet d'Ille-et-Vilaine du 13 février 1819 ⁵. Une révolte venait d'éclater au collège royal de Rennes. *Si l'on réfléchit aux caractères uniformes de tant d'émeutes arrivées dans un court espace de temps, on peut raisonnablement présumer que les élèves de Rennes, comme ceux de La Flèche, de Louis-le-Grand, de Nantes, de Périgueux, ont été entraînés par des suggestions venues du dehors et liées à un système d'agitation dont il existe tant d'exemples.*

Dans l'esprit des gouvernants comme des maîtres de l'Université, rien dans le système d'enseignement ne justifiait la révolte et il n'y avait rien à changer, ni dans la discipline, ni dans les conditions matérielles des établissements, ni surtout dans les programmes et le contenu des disciplines et il ne fallait surtout pas toucher aux sacro-saintes humanités. Tout était parfait ainsi et les révoltés n'étaient que des élèves vicieux et les révoltes provoquées par des meneurs étrangers à l'alma mater. Et lorsque les élèves se révoltaient contre la nourriture servie au réfectoire et protestaient parce qu'on leur servait du bœuf bouilli cinq fois par semaine, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans écrivait ⁶ : *les uns font les difficiles par sensualité, les autres par vanité, quelques-uns enfin par sottise et faiblesse d'entraînement au mauvais exemple.*

Pourtant, les rapports des médecins et inspecteurs, mandatés, tout au long de ce siècle par les ministres pour enquêter sur l'état des établissements d'enseignement donnent une vision cauchemardesque de la plupart d'entre eux. Et il n'a pas manqué tout au long du siècle d'esprits ouverts pour proposer une modernisation aussi bien du contenu que des méthodes de l'enseignement, en vain. L'histoire du Collège et lycée de Nevers en donne de multiples exemples.



⁵ R.H. Guerrand *Lycéens révoltés, étudiants révolutionnaires au XIXe siècle*, Le Temps, Paris, 1969, p. 40-41.

⁶ R. H. Guerrand, op.cit. p. 41

La révolte de 1838 au Collège de Nevers.

Jean-Placide Turigny (1822-1905), ⁷ docteur en médecine mais surtout homme politique nivernais, républicain, proscrit après le coup d'état du 2 décembre 1851, revint à Nevers, écrivit dans le journal *L'Impartial du Centre* puis fonda en 1870 la Tribune Nivernaise, et fut député de la Nièvre de 1873 à sa mort. À propos de la révolte des lycéens de Nevers en 1870 ⁸ (voir plus loin), il raconta ses souvenirs d'une autre révolte qui eut lieu en 1838 vraisemblablement.

Il y a trente-deux ans environ, les élèves du collège de Nevers, ayant pour principal Thomassin se révoltèrent : quaequae ipse miserrima vidi et quorum pars fui ⁹. Le soir, vers neuf heures, un jeudi, je crois, les quinquets fumeux furent brisés et quelques vitres volèrent en éclats, et le quartier des grands - il n'y avait alors que deux quartiers - se répandit par la ville après avoir ouvert, avec effraction d'un cadenas, une porte cochère. On hurla - c'était de circonstance :

"La victoire en chantant nous ouvre la barrière

"La liberté guide nos pas ..."

Si le temps n'avait pas effacé les noms de mon souvenir, je voudrais citer ici tous les camarades d'alors ; j'y trouverais quelque papa des insubordonnés d'aujourd'hui, quelque magistrat sérieux et sévère ou quelque colonel rigide sur la discipline ... Je suis certain des noms suivants : Petitier, Goguelat, Boullenot, Camille Navault, etc. . etc. . Vieux camarades, vivants ou non, à vous mon bon souvenir !

On mit les administrateurs, les professeurs, la police et les gendarmes à la recherche des fugitifs, et je me rappelle que ce fut le papa Boiral, ainsi que feu le père de notre excellent ami Cyprien Girerd qui vinrent reprendre, à l'hôtel Saint-Louis, où nous allions nous mettre bravement au lit, Camille Demilly et moi ...

M. Girerd nous demanda : Et pourquoi vous êtes-vous révoltés ?

- Pour nous amuser, répondis-je.

- Croyez-vous que ce sera un amusement pour vos parents ? me fut-il objecté.

On nous dit que tous les autres élèves étaient rentrés, et l'on nous ramena au bercail fort désappointés.

L'expulsion d'excellents camarades, ni plus ni moins coupables que ceux qui restèrent au collège, ne nous donna pas une haute opinion de la justice des hommes.

Jean-Placide Turigny et Camille Demilly étaient élèves de la classe de troisième ¹⁰ et obtinrent des nominations au palmarès du 27 août 1838 : Turigny Placide (pensionnaire, né à Saint-Pierre) 1er accessit de version latine, tandis que son ami Demilly Camille (pensionnaire né à La Charité) obtenait le deuxième accessit. Avec eux, huit élèves seulement figurent au palmarès de cette classe dont l'effectif ne devait pas être très élevé. Goguelat, Philippe, né à Château-Chinon, figure sur le palmarès des classes de seconde et de mathématiques, 1e année. Petitier, Joseph-Alexandre, né à D'Hun-les-Places avait obtenu deux nominations en seconde. Nous n'avons pas trouvé trace dans ce palmarès de Boullenot, Navault ou Girerd. Un Girerd faisait partie du Bureau d'Administration du Collège (présidé par le maire Desvaux, avec comme autres membres, Bort et Auguste Lyons).

Il est amusant de penser que l'un des adversaires politiques de Turigny sera en 1870, le préfet de la Nièvre, qui n'était autre que celui que Turigny appelle notre excellent ami Cyprien Girerd, et qui était son cadet de quelques années. Quant à l'hôtel Saint-Louis, il existe toujours en face du pont de Loire.

⁷ Voir Guy Thuillier *Pour une anthologie des auteurs nivernais jusqu'en 1914*, CDDP, Nevers, 1980, 309 p, pp.222 et suivantes

⁸ in *L'Impartial du Centre*, du 4 mars 1870, page 3, sous le titre *Variétés*. ADN 1 PER 123 (2).

⁹ J'ai vu cette chose malheureuse et j'en ai fait partie

¹⁰ La classe de troisième faisait partie du "grand quartier" et les élèves étaient dans le même dortoir que les plus grands

Turigny ne nous explique pas quelles furent les raisons de cette révolte dont les suites apparemment ne furent pas trop graves. Mais, dans le même article, il fait un réquisitoire sévère contre le déplorable système d'instruction des lycées. Comme il parle de lycées, ses critiques visent certainement ceux de 1870, mais certains souvenirs personnels de sa jeunesse doivent s'y mêler. Nous les retrouverons à propos de la révolte de 1870.

Les révoltes de collégiens étaient, nous l'avons vu, assez fréquentes mais d'ampleur très variable. Nous ne savons pas s'il y en avait eu d'autres en France cette année-là.

La révolte du Lycée de Nevers le 26 février 1870

Comme nous le disions à propos de la révolte de 1838, les rébellions ont été assez fréquentes dans les collèges et lycées à toutes les époques, même s'il est assez difficile d'en faire l'histoire, les documents officiels faisant pudiquement le silence sur ces événements. Théodore Zeldin consacre à ces révoltes, quelques pages de son *Histoire des passions françaises*¹¹.

Il cite le cas du Lycée Henri Poincaré où en 1840, il y eut une grève parce que le Proviseur avait interdit le port de la barbe et avait exclu un élève qui avait protesté avec insolence.

À Poitiers, sous le Second Empire, les élèves du Lycée Henri IV¹² se barricadèrent dans leurs dortoirs et n'en furent chassés que par la troupe qui y pénétra en force sous le commandement du général de la garnison en personne¹³.

En 1870, on n'enregistra pas moins de 21 révoltes d'élèves¹⁴.

Douze années plus tard, (1882-1883), ce fut une véritable crise qui éclata. Outre des révoltes un peu semblables à celle relatée ci-dessous, il y eut une véritable tentative d'organisation nationale des lycéens avec la réunion d'un Congrès National et la publication d'un cahier de propositions de réformes de l'enseignement secondaire. Le Lycée de Nevers y participa par l'envoi de deux délégués à ce Congrès clandestin bien entendu¹⁵.

LA RÉVOLTE RELATÉE PAR LES JOURNAUX.

Le point de vue du « Journal de la Nièvre ».

Le Journal de la Nièvre du Mardi 1^{er} mars 1870¹⁶ consacre en page 2 un peu plus d'une colonne (sur cinq) à cette révolte, sous le titre "Dix heures de barricades au lycée de Nevers."

Ce journal qui est en fait l'expression de la Préfecture est franchement hostile à ces mouvements lycéens et le ton du récit le montre bien. Le début replace cette révolte dans le cadre des autres révoltes.

À l'exemple de leurs condisciples de Paris, de Dijon, de Bourges et autres villes, les lycéens de Nevers ont voulu avoir aussi leur journée. Comme variante, ils se sont offert une nuit et une matinée. Samedi à minuit sonnant, soixante cinq « jeunes élèves » environ (côté des grands) ont levé tout-à-coup « l'étendard » de la révolte.

Ledit « étendard » était un fichu noir et rouge arboré au bout d'un bâton, à l'une des fenêtres d'un dortoir donnant sur la rue Mirangron. Les curieux assemblés en assez grand nombre sur ce point ont pu le contempler jusqu'au matin, non sans courir quelques risques, car du second étage tombait une grêle de projectiles.

¹¹ Zeldin Théodore. *Histoire des passions françaises*, Encres, Recherches Paris 1978 tome 2, pp.292 et suivantes

¹² Où enseigna Hippolyte Taine, d'avril à août 1852, après avoir été muté d'office du collège de Nevers

¹³ R.H. Guerrand, *Lycéens révoltés : étudiants révolutionnaires au dix-neuvième siècle*, Le Temps, Paris, 1969, Le rapport fait par le proviseur sur cette révolte figure in extenso p. 43 à 47.

¹⁴ R H. Guerrand, op. cit. p. 43.

¹⁵ Voir notre *Histoire du Collège et Lycée de Nevers* aux chapitres correspondants.

¹⁶ N° 25, BMN, Périodiques, année 1870.

Les trois premières divisions avaient commencé les hostilités, malgré les sages conseils adressés les jours précédents par le proviseur et par le censeur, malgré les promesses de paix et de conciliation faites la veille encore.

Depuis quelque temps, en effet, les administrateurs du lycée remarquaient une certaine agitation parmi les élèves. À quelle cause fallait-il l'attribuer ? Sans doute au mauvais exemple donné par les mutins des divers lycées qui se sont révoltés successivement comme s'ils obéissaient à un mot d'ordre. Toujours est-il que le proviseur et le censeur s'efforcèrent de pressentir les motifs de cette agitation. Ils se rendirent à diverses reprises auprès des élèves, les interrogèrent sur les griefs qu'ils pouvaient avoir et leur firent connaître leur disposition à satisfaire aux réclamations qui leur paraîtraient fondées.

Jeudi était jour de congé. On en profita pour se concerter et arrêter le plan de la révolte. En effet, le lendemain matin arriva, à l'adresse du censeur, une lettre contenant certaines propositions et signée : Les élèves. Il ne pouvait être tenu compte de ces injonctions anonymes ; les mutins s'y attendaient : après le coup de tambour de cinq heures, au lieu de rentrer dans la salle d'études, la première division se groupa dans un coin de la cour et fit entendre des murmures en réclamant la réponse à la lettre. Elle ne rentra au quartier qu'après l'intervention du proviseur et du censeur.

Le lendemain, des signes d'agitation continuèrent à se manifester ; l'administration du lycée jugea prudent d'écarter provisoirement trois internes et deux demi-pensionnaires. Des exhortations paternelles furent adressées aux élèves qui semblèrent les prendre en considération ; la soirée se passa tranquillement. À onze heures et demie, le calme le plus grand régnait dans les dortoirs, chacun paraissait dormir. Il n'en était rien. Minuit finissait à peine de sonner que les élèves de la première et de la deuxième division firent irruption du premier et du second étage dans le dortoir de la troisième division donnant sur la rue Mirangron. En un instant les lits étaient démontés, une double barricade de sommiers, de matelas, de lits et de tables de nuit, fermait les portes. ; le surveillant, surpris dans son sommeil, était fait prisonnier et recevait l'ordre de se tenir assis dans un coin du dortoir, transformé en citadelle.

Bientôt les vitres volaient en éclats ; le plancher, en partie décarrelé, les lits de fer brisés fournissaient à l'insurrection les armes défensives et les munitions. Par les fenêtres, les révoltés lançaient avec force cris et chants, où la justesse et l'harmonie ne dominaient pas, vitres et carreaux, dont le sol de la cour et de la rue fut bientôt jonché. Quel vacarme ! et quel massacre de mobilier !

La Marseillaise a été fort mal chantée. Quant aux cris et aux propos, ils ne faisaient pas honneur à notre belle langue française ; ce ne sont pas ceux-là qu'on pouvait attendre de la part de jeunes gens bien élevés et habitués tout au moins à respecter les simples convenances de la civilité puérile et honnête¹⁷. En revanche, les barricades étaient solides : les manifesteurs (sic) de Belleville auraient pu s'en montrer contents ; l'amour-propre de ceux qui les ont édifiées doit en être bien flatté.

Mais pourquoi aurait-on employé la violence contre nos jeunes égarés ? On savait bien qu'ils reviendraient à la raison d'autant plus promptement qu'on sentait, à la résistance opposée de l'autre côté des barricades, qu'ils s'épuisaient en efforts pour empêcher l'accès du dortoir, dont les portes avaient été brisées. Aussi fut-ce par le plafond qu'on pénétra au milieu d'eux.

Vers neuf heures et demie, pour mettre fin à l'émotion que cette émeute en chambre commençait à causer dans la ville et surtout dans les familles des lycéens, pour éviter aussi certaines excitations des plus blâmables venant du dehors, une équipe de charpentiers ouvrit à l'étage supérieur, une trappe par laquelle s'élança d'abord le père d'un des mutins, suivi

¹⁷ Il faut noter que cette expression renvoie, mais était-ce volontaire de la part du journaliste, au titre d'un manuel en usage dans les écoles et collèges depuis le XVI^e siècle, *Le manuel de civilité puérile et honnête* et dont nous avons abondamment parlé à propos d'un des premiers principaux du Collège de Nevers, Maturin Cordier. Voir le chapitre correspondant.

bientôt d'un second papa, puis de cinq ou six soldats sans armes. – « Puisque vous ne voulez pas venir à vos parents, s'écrièrent-ils, ce sont eux qui viennent à vous. »

Hâtons-nous de dire que cette introduction originale de l'autorité paternelle fut saluée par des applaudissements. Les bons sentiments du cœur l'emportèrent sur les excitations des chefs de la mutinerie. L'émeute était vaincue et si bien vaincue que les émeutiers, dociles enfin à la voix de leurs parents et de leurs maîtres, enlevèrent eux-mêmes les barricades.

Maintenant que tout est fini, il faut appeler l'indulgence sur les coupables. Ils ne recommenceront plus. La très grande majorité d'entre eux a été entraînée par quelques-unes de ces têtes exaltées, de ces natures difficiles et parfois indomptables, comme il s'en trouve malheureusement trop souvent dans les maisons d'éducation ! Aujourd'hui, en pensant à la peine qu'ils ont causée à leurs parents, en entendant le blâme unanimement infligé à leur conduite, nos indisciplinés déplorent leur entraînement. « Ils voulaient, disaient-ils, agir comme des hommes, faire preuve de courage, de virilité et d'énergie, » et ils n'ont été à leurs dépens, que les instruments d'une très petite minorité qui a obéi à, on ne sait quelles pernicieuses influences.

Et quel mobile généreux a servi de prétexte aux meneurs pour mettre en ébullition tous ces jeunes cerveaux ? Ils demandaient :

1° Le renvoi d'un maître. Belle générosité en effet ! Soixante contre un !

2° Le rappel de leurs camarades évincés ! L'insurrection n'était pas en tout cas un moyen habile pour l'obtenir.

3° Un congé, le licenciement ! Ils l'ont. Sont-ils satisfaits ? Non. Ils ont trop bon cœur pour l'être. Ils voient leurs études interrompues, ils savent surtout que l'avenir de plus d'un de leurs camarades peut être brisé. En effet, un exemple sévère va être fait ; trop de scènes déplorables se sont déjà passées dans nos établissements universitaires ; il n'est que temps de prendre les mesures reconnues nécessaires pour en prévenir le renouvellement.

On sent que l'auteur de l'article hésite, tout au long de celui-ci, entre la réprobation et la condamnation pure et simple de la révolte et sa minoration en vue de la rendre sans importance et surtout non significative. Pour amener ses lecteurs à s'indigner et condamner, il doit insister sur tous les aspects scandaleux, à ses yeux, de ces événements. Mais alors, cette révolte surtout dans un environnement de révoltes généralisées, si l'on insiste trop sur ses aspects dramatiques, risque de prendre un sens politique dangereux. D'où l'autre aspect de l'article, la volonté de minorer l'action, de la réduire à une pantalonnade, un chahut de potaches excités. Dans ce cas, il ne faut pas trop la prendre au sérieux, appeler à l'indulgence, et faire retomber la responsabilité de toute l'affaire sur quelques meneurs. Mais comme il serait trop dangereux de reconnaître qu'il existerait en France une opposition capable de provoquer entre autres choses, la révolte de vingt et un lycées, l'auteur préfère rester dans le vague en attribuant le tout à, *on ne sait quelles pernicieuses influences.*

À la suite de cet article, le même numéro du *Journal de la Nièvre* publie deux informations.

Sur l'ordre du ministre de l'instruction publique, les élèves des trois divisions insurgées ont été renvoyés immédiatement à leurs parents. Une enquête est ouverte ; elle sera promptement terminée. Il y a lieu de croire que lorsque les plus coupables auront été reconnus, les licenciés rentreront aussitôt.

En attendant les cours continuent pour les externes et pour les élèves des divisions qui n'ont pas pris part à la mutinerie.

L'affaire est réglée à Nevers. Comme l'annonçait le *Journal*, la révolte a été réprimée et va être sévèrement punie : *un exemple sévère va être fait.* Hélas, pour le pouvoir en place, cet exemple ne sert à rien, pas plus que la répression des révoltes précédentes et qui fut encore plus sévère qu'à Nevers. En effet, cette information est immédiatement suivie d'une nouvelle brève :

On nous apprend qu'aujourd'hui le lycée de Troyes s'est à son tour révolté. À quand la fin ?

L'interrogation finale montre bien le désarroi de l'auteur de l'article. La répression des révoltes successives de lycéens ne sert à rien.

Le numéro du Samedi 5 mars 1870 (Nota bene : le journal ne paraissait que trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis) s'inquiète du retard mis par le ministère à prendre des sanctions.

Jusqu'à présent nous n'avons pas eu connaissance qu'une décision ministérielle ait statué sur le sort des licenciés. Toutefois il y a tout lieu de croire que cette décision sera prise incessamment.

Cet entrefilet est suivi d'un article repris du *Courrier de Bourges* et annonçant qu'un bon nombre des élèves licenciés ... sont autorisés à rentrer mais à certaines conditions ... La sévérité nécessaire ne frappe, il paraît, qu'un petit nombre des plus compromis.

Le Mardi 8 mars, le journal annonce : *Une partie des élèves licenciés des trois premières divisions est rentrée au lycée. Une trentaine d'élèves n'ont pas été rappelés. La décision du ministre à leur égard n'est pas encore connue*

Le Jeudi 10 mars, nouvelle information : *Les élèves des trois divisions licenciées ont été rappelés. Un exemple sévère a été fait : un certain nombre des plus compromis ont été par décision du ministre, déclarés non admissibles.* Mais le journal ne précise pas ce nombre.

Le Samedi 12 mars, le journal reprend un long article de la *Correspondance générale* (numéro du 10 mars, publié à Paris) qui fait état de *deux ou trois révoltes de lycées, tant à Paris qu'en province. Jamais on n'avait vu une si grande insoumission de collégiens en France. Il faut bien se résigner à le dire, c'est toujours pour la même cause : une question de haricots.*

L'auteur de cet article qui rabaisse ainsi la révolte lycéenne à des questions de réfectoire, se moque du *matérialisme* de ces jeunes gens. Il cite entre autres le cas de l'Institution Monge (préparations à Saint-Cyr et à Polytechnique). Il fait état aussi de la mésaventure de Francisque Sarcey qui avait durement critiqué les révoltes lycéennes dans le *Gaulois* et qui fut chahuté le dimanche précédent, 6 mars, lors d'une de ses conférences littéraires à la *Gaieté*.

Enfin le Mardi 15 mars, le *Journal de la Nièvre* annonce sous le titre : *Les lycées révoltés*, une bonne nouvelle surtout pour les parents des élèves révoltés. Les journaux parisiens font courir le bruit d'une intervention du Prince Impérial, à l'occasion de son anniversaire, pour que le nombre des élèves exclus des lycées soit réduit *autant que possible*. À la suite de cette démarche du jeune prince, le journal du **Samedi 19 mars** annonce que le ministre de l'instruction publique fait *dresser un travail dont le résultat sera de faire rentrer dans les lycées la plupart des jeunes gens révoltés.*

Dans le même journal, sous le titre **Encore les lycéens**, est racontée la révolte des lycéens d'Angoulême qui selon les dates indiquées avait commencé le mardi précédent 15 mars. Le journal reprenait un article publié dans le *Figaro* sans autre référence. Il semble que le recours à la force pour réduire les lycéens dont on avait usé à Nevers, et ailleurs, ait eu dans l'opinion publique un fâcheux effet. À Angoulême, on a donc utilisé une autre tactique.

Une révolte des lycéens d'Angoulême, commencée mardi vient de finir dans les circonstances suivantes :

Les insurgés ont refusé de faire leur soumission ; ils ont brisé les grilles des fenêtres des dortoirs, se sont fait ravitailler par leurs camarades externes, qui leur ont envoyé du pain, du saucisson, du tabac et de l'eau-de-vie. À la suite de ces agapes, ils ont envoyé promener le maire, le proviseur et l'inspecteur d'académie, qui voulaient essayer de les haranguer. On les a pris par la famine. On a surveillé les abords du lycée, de façon qu'ils ne pussent recevoir de vivres.

Ils se sont décidés à descendre au réfectoire, d'où on les a renvoyés dans leurs familles après les avoir copieusement nourris. Le surveillant général, contre lequel cet essai de manifestation était dirigé, avait donné sa démission dès que le tapage avait pris fin. Le proviseur a refusé de l'accepter.

Cette solution était moins glorieuse que l'appel à la gendarmerie ou à la troupe, mais sans doute voulait-on ne pas donner trop d'importance à cette révolte. Remarquons que la discipline et ceux qui « caricaturalement » en incarnent la sévérité, les surveillants généraux, sont le prétexte le plus courant de ces mouvements.

La nature du « ravitaillement » apporté aux « insurgés » par leurs camarades externes est assez significative pour l'époque.

La question de la révolte des lycées disparaît ensuite des colonnes du journal. Il est vrai que dès le numéro du Samedi 26 mars, une autre insurrection prend le relais : **L'agitation du Creuzot** (sic) ainsi présentée *Ce n'est pas une grève c'est une insurrection qui a éclaté au Creuzot*. Il est vrai que, dans ce même numéro, le journal se félicitait de l'information suivante : *L'Empereur s'est promené tous ces jours derniers devant le palais des Tuileries, du côté du jardin. Sa Majesté jouit d'une parfaite santé, et le public lui a fait un accueil des plus sympathiques*. Ouf ! L'Empereur va bien, le reste n'a pas d'importance !

Le point de vue de « L'Impartial du Centre »

Nous avons en face des articles du journal « de la Préfecture », ceux du journal d'opposition *L'Impartial du Centre* ¹⁸. Ce journal paraissait également trois fois par semaine le Lundi, Mercredi et Vendredi. Leur lecture successive permet de comprendre comment ces révoltes de lycéens ont été travesties et interprétées en fonction des opinions politiques des uns et des autres.

Le numéro 116 du Lundi 28 février 1870, en page 3, sous le titre *Les lycées de Nevers et de Bourges*, relate sur une colonne les événements :

Depuis quelque temps il semble que la jeunesse soit en proie à un certain esprit d'insubordination : la semaine dernière c'était un petit séminaire, une pension religieuse de jeunes personnes qui chantaient la Marseillaise et criaient : « Vive Rochefort ! » Cette semaine ce sont deux lycées de notre région : celui de Bourges, puis celui de Nevers qui ont voulu aussi avoir leur journée.

Cette information est particulièrement intéressante. Elle montre que ce mouvement de révolte a commencé dans *un petit séminaire et une pension religieuse de jeunes personnes* et non un lycée et surtout souligne le caractère politique de ses débuts. *La Marseillaise* et le « Vive Rochefort ! », l'attestent.

Rappelons que Rochefort ¹⁹ qui avait fondé *La Lanterne*, en 1868, journal pamphlétaire hebdomadaire dans lequel il menait campagne contre le régime impérial, accablé d'amendes et de condamnations, dut s'exiler en Belgique, tout en continuant à publier son journal. Revenu en 1869, élu député de Paris, il fonda *La Marseillaise*. À la suite du meurtre de Victor

¹⁸ ADN. 1 PER 123 (2) années 1869-1870.

¹⁹ Victor-Henri, marquis de Rochefort-Luçay, dit Henri Rochefort. (1830-1913), journaliste et homme politique. Écrit dans le *Nain Jaune*, le *Figaro*, le *Soleil*. Ses violentes critiques amenèrent le gouvernement à exiger son exclusion du *Figaro*. Il fonda alors *La Lanterne*, puis après un exil en Belgique, *La Marseillaise*. Élu député de Paris, il fut emprisonné (procès de Bourges) après l'affaire Victor Noir. Libéré le 4 septembre, il devint membre du gouvernement de la Défense nationale. Démissionnaire, combattit Thiers et l'Assemblée de Versailles, refusa de participer à la Commune, fut cependant condamné à la déportation en forteresse à cause de ses articles dans la presse. De Broglie l'envoya en déportation à la Nouvelle-Calédonie (1873), il s'évada au bout de quatre mois et rentra en France en 1880 grâce à la loi d'amnistie. Il créa *L'Intransigeant* pour soutenir les idées radicales et socialistes. Il prit parti pour Boulanger, il fut condamné après sa fuite en Belgique où il le suivit. Il rentra en France en 1895, fit campagne contre le scandale de Panama puis prit parti pour le nationalisme, et fit campagne contre Dreyfus. Avant la guerre il faisait partie des ultra-nationalistes.

Noir²⁰ tué par le prince Pierre Bonaparte, il fut impliqué dans les poursuites du procès de Bourges et condamné à la prison. Il n'en fut délivré que par la chute de l'Empire et devint membre du gouvernement de la Défense nationale. En février 1870, tous les journaux se faisaient l'écho du procès Rochefort et *L'Impartial du Centre* menait campagne en sa faveur.

Les cris qui accompagnaient la révolte des séminaristes montrent bien le rapport entre ces révoltes et le climat politique du moment.

Quoique nous fussions informés de ce qui s'était passé à Bourges, nous avons cru devoir nous abstenir d'en parler. Mais nous ne pouvons garder la même réserve en ce qui concerne le Lycée de Nevers.

Les élèves, croyant avoir à se plaindre d'une discipline, selon eux, trop rigoureuse, et désirant obtenir un congé pour le Carnaval, comme cela avait eu lieu dans d'autres lycées environnants, une demande émanant des trois premiers quartiers fut adressée à l'administration dans le but d'obtenir : 1° deux jours de congé ; 2° la permission de parler au réfectoire ; 3° le renvoi d'un maître d'étude. Cette demande ayant été rejetée, les élèves manifestèrent un vif mécontentement. Le lendemain, cinq d'entre eux furent remis à leurs parents.

Nouvelle requête renfermant outre les mêmes demandes, celle de la réintégration des cinq élèves. Nouveau refus, nouveaux murmures.

Dans la nuit de Samedi à Dimanche, vers minuit, les élèves des trois quartiers se rassemblent dans un dortoir au deuxième étage, expulsent ou renferment les surveillants, se barricadent en entassant les matelas devant les portes, brisent les lits de fer, s'arment des débris, et se mettent à chanter la Marseillaise, les Pompiers, etc. ... Puis tout en criant : « Vive le Provisoireur » ! ils réitérèrent les demandes qu'ils avaient faites. Le personnel du lycée n'ayant pu parvenir à forcer les portes, le secours de la force armée fut réclamé, et le général commandant la subdivision, accompagné de quelques gendarmes et d'un faible détachement de la ligne, essaya de calmer par des paroles bienveillantes tous ces petits insubordonnés. Efforts inutiles, on était armé de morceaux de fer, on avait un drapeau, (un cache-nez attaché au bout d'un bâton), et l'on déclara ne vouloir se rendre que quand on aurait obtenu des conditions honorables, c'est-à-dire l'exécution des demandes formulées. Puis des projectiles de toutes sortes furent lancés par les fenêtres. L'intervention des parents qui habitaient la ville ne fut pas plus heureuse.

Enfin, vers onze heures du matin, on fit venir sept ou huit charpentiers qui pratiquèrent dans le plafond une large ouverture par laquelle on put se glisser, à l'aide d'une corde, au milieu des insurgés. Le général, le commandant de gendarmerie et M. Albert Dubois, chargé du cours de droit usuel au lycée, pénétrèrent les premiers. Ces messieurs parvinrent facilement à calmer les jeunes révoltés. Toute résistance cessa, et les tapageurs furent remis à leurs parents ou à leurs correspondants.

Tel est le récit exact de ce qui s'est passé à Nevers ; et c'est aussi à très peu de choses près, ce qui s'est passé à Bourges.

Maintenant, quelles mesures adoptera l'administration ? Va-t-elle prononcer l'exclusion, sinon de la totalité, du moins d'une partie des coupables ? Tout en blâmant sévèrement la conduite de ces jeunes écervelés, nous croyons pouvoir et même devoir invoquer en leur faveur les circonstances atténuantes.

Nous n'examinerons pas si les refus de l'administration étaient ou n'étaient pas fondés ; elle est responsable de ses actes devant l'autorité supérieure, et ce n'est pas à nous de la juger. Mais si l'on considère, sans idée préconçue, les faits en eux-mêmes, que trouve-t-

²⁰ Noir, Yvan-Salmon dit Victor Noir, (1848-1870), journaliste. Il venait d'entrer à *La Marseillaise*, (de Rochefort) lorsque Paschal Grousset le chargea de demander réparation par les armes au prince Pierre Bonaparte, qui le tua d'un coup de pistolet. Ses funérailles donnèrent lieu, à Paris, à une grande manifestation populaire qui devint presque une émeute. Pierre Bonaparte se constitua prisonnier et fut traduit devant la Haute Cour qui l'acquitta. Les événements de Paris furent suivis d'un procès à Bourges dans lequel Rochefort fut condamné.

on ? Des enfants qui ne prévoient pas les conséquences de leurs actes, qui crient : Vive tel ou tel ! à bas tel ou tel ! parce qu'ils ont entendu pousser ce cri par leur voisin, qui peut-être ne savait pas ce qu'il criait ; des enfants qui s'encourageaient mutuellement à résister à toutes les exhortations, parce qu'ils croyaient montrer par là qu'ils étaient déjà des hommes, et non plus des moutards.

Mais de cet entêtement irréfléchi conclure que ce sont des mauvais sujets, des brebis galeuses, qu'il faut éloigner au plus tôt et dont on ne doit pas craindre de briser la carrière, ce serait, ce nous semble, pousser beaucoup trop loin la sévérité.

Tous nous avons été à cet âge où l'exubérance de la vie fait explosion, tous nous avons supporté avec impatience le joug de la discipline ; c'est pourquoi nous ne craignons pas de porter ce défi : que celui qui n'a jamais eu à se reprocher aucune infraction à ces lois sévères, qui n'a jamais pris aucune part à ces tours de malice joués à ces martyrs des lycées et des collèges, aux pions, comme on les appelle, que celui-là les condamne ; nous sommes sûrs d'une amnistie générale.

Et puis compte-t-on pour rien les inquiétudes, les tourments de ces pauvres parents qui souvent s'imposent de durs sacrifices, et qui verront ces sacrifices anéantis par une étourderie, par une faute grave si l'on veut ?

MM. les administrateurs, vous avez été élèves, presque tous, vous êtes pères de famille. Eh bien ! C'est avec vos souvenirs de jeunesse, et en consultant vos sentiments paternels que nous vous adjurons d'examiner la conduite de nos jeunes insubordonnés.

Manifestement, *L'Impartial du Centre*, ne tient pas à donner un sens trop politique à cette révolte. Nous avons vu plus haut que son adversaire, le *Journal de la Nièvre*, hésitait lui aussi, à trop politiser ce mouvement. D'une part, il aurait voulu l'englober dans sa condamnation de tous les mouvements d'opposition à l'Empire, d'autre part, il craignait sans doute de radicaliser l'opinion publique et surtout celle des parents d'élèves, pour la plupart, des notables et des bourgeois, et qui tous n'étaient pas forcément des républicains radicaux.

Depuis plusieurs années, le régime, attaqué de toutes parts, multipliait les condamnations contre les opposants, et le ministère de l'Intérieur dénonçait sans cesse de nouveaux complots contre la sûreté publique, tous plus ou moins imaginaires. Les numéros de 1869 et 1870 de *L'Impartial du Centre*, sont remplis d'articles dénonçant cette manie du gouvernement. Le *Journal de la Nièvre*, qui participait à cette campagne, hésitait cependant à faire de nos lycéens des comploteurs résolus.

D'où l'appel général à l'indulgence et à la clémence.

L'Impartial du Centre du 4 Mars 1870. Dans ce numéro, sous le titre : *Variétés* le Docteur Turigny commentait à sa façon la révolte des lycéens. Il rappelait qu'il avait lui-même participé à une révolte, en 1838, et la racontait. En sa qualité de médecin, il montrait que le régime des lycées était complètement inadmissible tant du point de vue de l'hygiène que de celui de la santé physique et morale des adolescents. Il proposait un régime plus sain, à tous les points de vue. Nous étudions son article plus bas.

Le N° 119 du Lundi 7 mars 1870, dans sa *Chronique* de première page, le journal commente la réaction officielle au malaise des lycées manifesté dans les multiples révoltes de février 1870. Comme souvent le journal se contente de reproduire un article paru chez un confrère, ici la *Cloche*

Les révoltes qui ont éclaté récemment dans plusieurs lycées ont ému M. le ministre de l'instruction publique, et l'on parle d'une enquête administrative sur les modifications qu'il conviendrait d'apporter dans le régime intérieur des établissements.

Toujours des enquêtes administratives ! Tout le monde est depuis longtemps fixé sur les beaux résultats auxquels elles aboutissent, mais qu'importe ?

Voici comment on va procéder à l'enquête ordonnée par le successeur de M. Bourbeau :

« Le ministre, lisons-nous dans la Cloche, vient de consulter les inspecteurs. Dans trois mois et dix-neuf jours, les inspecteurs prendront l'avis des recteurs. Ces derniers mettront six mois à interroger les proviseurs qui réclameront un peu plus d'un an pour s'éclairer auprès des professeurs.

« Si bien que dans trois ans et demi, et lorsque M. Segris sera depuis longtemps oublié, les inspecteurs annonceront à un ministre, auquel cette révélation n'apprendra rien, que les lycéens sont des garnements qu'il faut mener à la baguette, et que les recteurs, les proviseurs et les professeurs qui ne sont pas décorés ont mérité de l'être.

« La Seine ne persistera pas moins à couler sous le pont des Arts ; mais tout ne sera pas dit. C'est qu'on aura tout simplement négligé de consulter les premiers intéressés dans la chose, c'est-à-dire les élèves.

« Pour faire luire la vérité, et pour savoir au juste en quoi il serait nécessaire de modifier le règlement des lycées afin de prévenir le retour des émeutes, nous faisons appel aux plaintes des lycéens.

« Une génération nouvelle apporte avec elle des besoins nouveaux qu'il faut satisfaire. Que veulent les élèves d'aujourd'hui ? Aux élèves d'aujourd'hui à le dire.

« Nous aussi nous ouvrons une enquête et nous conseillons à M. Segris de commander à ses inspecteurs autre chose qu'un travail inutile. »

En fait, des réformes du système de discipline dans les lycées commencèrent à être mises en place à partir de 1873, mais il faudra attendre encore vingt ans, en 1893, pour que le système tout entier fût réformé. Encore faut-il dire que seuls ses aspects extérieurs, punitions et sanctions diverses, furent atténués. Le reste ne changea guère et surtout pas le contenu de l'enseignement.

En page 2, du même numéro, un écho précise quelques détails : *À la suite de la récente révolte dont nous avons raconté les détails, 70 élèves environ avaient été renvoyés chez leurs parents. Nous apprenons que la réintégration d'un certain nombre de ces élèves a lieu aujourd'hui. Il n'y a pas encore de résolution définitive relativement aux exclusions, mais tout laisse à penser qu'elles seront très peu nombreuses.*

Le 9 mars 1870, en page 3, sous le titre « Cher » on trouve l'écho d'une polémique qui replace ces révoltes dans la campagne de dénigrement de l'Université et des enseignants publics, menée depuis longtemps par le parti clérical. On y trouve aussi un écho de la campagne contre toute la littérature moderne et en particulier contre les *Romantiques* et surtout Victor Hugo, qui était le véritable porte-drapeau de l'opposition à *Napoléon le Petit*. L'auteur prend vigoureusement la défense des professeurs des lycées.

On a cherché quelle pouvait être la cause des troubles qui ont agité dernièrement un certain nombre de Lycées. On a fait des enquêtes. Voici le résultat auquel on est arrivé pour le Lycée de Bourges. Ce n'est pas la faiblesse ou l'incurie de l'administration, comme tout le monde le croyait, qui a provoqué ces désordres. Ce sont les tendances de l'enseignement des professeurs. Ce n'est pas la première fois que cette accusation se produit. Bien qu'elle soit absolument dénuée de tout fondement, elle trouve toujours des gens disposés à l'accueillir et à l'exploiter.

Ce fut, en 1850, une des armes du parti clérical contre l'université, et nous savons comment M. de Falloux s'en servit pour abaisser, diminuer et détruire, autant qu'il dépendait de lui, le Corps Enseignant.

Aujourd'hui le parti qui triomphait alors relève la tête, et dirige contre ses anciens adversaires, les mêmes attaques et les mêmes calomnies.

Il faut que les honnêtes gens protestent contre ces manœuvres. Le caractère qui distingue le mieux l'Enseignement de l'Université de celui des Jésuites est précisément celui-ci : Les professeurs ne s'adressent qu'à l'intelligence de leurs élèves ; ils n'essaient pas d'entrer dans leurs consciences, ni de leur imposer des opinions. C'est une tradition de

l'Université de laisser toute liberté aux esprits, et de ne pas les enchaîner même à la vérité, à plus forte raison à des opinions de parti.

Que signifie d'ailleurs cette accusation ? Un professeur voit ses élèves deux fois par jour, pendant deux heures ou quatre heures au plus ? Comment excite-t-il ce prétendu mépris du principe d'autorité ? Par des allusions dit-on, des sous-entendus que les élèves devinent parfaitement. Le vague de semblables accusations n'en montre-t-il pas l'inanité ? Elles ne résistent pas à un moment d'examen. Pour pousser à la révolte des esprits mêmes jeunes et emportés, il faut une action continue, une sorte de pression. Si un professeur se livrait à de semblables manœuvres, ne serait-il pas immédiatement révoqué ? Mais on ne peut rien prouver de semblable, et voilà pourquoi on s'arme contre lui de ces phrases toutes faites, d'autant plus dangereuses qu'elles sont moins précises. « Il ébranle le principe d'autorité » Mais comment ? « Il lit à ses élèves toute sorte de livres mauvais et pleins d'idées pernicieuses » Mais lesquels ? – « Victor Hugo » Voilà le grand mot lâché. Victor Hugo.

Si les élèves d'un quartier se sont procuré du rhum, s'ils se sont enivrés, c'est la faute à Victor Hugo. Si une administration est assez négligente pour ne pas s'apercevoir que les élèves passent, la nuit, par dessus un mur, pour aller Dieu sait où, quoi d'étonnant ? Le professeur lit à ses élèves du V. Hugo. S'ils cassent les vitres, s'ils s'enferment dans un vestiaire, s'ils ne peuvent plus supporter les procédés jésuitiques d'une administration aussi maladroite que pusillanime, à qui la faute ? On leur lit V. Hugo. La conclusion de tout ce beau raisonnement est facile à tirer. Si c'est ainsi que l'Université forme l'esprit des jeunes gens, n'est-il pas temps de lui en enlever la direction et de la rendre à ces excellents PP. Jésuites ? Voilà le but où l'on tend. Espérons que l'administration supérieure de l'Université ne se laissera pas entraîner par les rapports mensongers des parties intéressées à lui cacher la vérité. Le seul moyen de la connaître est de faire des enquêtes sérieuses, dans lesquelles on consultera, non pas comme on l'a fait jusqu'ici, les administrateurs des lycées, mais les habitants de la ville, les parents et les correspondants des élèves, les maîtres d'étude et les professeurs. Enfin quand tous les témoignages seront unanimes à signaler la maladresse de certaines gens, le discrédit public où ils sont tombés, on connaîtra les raisons véritables des désordres, et on n'ira pas, pour les expliquer, attribuer à Victor Hugo des influences mystérieuses et révolutionnaires qui rappellent le mot fameux « C'est la faute à Voltaire ». On ne s'expose pas surtout à accuser des professeurs qui, après avoir consacré leur vie entière à une tâche presque aussi ingrate qu'elle est honorable, reçoivent pour toute récompense de leurs travaux d'injustes reproches et d'indignes calomnies.

Nous sommes loin, évidemment, de la réalité concrète de la révolte du lycée de Nevers, mais il est significatif que l'on trouve encore en 1870 les mêmes attaques contre la littérature moderne et en particulier, ici, contre les romantiques, que dans les années 1830-1852, comme nous l'avons vu à propos du passage d'Hippolyte Taine à Nevers. Les attaques, contre l'enseignement public et en particulier contre l'étude de la littérature moderne et de la philosophie des lumières, sont bien un des thèmes récurrents de la réaction cléricale.

Le rapport officiel de la Gendarmerie.

Adressé à M. le Préfet de la Nièvre le 28 février 1870 ²¹ par le Chef d'Escadron Cdt la Gendarmerie de la Nièvre. Nous le citerons intégralement car ce document est peu connu, en lui adjoignant quelques commentaires explicatifs.

Dans la nuit du 26 au 27 de ce mois, des désordres dont j'ai été témoin, ont eu lieu au Lycée de Nevers.

²¹ Rapport n° 146, ADN, M 1640. Ce rapport a été trouvé par notre collègue M. Grisot dans ce dossier contenant des pièces concernant la période de 1917. On ne sait pourquoi il y avait été placé.

*Depuis 4 ou 5 jours, les allures inaccoutumées de quelques grands élèves, des bruits qui avaient transpiré avaient donné l'éveil à l'autorité du Lycée, qui apprit que quelques meneurs cherchaient à pousser leurs condisciples à prendre part à une souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de **Victor Noir**, et à une démonstration ayant pour objet le renvoi d'un maître d'études et surtout un licenciement qui équivaldrait à un congé de 8 à 15 jours.*

Il est intéressant que le Cdt de Gendarmerie mette l'accent de suite sur le sens politique de ce mouvement, la souscription pour le monument à la mémoire de la victime du Prince Impérial. Dans le rapport manuscrit, le nom de Victor Noir est écrit en lettres plus grasses et plus grosses que le reste du texte. Sans doute cela lui paraissait-il très important. Le licenciement dont il est question serait donc une ou deux semaines de vacances supplémentaires. La suite du rapport montre que cette dernière revendication ne paraissait pas impossible à satisfaire de la part des autorités académiques.

Un acte d'insoumission eut lieu vendredi 25, dans la Classe de Seconde et un peu plus tard dans la Cour. Le Samedi matin 26, le renvoi de 5 élèves fut prononcé et M. le Proviseur, accompagné de Monsieur le Censeur, se rendit auprès des élèves et leur parlant collectivement, puis individuellement, fit appel à leurs sentiments généreux et à leur piété filiale ; les enfants parurent touchés et promirent de rester tranquilles.

Ils tinrent parole pendant toute la journée, mais au 1^{er} coup de minuit, les élèves des deux premiers quartiers éteignirent subitement la lumière, quittèrent en courant, leurs dortoirs, envahirent celui du 3^e quartier et, avant que les maîtres surveillants, réveillés en sursaut, eussent le temps de se rendre compte de ce qui se passait, ils fermèrent les deux portes de ce dortoir et les barricadèrent avec les 30 lits en fer et les sommiers.

Les plus grands, mettant le maître qui couchait dans ce dortoir dans l'impossibilité d'agir, et tenant les petits par la crainte, se mirent à entonner divers chants, entre autres les couplets de la Marseillaise, à crier, à briser des meubles et à les jeter par les fenêtres donnant sur la cour et dans la rue.

Les maîtres et les domestiques ne pouvant rétablir l'ordre, les autorités furent prévenues, un piquet de 50 hommes se rendit au Lycée et Monsieur le Général Commandant la Subdivision, essaya mais inutilement, d'apaiser les jeunes gens, alors les portes furent brisées à coups de hache, mais les barricades étaient solides et les écoliers qui s'étaient fait des armes avec les barres de fer arrachées aux lits, repoussèrent les militaires, on ne voulut pas engager une lutte dans laquelle des enfants auraient pu être blessés.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie engagea aussi les enfants à sortir du dortoir mais ils lui déclarèrent qu'ils n'en sortiraient qu'aux conditions suivantes.

1°, Renvoi du maître d'études. 2°, rentrée des 5 élèves expulsés. 3°, licenciement. 4°, départ facultatif des élèves par les divers trains. Monsieur l'Inspecteur leur répondit que le licenciement seul leur serait accordé probablement.

Un peu plus tard, Monsieur le Préfet leur ayant fait les mêmes exhortations, ils montrèrent les mêmes exigences et reçurent la même réponse.

Les deux entrées du dortoir ne pouvant être forcées et le scandale qui avait occasionné déjà de nombreux attroupements autour du Lycée, menaçant de se prolonger trop longtemps et de devenir d'autant plus prononcé qu'en raison du dimanche, il y avait beaucoup de monde dans les rues, il fut décidé qu'on pratiquerait dans le plafond, une ouverture par laquelle des cendraient des militaires qui démoliraient les barricades. Dès que ce passage fût pris, on put voir les élèves dont quelques uns ayant à la main des morceaux de bois ou des barres de fer, semblaient décidés à se défendre.

Trois personnes descendirent successivement, au moyen d'une corde du gymnase et furent suivies de 5 à 6 militaires du 67^e de ligne.

Nos seulement les élèves n'opposèrent aucune résistance et ne prononcèrent aucune mauvaise parole, mais ils applaudirent et détruisirent rapidement, eux-mêmes, les barricades.

Plusieurs furent remis entre les mains de leurs parents ou de leurs correspondants, et ceux dont les familles éloignées avaient été prévenues par télégramme, attendirent qu'on vînt les chercher.

En se livrant à ces désordres, qui ont duré de minuit à 10 heures 1/2 du matin, les élèves n'ont, certainement, eu d'autres intentions que celle de faire renvoyer un maître qu'ils trouvent trop sévère et de se procurer, par le licenciement, un congé de quelques jours. Informé vers une heure 1/2 du matin, je me suis rendu immédiatement au Lycée que je n'ai quitté qu'à onze heures, lorsque tout a été terminé.

Les autorités qui se sont rendu (sic) sur les lieux sont :

*M.M. Le Préfet de la Nièvre,
Le Général Command^t la Subdivision,
Le Substitut du Procureur Impérial,
Le Premier adjoint au Maire.*

L'auteur du rapport, malgré sa remarque initiale sur l'aspect politique du début des manifestations, semble tout au long de son récit, vouloir réduire cette révolte à un désordre de potaches défendant des revendications de discipline générale. Il passe sous silence certains détails que le journaliste du *Journal de la Nièvre* soulignait lourdement. Il signale à peine les couplets de la Marseillaise au milieu de *divers chants*, qu'il ne précise pas. Il insiste beaucoup par contre sur l'attitude pacifique des élèves lors de l'invasion de leur dortoir par les intervenants descendus du plafond, ce qui paraît surprenant étant donné leur attitude hostile au moment du percement du trou.

On a l'impression que le Chef d'Escadron commandant la gendarmerie tente de réduire cette révolte à la dimension d'un désordre banal quoique d'une ampleur inaccoutumée. On peut penser que le Préfet qui lui avait certainement demandé de faire ce rapport officiel ne désirait pas dramatiser les événements. Il y a sans doute des raisons diverses à cette attitude politique. Mais le rapport ayant été rendu au Préfet le lundi 28 février, soit le surlendemain de la révolte, ses échos publiés dans les journaux régionaux (qui n'étaient pas encore parus) n'ont pu l'influencer. Il semble plutôt que les autorités départementales suivaient des directives du gouvernement qui visaient à limiter les dégâts et à minimiser leur signification politique.

On peut remarquer que le récit de *L'Impartial du Centre* est très proche de celui de ce rapport et ne le contredit nullement. On peut donc considérer que les événements ont dû se dérouler approximativement ainsi, ce que confirment par ailleurs (ci-dessous) les souvenirs de certains des acteurs.

Le témoignage d'un des participants de la révolte.

Sur la révolte de 1870 à Nevers nous disposons d'un témoignage direct, celui de Pierre-Achille Naudin, le père d'Achille Naudin qui fut aussi ancien élève et président de l'Amicale des Anciens Élèves jusqu'à sa mort et sénateur de la Nièvre²².

Pierre-Achille Naudin pense que cette révolte est liée à l'effervescence qui régnait dans tout le pays dès le début de l'année et qui annonçait les événements tragiques qui allaient suivre, la désastreuse guerre puis la chute du Second Empire.

Au début de l'année 1870, était-ce l'annonce des événements graves qui sont arrivés plus tard, déclaration de la guerre au mois de juillet, chute du régime impérial le 4 septembre, toujours est-il qu'une certaine effervescence agitait le pays.

²² In Bulletin de liaison de l'Association Amicale des Anciens Élèves du Lycée de Nevers, 1939, pp. 57 à 59 et n° 4, janvier 1997 p. 5 et 6

Un souffle de liberté, d'indépendance et je dirais même d'insubordination passait en l'air, qui eut une répercussion jusque dans les Lycées. Plusieurs se révoltèrent, dont celui de Nevers. Voici à ce propos quelques souvenirs :

À cette époque, la discipline était appliquée, notamment par le surveillant général nommé Housset²³, avec une extrême sévérité. On peut en juger par le trait suivant :

Au réfectoire, un élève casse, par mégarde, un verre ou une assiette, le surveillant se précipite et demande : "Qui a fait cela ?". Le coupable lève la main et dit : "Je ne l'ai pas fait exprès" en offrant de payer pour réparer le préjudice. On lui répond : "Vous serez en retenue de promenade et privé de sortie". Les élèves protestent par un bourdonnement significatif.

Le lendemain, à la fin de la récréation de quatre heures, dans la cour des grands, au lieu de se mettre sur les rangs au son du tambour, les grands continuent la marche par groupes plus importants.

Le Proviseur, l'abbé Lebrun, agitait énergiquement sa sonnette en demandant : "Qu'est-ce qu'il y a ?, qu'est-ce qu'il y a ? ". Descendu dans la cour avec le censeur Favet (un colosse), il réussit à nous faire mettre sur les rangs. L'intervention du censeur ne fut pas faite pour calmer les esprits surchauffés. Il dit notamment, s'adressant aux grands : "L'autre jour, en classe, si votre professeur avait eu ma poigne, je n'aurais pas eu peur, je vous aurais bien mis au pas". Un élève de philosophie, Etienne Martin²⁴, lui répondit : "Monsieur le censeur, nous n'en sommes plus au temps de la force du poignet, et nous n'avons pas peur non plus !". "Je crois bien, répond le censeur, vous êtes en nombre".

Puis on rentra en étude. Une sanction s'en suivit : quelques élèves considérés comme meneurs furent renvoyés. Ce fut le signal de la révolte. La nuit, entre onze heures et minuit, les élèves des deux premiers dortoirs vinrent se barricader dans le troisième où j'étais. Ils étaient très excités et nous n'eûmes pas de temps à perdre pour ne pas passer la porte avec nos lits.

Au milieu de la chambre couchait, dans un lit entouré de rideaux, le surveillant Pic²⁵, auquel heureusement, les élèves n'avaient rien à reprocher. Je dis, heureusement, car j'ai souvenir que dans certains lycées, le maître fut jeté par la fenêtre.

Le pauvre, en tremblant, nous suppliait de ne pas lui faire de mal. On l'invita à aller se cacher derrière ses rideaux. Ce fut pendant quelques heures, des cris, des chansons, et un tapage infernal.

Les autorités civiles et militaires de Nevers, vite alertées, arrivèrent dans la cour et commencèrent à parlementer, en demandant ce que nous voulions. Un élève délégué par ses camarades, répondit : "Le renvoi du pion Housset, le rappel des élèves renvoyés, et quelques jours de congé".

Le censeur Favet répondit avec fermeté : "Le renvoi du répétiteur et le rappel des élèves, c'est notre affaire ; les jours de congé, vous les aurez"

La révolte continua ; bien que les grands aient mis quelques vivres dans leurs poches, la famine se fit bientôt sentir.

Pour en finir les autorités décidèrent de faire un trou dans le plafond du dortoir à l'étage supérieur, afin de nous réduire par la force. Plusieurs marchands de bois, parents d'élèves, se trouvaient ce jour-là à Nevers pour une adjudication ; je me souviens même de quelques-uns : MM. Muret, de Saint-Saulge, et Léger de Châtillon-en-Bazois, qui, de la cour, menaçaient leurs fils barricadés. Le jeune Muret répondit à son père : "tu vois bien que je ne

²³ Housset figure sur le palmarès de 1869 comme Maître répétiteur assurant la suppléance. Sans doute jouait-il le rôle de surveillant général car, en fait, ce poste n'existait pas au lycée. Il ne figure plus sur le palmarès du 8 août 1870, sans doute avait-il été muté à la suite de cette révolte.

²⁴ Aucune trace d'un Étienne Martin en Philosophie car seulement 5 élèves sont nommés sur le palmarès, par contre il y avait un Emmanuel Martin, interne, de Bizy qui avait obtenu plusieurs nominations en Math-Élem.

²⁵ Aucune trace de ce surveillant dans les palmarès, lui aussi a dû être muté en cours d'année.

peux pas sortir". Ce furent ces parents d'élèves qui descendirent les premiers par le trou fait au plafond et ce fut bien.

La surexcitation était si grande, que si des soldats ou d'autres civils avaient pris leur place, des incidents plus regrettables auraient pu avoir lieu.

La résistance fut vaincue et la révolte terminée.

Tous les élèves furent renvoyés dans leurs familles pour donner le temps de réparer les dégâts. Ceux des deux premières divisions ne furent pas repris.

Ceux de la troisième, où j'étais, ont été pardonnés, probablement parce que plus jeunes et jugés moins coupables, les aînés étant venus les trouver.

Pour terminer leurs études quelques-uns ont payé cher cette révolte. Un élève renvoyé d'un Lycée ne pouvait rentrer dans aucun autre.

Ce jour mémorable fut le 26 février 1870, jour de mon anniversaire, j'avais exactement quinze ans.

Achille Naudin a daté ce texte de *Marolles, par Prémery (Nièvre), février 1939*. Il écrivait donc près de soixante dix ans après les événements.

Ainsi Pierre-Achille Naudin raconte-t-il cette révolte. Comme on le voit, c'est au départ, une rébellion contre une discipline trop sévère et une attitude à l'égard des élèves, complètement anachronique. La réflexion d'Etienne Martin au censeur est à ce sujet caractéristique. Les mentalités avaient changé partout et le Lycée semblait ignorer cette évolution.

L'incident de départ, le bris d'un verre ou d'une assiette au réfectoire (le témoin d'ailleurs ne sait plus très bien de quoi il s'agissait alors qu'il se rappelle les noms de différentes personnes présentes), est bien minime.

Mais la réflexion du censeur faisant allusion à un incident : "*l'autre jour, en classe ... si votre surveillant avait eu ma poigne, je n'aurais pas eu peur, je vous aurais bien mis au pas*" montre qu'il y avait déjà un contentieux au moins avec les plus grands.

Le témoignage d'un autre élève.

Un autre ancien élève²⁶ apporte quelques précisions à ce sujet : *Un surveillant général du nom de Housset vient d'être nommé. Les élèves épluchent son physique ; ils lui reprochent tout ... son nez trop long, sa barbe trop noire, ses joues trop rouges, son chapeau trop haut, sa veste trop courte, les carreaux de son pantalon trop larges, son accent méridional trop prononcé ... et il avait tort de laisser mûrir dans le tiroir de son bureau un de ces fromages du midi ... Et avec tout cela il était d'une extrême sévérité.*

Les élèves s'étaient-ils d'abord moqués de son aspect physique ou sa sévérité les avait-elle conduits à le caricaturer ainsi ? Octave Lioret apporte une précision qui semble un peu contradictoire avec le témoignage de Naudin. *Toutefois il convient d'ajouter que notre surveillant de 1^e étude, le Bodu, (le père Cendre), avait coutume de raconter, pour accroître l'aspect pathétique de la révolte, que le fameux trou aurait été pratiqué, par les élèves, et non pas au plafond mais dans le plancher du dortoir, car les Sapeurs Pompiers pour forcer les élèves à se rendre, auraient mis en batterie leur grosse lance, sans succès d'ailleurs, l'eau s'écoulant au rez-de-chaussée inondait les salles d'étude. Toujours est-il que pendant de longues années, il fut question pendant les récréations du soir de cette révolte. Était-ce l'annonce d'événements graves : déclaration de guerre en juillet, chute du régime impérial en septembre 1870.*

²⁶ BL Amicale 1/1988 Article d'Octave Lioret.

Lioret a quitté le Lycée en 1930, son récit nous prouve qu'à cette époque le souvenir de cette révolte était encore vivant et semble-t-il entretenu par des membres du personnel tel M. Cendre.

Ces témoignages directs montrent au moins le flou général des récits, de la part des journalistes comme de celui des participants. Il semble aussi que l'événement ait été transformé et mythifié par la mémoire collective. Aucun des récits du moment n'évoque la présence des pompiers et tous parlent bien d'un trou fait au plafond du dortoir par où descendirent uniquement des parents d'élèves selon l'un des insurgés ou des représentants de l'autorité, un général et un commandant de la gendarmerie, selon un journal, ou des parents suivis de soldats sans armes selon l'autre.

La question de la discipline.

La discipline est presque toujours le point de départ de toutes les révoltes de lycéens et des sanctions jugées abusives contre certains élèves en sont l'élément déclencheur. Les règlements dataient tous de l'époque napoléonienne, les châtiments corporels avaient été abolis officiellement depuis le XVIIIe siècle. (Le règlement du Lycée Louis-le-Grand établi en 1769 après le départ des Jésuites n'en fait pas mention, mais prévoit 240 méthodes de contrôle non violentes). En 1809, Napoléon ne fit que généraliser ce système. Napoléon III supprima seulement l'emprisonnement, la relégation à une table de pénitence et la privation d'uniforme.

Par contre des critiques plus sérieuses portent sur les conditions de vie et de travail des élèves et en particulier des pensionnaires. Turigny ²⁷ qui écrit (*Impartial du Centre* du 4 mars 1870), un article intitulé *Variétés* à propos de la révolte du Lycée de Nevers, accuse surtout, à juste titre, *le déplorable système d'instruction*.

On sait que nous blâmons hautement tous les actes de violence, de colère ou d'insubordination, qu'ils viennent des lycéens ou de leurs pères ; mais pour cela, nous ne tenons pas quitte le système déplorable d'instruction des lycées.

Les enfants ont le plus impérieux besoin de mouvement et d'activité, le plus impérieux besoin de communiquer leurs sensations, on leur inflige neuf heures par jour de silence et d'immobilité sur les bancs ; c'est trop, c'est beaucoup trop.

Aussi la plupart d'entre eux sont physiquement étiolés, pâles ; si vous ajoutez à cela que certains sont très souvent punis de retenue, il en est qui ont à peine deux heures à donner par jour aux exercices du corps. Nous défions qu'on nous prouve que ce temps est suffisant pour développer l'organisme et constituer des corps robustes.

Il faudrait tous les jours une promenade hors la ville, un bain d'air vivifiant de la campagne.

En négligeant l'hygiène du corps au profit de la pensée, on provoque la prédominance du système nerveux et une sorte d'excitabilité factice augmentée encore par la tension intellectuelle ; le cerveau se développe pendant que la musculature s'atrophie ; on fait pousser de grosses têtes sur des corps grêles ; on fabrique des phénomènes ; on ne fait pas des hommes. Et cependant tout le monde le sait - hormis dans l'Université - que l'exercice du corps n'est pas moins indispensable que celui de la pensée, si l'on veut atteindre le mens sana in corpore sano.

Le manque d'exercice physique suffisant et de lassitude corporelle, produit cette sensibilité nerveuse, ce névrosisme des reclus qu'on observe à son apogée dans certains couvents ; en face de cette irritabilité facile quelle vie faites-vous à cet homme qui subit le même supplice - le pion - irritable aussi parce qu'il est lui aussi, condamné à l'immobilité, au silence dont il souffre.

²⁷ Voir plus haut à propos de la révolte de 1838

Obligation exagérée du silence, neuf heures de silence par jour à des enfants ! Et pour calmer l'éréthisme d'une semblable situation imposée à ces esprits légers, distraits, étourdis, actifs, turbulents, ces topiques vénérables des racines grecques, du latin mal compris, du grec insondé, à apprendre, à lire et relire, pour les loger, tant bien que mal, dans sa mémoire.

Quatre heures de silence et d'immobilité, c'est suffisant, demandez-le aux professeurs.

Pourquoi, les devoirs écrits une fois faits à l'étude, en dehors de la classe, ne laisserait-on pas chacun étudier ses leçons en se promenant s'il le préfère ? Pourquoi ne rien donner aux travaux manuels ? Pourquoi ne voit-on dans les lycées, ni atelier de tourneur, ni outil de menuiserie, de serrurier ? Pourquoi ne pas concéder quelques heures de plus à l'hygiène physique des lycéens ?

Du latin ! du grec ! mais quiconque ne veut pas se faire professeur de ces langues peut en acquérir, en peu de temps, un bagage suffisant pour parler grec devant ceux qui ne l'entendent pas ! Et croyez-vous qu'il en reste de longues traces de ces langues péniblement acquises ... ébauchées, veux-je dire ? ... Je défie le plus fort de mes camarades en grec de m'écrire dans la langue de Démosthène ces simples mots : « Je te souhaite bonjour et bonne santé » S'il le fait sans le secours de ses livres, je l'embrasserai pour l'amour du grec, comme dit Molière.

Ainsi dix ans de lycée se résument ainsi : développement physique entravé, moitié de temps perdu, savoir acquis très incomplet ... Ah ! mais oui ... et la routine ?

Puisque notre temps est aux enquêtes, et que c'est là-dedans que viennent se noyer les questions dont la solution presse, qu'on demande, - à propos de la mortalité des nouveaux nés, - à l'Académie de médecine, son avis sur les conditions hygiéniques qui doivent présider au développement physique et intellectuel des lycéens, et vous verrez si la science vous répondra qu'il faut imposer aux enfants de 8 à 18 ans, neuf heures par jour d'immobilité et de silence.

Si donc les révoltes des lycées sont le résultat d'un phénomène physiologique, comme le prouve encore leur apparition ordinaire à l'époque où, au sortir des temps sombres et tristes, on commence à se sentir revivre par la perception des premières effluves du beau temps ; si c'est la révolte du sang, plus vif à cette saison, animant les cerveaux rendus artificiellement excitables par la violation persistante des lois de la nature et des préceptes de l'hygiène, que feront les sévérités, les expulsions ? Le contraire de ce que l'on attend.

À un autre point de vue, l'élève de seconde renvoyé à ses parents, s'il veut piocher, ira à Paris dans une institution spéciale à la préparation au baccalauréat, et sera reçu bachelier deux ans avant ses camarades restés à essuyer de leurs pantalons les bancs poudreux des lycées.

Résultat que j'ai constaté assez de fois à Paris pour pouvoir affirmer sa réalité fréquente.

Turigny reproche à juste titre à l'enseignement des lycées de négliger complètement l'exercice physique et les travaux manuels, d'imposer une discipline de travail, silence et immobilité, insupportable même par des adultes, et d'être trop intellectualisé. Ce texte est intéressant car il insiste sur des points que d'autres critiques laisseront plus en retrait.

Il y a quand même une attaque sur le contenu même des études : *ces topiques vénérables des racines grecques, du latin mal compris, du grec insondé à apprendre, à lire et relire, pour les loger, tant bien que mal, dans sa mémoire.* Il oppose leur aridité et leur absence d'intérêt pour les enfants, au caractère naturel de leur esprit et de leur tempérament.

Mais ce qui est plus important, c'est l'attaque générale contre l'enseignement des langues anciennes. Certes, Turigny se fait l'écho de critiques déjà anciennes comme on a pu le voir dans les chapitres précédents de l'histoire du Collège et Lycée de Nevers, mais il annonçait surtout l'offensive beaucoup plus importante qui aura lieu quelques années plus tard, autour de 1890. Rappelons que la réaction cléricale après 1830 voulait donner la priorité à l'enseignement des *humanités* et en particulier à l'enseignement grammatical pour

combattre les dangers des idées philosophiques et littéraires des *modernes* et ceux de l'enseignement scientifique. L'Empire, s'appuyant sur le clergé, avait favorisé cette tendance, comme on l'a vu dans le cadre même du Collège et Lycée de Nevers.

Turigny aurait pu aller plus loin dans sa critique, car les études au Lycée avaient surtout pour effet de développer la mémoire et non l'intelligence et elles étaient essentiellement littéraires, ne laissant pratiquement aucune place pour les sciences physiques, naturelles ou humaines. Même si l'on avait timidement réintroduit dans le système napoléonien, un peu d'histoire, de mathématiques et de physique, ces disciplines étaient considérées y compris par les professeurs qui les enseignaient comme tout à fait secondaires par rapport aux *humanités*²⁸

L'état déplorable des établissements secondaires.

Mais d'autres critiques apparaissent souvent, lors des révoltes de lycéens, au sujet de leurs conditions de vie, surtout à l'internat. Les locaux sont souvent en piteux état, l'hygiène absente, et la nourriture détestable. "*Est-ce un collège, une ferme ou une auberge, que cette vaste mesure aux persiennes pourries au fond d'une cour ?*" écrivait un inspecteur dans son rapport en 1887 sur le collège de Pertuis. Celui de Grasse, établi dans une ancienne distillerie de parfum, en ruine, est "*d'une misère sordide et au dénuement absolu ... on ne répare rien, on ne nettoie rien, on n'a pas le goût de vivre*". Au Lycée de Nancy, un des meilleurs de province, les élèves se plaignaient vers 1830 de ne pouvoir dormir parce que leurs matelas étaient infestés de poux. La réforme qui suivit leur fournit des lits de fer et une table de chevet par élève car jusque-là ils ne disposaient que d'une étagère pour y entreposer toutes leurs affaires. En 1842, cependant, les inspecteurs de passage dans ce Lycée se déclarèrent suffoqués par l'odeur des latrines. En 1862, on installa, grande modernité, une salle d'eau pour le lavage des pieds, une fois par quinzaine²⁹. Nous en trouverons un témoignage, concernant le lycée de Nevers, dans les souvenirs de Duhamel (année 1899-1900).

À l'époque des révoltes des lycées, nous trouvons un témoignage détaillé sur le collège de La Châtre. Dans le numéro 121 du Vendredi 11 mars 1870, de *L'Impartial du Centre*, en page 3, dans la rubrique Indre, F. Mordon qui se présente comme *Un de vos concitoyens* adresse un véritable pamphlet *À Messieurs les membres du conseil municipal de La Châtre* à propos de l'état désastreux du collège de cette ville.

Il parle d'un *établissement effondré, ruiné, délabré*. Après avoir rappelé l'histoire de ce collège, il revient sur son état actuel : *les murs d'enceinte en partie abattus, sont en communication avec une ruelle, sorte d'impasse ... mal hantée. La cour de récréation est amoindrie ; le jardin entièrement supprimé, est abandonné comme chantier de dépôt pour les immondices de la ville. L'établissement ... depuis plus de trente ans, n'a été l'objet d'aucun entretien, tombe en ruines et présente l'aspect le plus misérable ... avec la ruine matérielle ... on a consommé sa ruine morale ... on a dégoûté les hommes qui se sont succédé au principalat du collège, et aujourd'hui ce squelette, mutilé et amoindri, ne contient plus que deux élèves internes et quelques externes ...* Et F. Mordon soutient que cette décadence a été voulue et même organisée par les édiles de la ville.

Ce tableau du collège de La Châtre pourrait correspondre à l'état de beaucoup d'établissements de province. Le lycée de Nevers avait été réhabilité en 1862, il était donc encore en assez bon état, mais nous verrons plus loin que l'absence de travaux d'entretien, la surcharge des effectifs, faute de possibilités d'agrandissement, lui donneront vite un aspect tout aussi délabré. Ce sera notamment le cas à l'époque de Jules Renard.

²⁸ Voir Théodore Zeldin op. cit. Tome 2 chap. 6, pp.275 et suivantes

²⁹ Détails empruntés à l'ouvrage de Zeldin, id. pour les paragraphes suivants

Résumé de la Conférence pédagogique faite à Sornes par M. l'Inspecteur le 30 8-1900

Par Auguste Roy
Instituteur de 4^{ème} classe à Saint-Martin-du-Puy

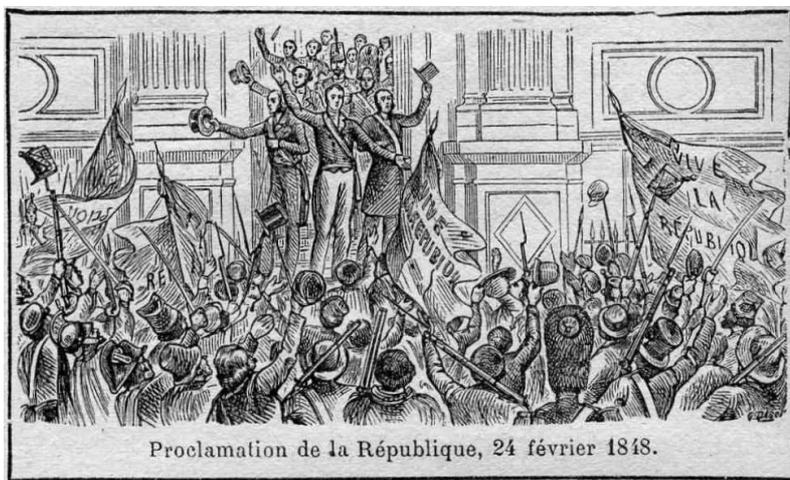
Sujet proposé :

Enseignement de l'histoire dans les écoles publiques. – Rôle de l'histoire contemporaine et de l'histoire locale.

Nota. – MM. Les Instituteurs et M^{me} les Institutrices, au lieu d'avoir à préparer un travail sur cette question, auront à faire le compte-rendu de cette conférence.¹

L'enseignement de l'histoire n'est pas assez démocratique ; on parle trop des faits et gestes de nos anciens rois et pas assez des luttes de nos pères pour conquérir la liberté. De plus, on s'étend beaucoup trop sur les commencements mérovingiens, carolingiens etc. et pas assez sur la période contemporaine. Les manuels d'histoire en usage dans nos écoles présentent presque tous ces deux inconvénients, notamment ceux de Blanchet. On n'en trouve aucun non plus qui soit écrit dans l'esprit des idées nouvelles qui tendent de plus en plus à réprover toute espèce de guerre et surtout les guerres de conquêtes. Ce ne sont au contraire que récit de batailles, gravures représentant le plus souvent des hommes en train d'égorger leurs semblables. Un journal pédagogique traite avec raison "d'éducation de sauvages" l'enseignement de l'histoire ainsi compris. Nous devons réagir avec énergie contre ces mœurs plutôt dignes de nos ancêtres les Gaulois ou les Francs et qui sont malheureusement encore trop répandues chez nous. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter les nationalistes et tous ceux qui prêchent des idées de revanche à propos de l'Alsace-Lorraine ou de Fachoda. L'enseignement de l'histoire doit servir surtout à l'éducation civique des enfants, et non à leur inspirer la haine ou le mépris des autres peuples.

La partie la plus importante de l'histoire, celle à laquelle il faut consacrer le plus de temps et de soins c'est l'histoire contemporaine, c'est-à-dire la période qui s'étend de 1789 jusqu'à nos jours. Il faut partir de la déclaration des Droits de l'Homme, suivre pas à pas chacune de ces grandes idées et voir comment, peu à peu, on est arrivé à les faire passer dans la pratique. C'est ainsi que l'on arrivera à préparer des électeurs réfléchis et sincèrement républicains. On montrera comment, par exemple, l'idée de liberté formulée par l'Assemblée Constituante, puis étouffée par Napoléon 1^{er}, reparait dans la Charte de Louis XVIII puis éclate de nouveau en 1830 et surtout en 1848 où l'égalité politique fut pour la première fois proclamée en France.



¹ *Bulletin de l'Instruction Primaire*. Département de la Nièvre. N° 66 – Août-Septembre-Octobre 1900 – p. 3811

Le suffrage universel n'a malheureusement pas donné les résultats qu'on en attendait ; le peuple est encore trop ignorant, trop facile à tromper. C'est aux instituteurs qu'incombe la tâche de l'éclairer, de lui faire connaître ses véritables intérêts, de lui apprendre à distinguer ses vrais amis, de ceux qui ne le flattent que pour le duper.

Nous devons faire comprendre à l'enfant que par son bulletin de vote, il peut faire arriver un idéal meilleur, c'est-à-dire faire qu'il y ait plus de justice, de liberté, de solidarité dans la société.

Si nous devons consacrer plus de temps, donner plus de développement à la période contemporaine, cela ne signifie pas qu'il faut supprimer complètement tout ce qui est antérieur à la Révolution. Non, nous ne renierons pas notre passé, seulement nous ferons un choix. Nous laisserons de côté tout ce qui est inutile et nous ne retiendrons que les grands faits ou les grands hommes qui ont véritablement influé sur la marche du progrès. Et pour rendre tout cela plus clair, plus intéressant et plus vivant, on fera appel aux souvenirs locaux, on fera des comparaisons avec ce qui se passe de nos jours. Ainsi, ce que nous faisons actuellement en Algérie et en Tunisie ressemble beaucoup à ce qu'ont fait autrefois les Romains en Gaule. Ils construisaient des routes, bâtissaient des villes, répandaient partout la civilisation. On trouve encore fréquemment un peu partout les traces de leur passage, voies romaines, médailles, vases.



Un château féodal.

Parmi les grands faits dignes d'être conservés parce qu'ils caractérisent une époque ou permettent de comprendre certains événements, on peut citer le rôle des monastères pendant l'époque mérovingienne et plus tard celui des châteaux féodaux. Ce sont les moines qui ont sauvé la civilisation romaine d'une destruction complète lors des invasions barbares, ce sont les moines qui nous ont conservé les livres des anciens, ce sont eux aussi qui ont commencé à défricher, à cultiver les terres. De même les châteaux forts des seigneurs ont au début joué un rôle utile, quand ils protégeaient les paysans contre les pirateries des Normands.

Seulement quand le danger normand eut disparu, le rôle du château fort changea. Le seigneur profita de la force pour opprimer les paysans au lieu de les protéger. A ce sujet encore, il ne faudra pas manquer, surtout s'il existe ou a existé un château fort dans la région, de raconter l'histoire des principaux seigneurs voisins, pour donner une idée de ce qu'était la société à cette époque où ils étaient sans cesse en guerre les uns contre les autres. Jusqu'alors, on n'avait pas eu de documents suffisants sur l'histoire locale. Une histoire du Nivernais en préparation comblera heureusement cette lacune². Les maîtres pourront trouver dans cet ouvrage les renseignements qui leur manquent. En attendant, ils pourraient déjà recueillir des matériaux qui leur permettraient de faire plus tard une monographie de la commune qu'ils habitent. Cette monographie serait divisée en deux parties :



Un serf.

² Il s'agit très certainement du livre d'Elicio Colin *Petite Histoire du Nivernais - Le Nivernais et les principaux événements de l'histoire générale*, parue en 1901 chez Ropiteau à Nevers. A ce sujet voir l'article " Charles Dessez, Inspecteur d'Académie de la Nièvre, et l'enseignement de l'Histoire à l'école primaire dans les *Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Education* n° 20 page 40.

- 1° géographie physique et économique de la commune.
- 2° son histoire dans le passé.

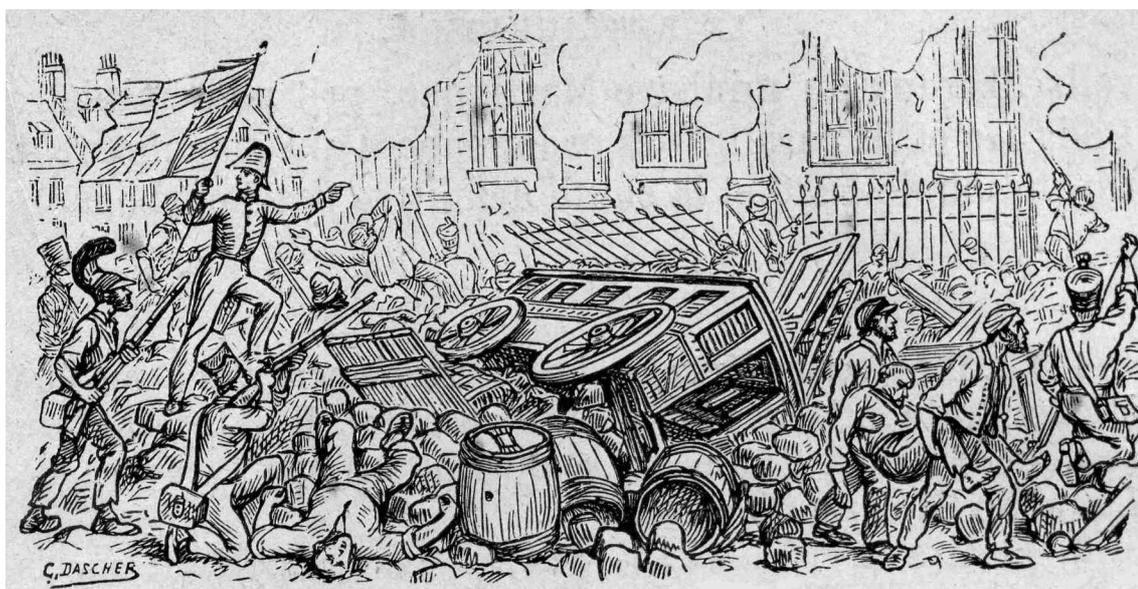
C'est évidemment la seconde partie qui présente le plus de difficultés. Cependant dans le département de la Nièvre, les souvenirs historiques ne manquent pas. La lutte des seigneurs de Saint-Pierre-du-Mont contre les évêques d'Auxerre, et celle des comtes de Lormes contre ceux de Château-Chinon rappelleraient l'époque féodale et en donneraient une juste idée.

La charte accordée par les évêques d'Auxerre à la commune de Varzy en 1202 contient les meilleurs arguments contre le servage. La lecture d'une copie de cette charte ferait sans doute parfaitement comprendre aux enfants pourquoi les habitants des villes s'unissaient pour former des communes. Vézelay nous rappellerait les croisades et aussi les persécutions contre les hérétiques albigeois. Le passage de Jeanne d'Arc à St-Pierre-le-Moûtier : la guerre de Cent ans. Plusieurs villes de la Nièvre ont été le théâtre de luttes entre catholiques et protestants, entre autres La Charité. L'histoire de Vauban, patriote et démocrate et à qui on vient d'élever un monument à Bazoches, ferait connaître à la fois la gloire et la misère du siècle de Louis XIV. Les Etats Provinciaux de Nevers expliqueraient ceux de Versailles, car les choses s'y sont passées d'une même façon ; ils avaient même émis le vœu que les privilèges fussent supprimés, vœu réalisé dans la séance du 4 août 1789.

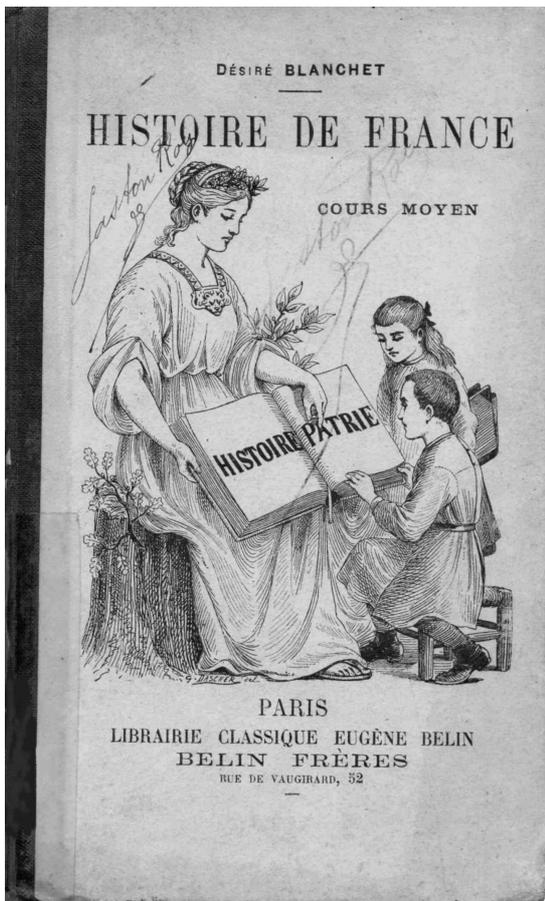
Plus près de nous, il y a les Dupin, nés à Varzy, dont l'un était président de la Chambre au coup d'état de 1852. Comme on voit, toutes les époques, tous les grands événements ont laissé des traces dans notre département.

Tous ces souvenirs feront mieux comprendre aux élèves les luttes soutenues par nos pères pour la conquête de nos libertés et qu'il est de notre devoir de conserver.

L'Instituteur de St-Martin-du-Puy
Roy



NB : Toutes les illustrations de ce texte sont tirées des livres d'Histoire de France de Désiré Blanchet du début du XX^{ème} siècle.

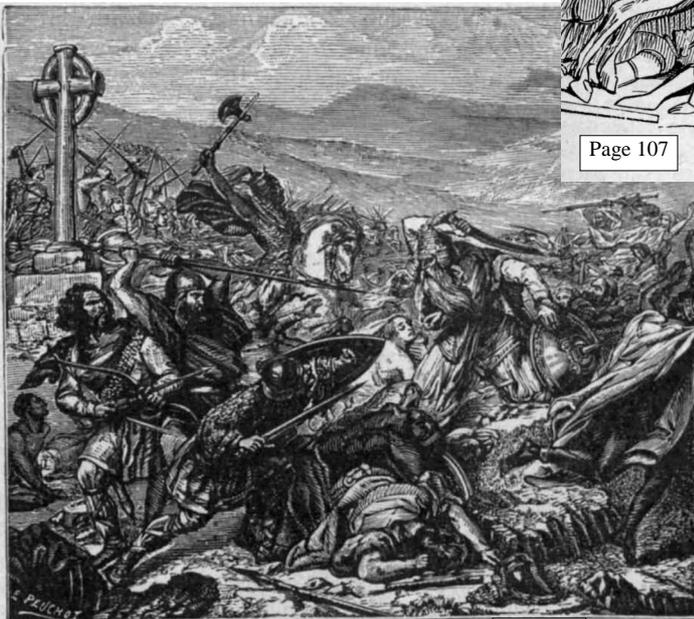


Bataille de Bouvines. Page 54



Page 107

Bataille de Marignan.



Bataille de Poitiers.

Page 25

Auguste Roy écrit : " ... Les manuels d'histoire en usage dans nos écoles présentent presque tous ces deux inconvénients, notamment ceux de Blanchet. On n'en trouve aucun non plus qui soit écrit dans l'esprit des idées nouvelles qui tendent de plus en plus à réprover toute espèce de guerre et surtout les guerres de conquêtes. Ce ne sont au contraire que récit de batailles, gravures représentant le plus souvent des hommes en train d'égorger leurs semblables." Il parle du livre de Désiré Blanchet : « Histoire de France, Cours

d'histoire à l'usage de l'enseignement primaire (programmes officiels de 1894) « édité chez Belin en 1899 (Bibliothèque du Musée Nivernais de l'Education n° inv. 3066, cote 94.BLA - CM). Ancien élève de l'école normale supérieure, Blanchet était professeur agrégé d'histoire et de géographie aux lycées Charlemagne, puis Fénelon et à l'association de la Sorbonne. Il était proviseur du lycée Condorcet en 1900. Son ouvrage montre en effet de nombreuses gravures de bataille. Dans l'avertissement, Désiré Blanchet écrit : " Nous nous sommes inspiré des instructions que l'auteur des programmes scolaires de la ville de Paris a données aux instituteurs. « En histoire, dit-il, le maître devra s'attacher à fixer dans l'esprit des élèves le caractère distinctif des périodes, le sens général des événements, le rôle marquant et national des hommes, sans entrer dans les détails dont la multiplicité ne produirait que la confusion. » [ndlr]

Les Écoles à Cercy-la-Tour de 1834 à 1950.

Yves DUCROIZET 

L'ÉCOLE DES GARÇONS

Avant la loi GUIZOT du 28 juin 1833, il n'existait pas d'école à Cercy-la-Tour. Le curé donnait des notions élémentaires d'écriture, et les enfants des plus aisés pouvaient augmenter leur savoir en allant au collège de Decize, ou à Moulins-Engilbert. C'est vrai que jusqu'à la moitié du XIX^{ème} siècle, l'instruction était plutôt considérée comme un luxe réservé à certaines classes privilégiées de la société, et on ne voyait pas l'utilité d'instruire les enfants pour qu'ils restent dans la petite exploitation agricole de leurs parents.

Aussi la loi GUIZOT prescrivait l'établissement d'une école élémentaire dans chaque commune. La municipalité cercycoise, conduite par M. MASSIN, s'occupa activement de ce dossier, et le premier mars 1834 s'ouvrait à Cercy-la-Tour la première école communale avec Jacques GONIN comme instituteur.

Il faut noter qu'en 1837 il n'y avait que 59 écoles primaires ouvertes dans le département de la Nièvre.

Les critères d'appréciation de la valeur des instituteurs n'étaient guère précis : ainsi Jacques GONIN se vit-il suspendu de ses fonctions le 14 août 1838 pour un mois avec privation de son traitement, sur plainte reçue, pour quatre raisons :

- 1°) négligences.
- 2°) néglige à donner aux enfants l'éducation religieuse.
- 3°) exercice de l'état de menuisier incompatible avec les fonctions d'instituteur.
- 4°) de vivre publiquement avec une concubine depuis la séparation d'avec sa femme et d'être ainsi un exemple de scandale.

Son dossier contenait pourtant une lettre très élogieuse signée par le maire, les adjoints et 40 personnes de la commune.

La location de la maison d'école et le traitement de l'instituteur représentaient la somme de 200 francs en 1838.

Le bâtiment abritant l'école se dressait dans la rue de Bourgogne.

Un comité d'instruction primaire composé de Jean-Marie QUOY, Jean-Charles LAULT, tous les deux propriétaires à Cercy-la-Tour, Etienne PERRUCHOT curé de Cercy-la-Tour fut mis en place le 25 mai 1834. Ce comité était chargé de surveiller si l'éducation des enfants était faite convenablement par l'instituteur, et de recevoir les observations et les réclamations des parents tous les premiers lundis de chaque mois.

En 1836, le conseil municipal étudia un projet de construction ou d'acquisition d'une maison d'école. Devant les sommes importantes déjà engagées par la commune pour construire la clôture du cimetière, la municipalité cercycoise et les principaux propriétaires ajournèrent ce projet.

Depuis le 10 août 1840, la commune avait loué au sieur COPIN, un bâtiment situé sur la place St Pierre pour servir de logement à l'instituteur et de salle de classe. Le loyer annuel s'élevait à la somme de 200 francs.

La municipalité conduite par M. JAUBERT reconnu, en janvier 1843, la nécessité de posséder une maison d'école et accepta d'acheter pour la somme de 5 400 francs la maison LARDEREAU, située dans la rue de Bourgogne. Trois mois plus tard, cette même assemblée reconnut qu'elle ne pouvait effectuer cet achat, trouvant le prix trop élevé et les réparations à y effectuer pour rendre cette bâtisse logeable trop importantes. Elle proposa alors d'acheter pour la somme de 1 200 francs une partie du champ de la Vigne appartenant à Léonard THIBAUDIN, pour y faire construire une maison d'école. Ce terrain, par sa proximité du centre du bourg, convenait parfaitement pour cet emploi.

La construction d'une école primaire et d'une mairie sur ce terrain représentait une dépense d'environ 9 600 francs. Devant cette somme très importante, le conseil municipal proposa la vente de terrains communaux et demanda à M. Le Préfet de la Nièvre de solliciter auprès des administrateurs des fonds du département et, après, de M. le Ministre des travaux publics, des secours, afin de pouvoir édifier une école et une mairie.

Des réponses affirmatives arrivèrent, les fonds nécessaires à cette construction furent débloqués, et, le 14 mai 1844, à 4 h. du soir, fut placée la première pierre de la maison d'école et de la mairie par M. le Vicomte Etienne BRUNEAU de VITRY, riche propriétaire demeurant au château de Saint-Gratien, chef de bataillon de la garde nationale, Louis THEVENET, Louis GUILLIEN, capitaine de la garde, Jean-Marie QUOY membre du conseil d'arrondissement, Joseph ANCEAU de Chaumigny, suppléant du juge de paix du canton de Fours, Pierre LEFORT propriétaire aux Arreaux, ancien maire de Cercy-la-Tour, Joseph DESSURGE, Paul DUFORT, Claude PERROD, propriétaires demeurant à St Gratien, Jean-Baptiste BRIET capitaine de la garde nationale de St Gratien, Louis MARTIN propriétaire à Cercy-la-Tour, DENURGES propriétaire à Isenay, Gilbet Jacques LEVEILLEE huissier à Fours, Alphonse DIERE huissier à Cercy-la-Tour, Louis Charles POUILLAT, Jean-Marie LAULT, JUIF fils Jacques BLONDEAU, Jean BOIZOT, BOLLET propriétaire à Autun, officier de la garde nationale, JAUBERT maire de Cercy-la-Tour, Guy Marie THEVENET

Les travaux de construction de cette bâtisse furent très mal exécutés par les artisans chargés de les réaliser. Ainsi le conseil municipal, dans sa séance du 12 mars 1848 refusa de payer les sieurs AUROUSSEAU charpentier à Decize et MAYOT plâtrier dans cette même commune, pour mauvaise exécution des travaux, trouvant la solidité mal assurée et l'état des bâtiments menaçant.

En 1855 la maison d'école se trouvait dans un état pitoyable, l'escalier devait être reconstruit, les galandages, les carrelages devaient être refaits, les portes rajustées qui, par suite de l'inclinaison des carrelages offraient en dessous des jours énormes. Toutes ces malfaçons provenaient d'une mauvaise exécution du travail par les entreprises, et d'un manque absolu de surveillance de la part de l'architecte.



INSTITUTEURS :

1850 : DUMONT

janvier 1852 : Jean BRULLARD venant d'Alligny-en-Morvan

1857 : M. COLLARD instituteur et secrétaire de mairie 120 F pour 1859

23 août 1863 : François PREGERMAIN instituteur et secrétaire de mairie jusqu'en 1894.

La salle de classe était construite pour contenir entre 70 et 80 élèves. En 1872 M. PREGERMAIN pouvait compter dans sa salle 120 enfants, nombre qui tendait à s'accroître.

Une nouvelle classe fut édiflée en 1873 côté ouest avec M. LE BRETON comme instituteur adjoint.

1873 : construction d'un puits

1881 : construction de préaux

1887 : Construction d'une nouvelle classe côté Est, avec M. François DEPONGE comme instituteur.

30 septembre 1889 : Louis LHERBETTE venant de Châtillon-en-Bazois instituteur

1890 : François GAGNEPAIN, venant de Garchizy ; ancien élève de l'école normale de Varzy, ce jeune maître d'école était né le 23 septembre 1866 à Raveau. Il quitta Cercy-la-Tour le 15 avril 1900 pour le muséum d'histoire naturelle où il exerça les fonctions de préparateur des hautes études, puis sous-directeur de laboratoire. Il fut l'auteur de très nombreux ouvrages de botanique, et étudia en particulier la flore de la Nièvre, ainsi que la "tératologie" qui est selon LAROUSSE la science des monstres. Ces travaux furent récompensés par la légion d'honneur. Il décéda à Nice en 1952. Une rue de Nevers porte son nom.

Pierre Alphonse CROCHET s'installa à l'école de Cercy en 1892. Né le 8 septembre 1865, il fut instituteur à Fours en 1882, à Coulanges-lès-Nevers en 1885, puis, après un séjour à Cercy-la-Tour, fut nommé à Millay.

1894 : Joseph Edmond PREGERMAIN, né le 16 février 1859 à St Léger-le-Petit (Cher) fils de François PREGERMAIN. Elève de l'école normale de Varzy du 1^{er} octobre 1875 au 1^{er} août 1878, puis nommé instituteur à Nevers le 18 octobre 1878, à Montigny-sur-Canne le 16 octobre 1883, à Larochemillay le 29 septembre 1887 avant de s'installer définitivement à Cercy-la-Tour. Il obtint le brevet élémentaire le 10 novembre 1878, le brevet supérieur le 22 octobre 1881, le certificat d'aptitude pédagogique le 1^{er} avril 1887, la mention honorable le 10 juillet 1900, et la médaille de bronze le 10 juillet 1907.

Le 4 décembre 1896, René Alfred ROBIN fut nommé instituteur à Cercy-la-Tour. Né le 14 juin 1872 à Paris, il fréquenta d'abord l'école normale de Varzy de 1889 à 1892, puis fut nommé instituteur à Aunay-en-Bazois et à La Rochemillay deux ans plus tard. Il quitta Cercy-la-Tour le 15 octobre 1899 pour enseigner à l'école de La Barre à Nevers.

Camille CHAMBON le remplaça. Il était né le 1^{er} août 1870 à Myennes, et avait enseigné dans les écoles de Marigny-l'Eglise, Montsauche, Moulins-Engilbert, avant de venir s'installer à Cercy-la-Tour. Il fut nommé à l'école de La Barre à Nevers en 1902.

Edme BOIDOT, né le 15 avril 1875 à Pougues, qui, après avoir enseigné dans les écoles de La Machine, Urzy, Decize, fut nommé instituteur à Cercy-la-Tour le 16 avril 1900. Il conserva ce poste jusqu'au 1^{er} octobre, date où il fut nommé comme suppléant à Nevers.

Gustave THURIOT, né le 7 janvier 1877 à Raveau, et venant des écoles de Cosne et de Cossaye, donna la classe à Cercy-la-Tour du 24 août 1900 au 15 février 1902. Il fut nommé ensuite à Château-Chinon. Du 3 février au 1^{er} octobre 1902, Joseph MAITRON fut maître d'école à Cercy-la-Tour. Il avait été instituteur à Sully-la-Tour, à Saint-Pierre-le-Moutier, et à Saint-Saulge. Il quitta Cercy pour La Charité.

Un autre instituteur, Paul Ernest BAILLY, né le 3 avril 1876 à Gouloux, enseigna d'abord à Arleuf, puis à Planchez-en-Morvan, à Donzy, à La Nocle-Maulaix, et ensuite à La Chapelle, avant de venir s'installer à Cercy-la-Tour du 26 août 1902 au 13 janvier 1904.

Claude NAMY, né le 19 mai 1872 à Châteauneuf-Val de Bargis, enseigna d'abord dans le département du Rhône avant de venir dans la Nièvre où il eut à s'occuper des enfants des communes de Marzy, Cosne, La Charité-sur-Loire et Cercy-la-Tour de 1902 à 1905.

Le 17 janvier 1905, Louis NOURY, né le 28 juillet 1882 à La Collancelle, fut nommé instituteur à Cercy-la-Tour. Il avait enseigné dans les écoles primaires de Château-Chinon Campagne et de Sémelay. Il quitta Cercy-la-Tour le 20 octobre 1908 pour Saint-Saulge.

Emile RAVASSAT, né le 29 avril 1885 à Bazolles, arriva à Cercy-la-Tour le 1^{er} mars 1905. Il avait débuté dans ce métier à Charrin trois ans auparavant, et avait enseigné ensuite à Decize. Il quitta Cercy-la-Tour le 1^{er} octobre 1906 pour accomplir son service militaire.

On trouve également M. NANCY, instituteur adjoint en 1906.

Louis LICOT, né le 16 janvier 1879 à Bitry, fut nommé instituteur à Nolay en 1900, puis à Moulins-Engilbert, à Luthenay-Uxeloup, avant de venir enseigner à Cercy-la-Tour en 1905. Il quitta cette commune pour celle de Raveau en 1909.

Marcel ROUGELOT s'installa à l'école primaire de Cercy-la-Tour le 31 juillet 1908. Né le 14 juillet 1880 à Empury, il fut nommé instituteur à Saint-Honoré-les-Bains, Alligny-en-Morvan, Lormes, et après un séjour de deux ans à Cercy-la-Tour, retourna à Lormes.

Du 8 octobre 1908 à octobre 1910, Louis BONNOT enseigna à l'école de Cercy-la-Tour avant d'être nommé à Fourchambault.

Le 1^{er} octobre 1909, Marcellin ROUX, né le 15 septembre 1887 à La Chapelle-Saint André, fut nommé instituteur à Cercy-la-Tour. Il quitta cette commune pour celle de Val-de-Bargis.

Gaston ROCHE, né en 1886 fut également nommé maître d'école à Cercy-la-Tour en 1909.

1911 : Joseph Edmond PREGERMAIN (1859-1927) Gaston ROCHE instituteurs.

1919 : Jean OUAGNE, Eugène AIRNEST et Gaston ROCHE instituteurs.

1921 : Louis BOURDEAU, directeur, Eugène et Jean AIRNEST, instituteurs.

1926 : Louis BOURDEAU directeur, Gilbert JOLY, Roland MILLOT.

1931 : Louis BOURDEAU directeur, Gilbert JOLY et Marthe BOULE

En 1922, M. Louis BOURDEAU directeur de l'école des garçons créait un cours d'enseignement postscolaire agricole, conformément aux prescriptions du décret du 13 juillet 1920.

En 1928, la commune mit à la disposition de l'école des garçons un cinéma éducateur. Il fut installé dans l'ancienne salle de la mairie, et dirigé par le directeur de cette école.

En 1929 Gilbert JOLY était instituteur.

1934 : Lucien CABARAT.

1935 : René MARLIN venant de Thianges.

1938 : Lucien CONDOM venant de Alzon (Gard)

1939 : Louis VIGIER

1942 : M. GOQBLIN

1945 : Justin LEMAITRE

1944 : Eugène GRENNE jusqu'au 24/08/1946.

1946 : Marcel Pierre PAUL, Justin LEMAITRE et son épouse Antonie BONDOUX

L'ÉCOLE DES FILLES LES SOEURS L'ÉCOLE MATERNELLE

L'abbé MARTIN, curé de Cercy-la-Tour fit le 6 mai 1852, part au conseil municipal de cette commune, de son intention d'établir à perpétuité une maison d'éducation pour les jeunes filles, établissement qui serait dirigé par des religieuses dont la congrégation est reconnue par l'État. L'assemblée municipale conduite par le docteur d'ANFOSSY, maire, approuva à l'unanimité ce projet, reconnaissant la fondation d'un tel établissement et les heureux résultats qu'il était appelé à produire comme un immense bienfait pour les habitants de la localité, remercia l'abbé MARTIN d'avoir pu réunir par souscription la somme de 7 940 francs nécessaire pour la fondation de cette école, et lui promit son concours, avec le regret de ne pouvoir aider au financement de cet établissement, la commune se trouvant trop endettée. Cette école de filles, nouvellement installée, s'élevait en bordure de la rue des Fossés (rue des Écoles actuellement) sur un terrain dénommé "l'Ouche des Bœufs".

Le 4 novembre, aucune institutrice n'était encore en place pour administrer cet établissement, et le conseil municipal décida alors qu'il serait dirigé par les sœurs de la congrégation de la Providence de Portieux.

Le 12 mars 1854, l'abbé MARTIN, curé, fit donation à la commune de Cercy-la-Tour, par sous-seing privé de l'immeuble renfermant l'école des filles.

La nécessité de nommer une troisième sœur dans cet établissement, obligea, en juin 1855, la municipalité à prendre en charge la dépense des trois sœurs, s'élevant à la somme de 1200 francs. Ces religieuses devaient s'occuper de l'éducation de plus de 60 jeunes filles, et en plus, visiter les malades. En 1856, une salle d'asile où les jeunes enfants, admis dès la plus tendre enfance, grandissaient et laissaient à leurs mères la possibilité de contribuer par leur travail aux charges de la famille, vint compléter cette école.

En 1858, aucune de ces trois sœurs ne visitait les malades, trop occupées par le temps d'enseignement et d'entretien des classes. La commune de Cercy ne comptait ni médecin¹, ni sage-femme, ce qui causait le plus grave préjudice à toute la population.

Le conseil municipal accepta la venue à Cercy-la-Tour d'une sage-femme instruite. Cette femme devait donner gratuitement des soins aux pauvres, vacciner les enfants, être toujours disponible pour pratiquer son ministère, et donner les premiers soins dans les cas urgents. Trouver une sage-femme qualifiée n'était pas chose facile à cette époque. Ainsi, le préfet de la Nièvre conseilla en 1860 au maire de Cercy-la-Tour, de se mettre d'accord avec les religieuses de l'établissement installé sur cette commune, pour que ces dernières visitent les malades. Les sœurs acceptèrent, à la condition toutefois qu'il leur soit fourni divers produits pharmaceutiques, ainsi qu'un âne et une voiture.

Pour satisfaire cette demande, la commune vota la somme de 1 574,85 francs, et la répartit ainsi :

¹ Le docteur Eugène Baltazar d'ANFOSSY décéda en décembre 1854 dans sa 45^{ème} année. Il fut remplacé par le docteur BILLETOUT vers 1860. Ces deux médecins interdisaient aux sœurs de visiter les malades, et ainsi d'exercer leur profession.

| | |
|---|---------------|
| - Produits pharmaceutiques | 316 francs |
| - Construction d'un abri pour l'âne et la voiture | 600 francs |
| - Une voiture | 220 francs |
| - Linges et mobiliers | 80 francs. |
| - Ustensile de ménage | 20 francs. |
| - Draps | 70 francs. |
| - Meubles de pharmacie | 62 francs. |
| - Objets de literie | 61,85 francs. |
| - Un âne et ses harnais | 145 francs. |

Vu le grand nombre d'élèves fréquentant l'école des filles, le conseil municipal décida en 1865 la construction d'une nouvelle salle de classe.

Cette nouvelle classe permettait de transformer en salle d'asile l'ancienne classe qui remplissait toutes les dispositions exigées en pareil cas. Le conseil général de la Nièvre proposa le financement de l'édification de la salle d'asile, ainsi ; M. DUMONT, conseiller général du canton de Fours, présenta le vendredi 13 octobre 1865 à la municipalité cercycoise, les devis concernant cette construction.

Cette assemblée, considérant que depuis longtemps elle se préoccupait de l'utilité d'une salle d'asile, accepta avec reconnaissance cette proposition, et les projets de M. DUMONT, avec le regret de ne pouvoir y contribuer de ses deniers, attendu que toutes les ressources de la commune étaient absorbées pour un grand nombre d'années, et aux conditions que cet établissement soit construit sur un terrain communal, que tous les bâtiments restent la propriété exclusive de la commune quelle que puisse en être la destination ultérieure, que tous les frais de personnel, d'entretien ou autres nécessités ne puissent être à la charge de la commune, et que cette salle d'asile soit gratuite pour tous les enfants. Cette dernière clause ne pouvant être absolue, la municipalité conduite par M. Joseph ANCEAU modifia cet article en admettant que les enfants dont les parents auront les moyens de payer la rétribution y seront astreints, et que cet argent servira à l'entretien de cet établissement.

Marie PETIT-COLAS, en religion sœur Séraphine, sœur de la Providence de Portieux, âgée de 26 ans, fut nommée par arrêté de M. Le Préfet de la Nièvre en date du 19 octobre 1867, directrice de la salle d'asile de Cercy-la-Tour, nouvellement construite à côté de l'école des filles, et prit ses fonctions le 27 octobre. En août 1870, cette salle d'asile servit d'infirmierie dans laquelle six blessés furent soignés. Une souscription communale finança la mise en place de cet hôpital militaire, avec le docteur BILLETOUT comme médecin.

Le 29 juillet 1871, un terrible ouragan endommagea toutes les couvertures du bourg. Les toitures de la salle d'asile, des écoles des filles et la maison d'habitation des institutrices furent totalement détériorées. Un nouveau sinistre endommagea en 1875 toute la région Sud-ouest de la France, laissant derrière lui désolation et ruine. Une souscription nationale fut aussitôt lancée. La commune de Cercy-la-Tour y participa pour la somme de 50 francs. L'instituteur communal et la supérieure des sœurs décidèrent d'abandonner au profit des sinistrés, la somme de 100 francs correspondant à l'acquisition des prix. Cette généreuse pensée fut acceptée par le conseil municipal.

Cependant, l'école des filles se trouvait d'une contenance insuffisante pour recevoir le nombre d'élèves qui la fréquentaient. Un agrandissement des bâtiments était indispensable. M. LAGET, entrepreneur local et membre du conseil municipal dressa gratuitement les plans de cette annexe en 1878. Ce projet établissait la future classe dans le prolongement de la grande classe.

Le grand âge de la sœur supérieure et son état maladif faisaient que, depuis longtemps, il lui était impossible de se livrer aux fonctions qu'elle devait remplir et pour lesquelles elle bénéficiait d'un traitement fixe alloué par le conseil municipal. Il était de toute justice qu'un repos absolu lui soit donné pour qu'elle puisse rentrer à la maison mère et recevoir les soins

qui lui étaient nécessaires, d'autant plu que ses compagnes étaient obligées de négliger leurs travaux pour lui donner les soins que réclamait son état. Les préaux de cette école furent construits en 1881.

Une école maternelle, annexée à l'école des filles ouvrit ses portes en 1886 avec une directrice et une adjointe.

Les héritiers du curé MARTIN vendirent par acte du 30 juin 1888, en l'étude de Me JARLOT, notaire à Autun, la première classe de l'école des filles à la commune de Cercy-la-Tour pour la somme de 10 000 francs, renonçant ainsi à tous leurs droits sur cette école.

Dès 1892, la laïcisation des écoles était étudiée par les différents conseils municipaux du pays. Ainsi, le 2 octobre, l'assemblée municipale cercycoise vota par 7 voix pour, contre 2 voix, la suppression des sœurs à l'école des filles, créant ainsi cinq emplois : une directrice et deux adjointes pour l'école des filles, et une directrice et une adjointe pour l'école maternelle. Dix ans plus tard, les religieuses donnaient toujours la classe aux filles, et le 14 septembre 1902, le préfet de la Nièvre demandait au maire de Cercy-la-Tour de lui communiquer tous les renseignements qu'il pourrait obtenir sur les membres de cet établissement, et de lui faire connaître également toutes les indications qu'il pourrait recueillir tant sur la gestion de propriété des biens consacrés à cet établissement et sur leur valeur réelle, que sur l'importance et la nature des ressources destinées à assurer son fonctionnement et son entretien.

Le 28 septembre 1902, la directrice, M^{elle} GUERIN, institutrice laïque libre et ses quatre adjointes enseignaient à l'école primaire des filles dans les locaux occupés précédemment par les sœurs. Cette école comprenait cinq classes et un ouvroir et comptait 96 élèves, augmentant ainsi la quantité de fournitures distribuées par la commune aux élèves indigents, de sorte que les crédits inscrits au budget se trouvaient insuffisants pour faire face aux dépenses. Les sœurs, firent construire en bordure de l'avenue de la Gare, "le Pensionnat Jeanne d'Arc" pour s'y installer.

1945 : Marie-Louise CHAPUZOT, Albertine PENNE, rendaient visite aux malades, donnaient des leçons de catéchisme, et d'éducation aux jeunes filles. Elles exerçaient toujours en 1950.



6 mars 1910 - Fête de bienfaisance à l'école de Cercy-la-Tour. La Belle au bois dormant.

En 1911 Louise ROCHE, Camille PREGERMAIN, Elise COUNAULT, et Marie-Augustine SCHWARTZACH étaient institutrices à l'école des filles.

L'école maternelle et le pensionnat Jeanne d'Arc servirent d'annexe de l'hôpital militaire de Bourges pendant la guerre de 1914-1918.

1919 : Mme LABOUREAU

1921 : Elise Octavie COUNAULT, Marcelle GOIJAT, Jeanne BOURDEAU, Marcelle DURAND, institutrices.

1926 : Alice DUBUC, Elise COUNAULT, Germaine POUILLON, Marie JOLY, Marthe BOULE, Marguerite ROULAND, institutrices

1927 : Mme ROULAND institutrice adjointe et Melle POUILLON institutrice.

1931 : Marcelle LOUIS, Germaine POUILLON, Marguerite ROULAND, Angèle GAUTHIER, Marguerite BERTHIER, Marguerite LELONG enseignaient aux jeunes filles.

1939 : Andrée PERROCHE

1944 : Mme Andrée PERROCHE, Melle Jeanne COUDANT, Mme Alice LEMAITRE qui décéda en 1945 à l'âge de 43 ans. Elle était l'épouse de Justin LEMAITRE, directeur de l'école des garçons, qui épousa en secondes noces Antonie BONDOUX.

1945 : Mme Andrée PERROCHE, Jeanne COUDANT, Marcelle NÉANT, Gilberte NIVERT qui quitta Cercy en 1946.

1946 Marcelle NÉANT, Louise GAULIER.

1947 Simone BRESSON

1950 Georgette MORLET, née BOUCHOT, Odette RAVEAU qui quitta Cercy en 1951.

A l'école maternelle Mme Lucienne PAUL, née PICHOIR s'occupait des jeunes enfants depuis 1946.

L'ÉCOLE DE CHAMPLEVOIS

Depuis longtemps déjà, les habitants de Briffaut, de Champlevois, des Roses et des hameaux environnants, avaient demandé l'établissement d'une double école de garçons et de filles au hameau de Champlevois. En 1880, M. LORIENT, maire de Cercy-la-Tour et son conseil municipal répondirent que "la création d'une telle école était possible, mais il ne faudrait pas qu'elle porte préjudice ni aux écoles du bourg de Cercy, ni à M. PREGERMAIN, l'instituteur, dont le salaire se composait de la rétribution scolaire, c'est-à-dire de l'argent donné par les familles pour faire inscrire leurs enfants à l'école, auquel s'ajoutait le traitement fixe de la commune. Il ne serait pas juste que cet homme qui exerce son métier depuis 17 ans à Cercy, et dont l'activité et le dévouement sont prouvés, subisse une diminution aussi notable de ses ressources." L'année suivante, la gratuité des écoles ayant été décidée par le gouvernement, l'assemblée municipale décida que la création d'une école au hameau de Champlevois était devenue urgente et ne diminuerait en rien les revenus de l'instituteur du bourg. M. BOUVEAULT, architecte dressa les plans et devis de cette construction. Un terrain fut choisi, d'une superficie de 35.71 ares, appartenant à M. Eugène DUFOND, que la commune s'empressa d'acheter. Le 2 janvier 1882, neuf membres du conseil municipal, messieurs BLONDEAU, MENARD, FOUCHARD, ROBILLARD, GARNET, BRIERRE, BOURDIN, ROGER et LORIENT votèrent en commun accord pour la construction à Champlevois d'une école enfantine mixte, et décidèrent d'ajouter aux écoles du bourg des constructions annexes nécessaires pour recevoir tous les enfants les fréquentant. L'autre moitié de ce conseil municipal, c'est à dire messieurs HANOTEAU, DUFOND, ROY, MURAT, BIDAULT, LAGET et MARTIN se retirèrent de la séance sans voter ce projet.

Devant cette polémique, M. le Préfet de la Nièvre vint le 18 janvier présider la séance du conseil municipal. Il fit remarquer qu'il avait constaté avec beaucoup de regrets le

dissentiment qui s'était produit au sein de cette assemblée au sujet de la construction d'une nouvelle école, et comme la commune de Cercy-la-Tour avait toujours donné l'exemple de l'union et du dévouement à la chose publique, il désirait vivement trouver un terrain de transaction sur lequel la majorité et la minorité puissent se mettre d'accord.

Après de longues discussions, le conseil municipal adopta à l'unanimité le projet de construction à Champlevois d'une école mixte, dont la contenance sera déterminée par la population scolaire, suivant les règlements de l'instruction primaire.

L'agrandissement des écoles du bourg de Cercy, et la construction de l'école de Champlevois se trouvaient terminés en 1886.

Le conseil municipal constata avec regrets que ces travaux, d'une réelle importance, étaient mal terminés, et se trouva dans l'obligation d'effectuer déjà des travaux de réparations dans ces bâtiments neufs.

M. MENARD, entrepreneur des ces réalisations, s'était permis d'échanger la pierre de Vandenesse qui était prévue, par la pierre de Cravant. Cet échange était pour la commune une mauvaise opération, car la pierre de Vandenesse était d'une qualité nettement supérieure à celle de Cravant. M. BOUVEAULT, l'architecte responsable de ces chantiers n'était venu les surveiller que six ou sept fois.

M. BILLARD, contrôleur des travaux, écrivit le 20 mars 1886 à M. l'Inspecteur d'Académie, que les travaux des écoles de Cercy-la-Tour étaient si défectueux qu'il y avait lieu de faire subir à l'entrepreneur un rabais de 30% sur le montant de son décompte. En effet, l'arène remplaçait le sable dans certains mortiers, des planchers avaient fléchi et les menuiseries étaient abominables. La commune décida de ne demander qu'une réduction de 10%, et certains conseillers municipaux ne virent dans ce geste, qu'un acte de grande bienveillance à l'adresse de l'entrepreneur, qui, semble-t-il, n'en méritait pas.

En 1907, on comptait 140 élèves à Champlevois, et une classe enfantine fut installée sous le préau de l'école, et resta ainsi, laissant les jeunes enfants presque dehors jusqu'en 1911, date de la construction de l'école maternelle.

Un projet de construction d'une annexe fut étudié par le conseil municipal lors de la séance du 10 mai 1914.

En 1911 : M. Arsène Jean-Marie LALOGÉ et son épouse Germaine étaient instituteurs.

1914 : Ferdinand Charles GUIMIOT

1918 : M. et Mme GUIMIOT

1919 : Antoine BOURGEOIS

1921 : Antoine BOURGEOIS et son épouse Odette.

1926 : Le couple BOURGEOIS, et Marie-Louise PESSON.

1931 : Antoine BOURGEOIS entouré de Marguerite BERTHIER et Angèle GAUTHIER.

1939 : Marie DEJOUX

1932 : André CLOIX

1933 : Lucien POUILLON

1934 : Hippolyte DUPRILLOT, venant de Saint-Germain-Chassenay, et son épouse Lucienne BERNIER

Avec Hippolyte DUPRILLOT, l'école de Champlevois entra dans l'histoire de la Résistance. En effet, cet instituteur fut, dès 1942, chef du secteur du canton de Fours pour le mouvement "Libé-Nord" et distribua des tracts et des journaux clandestins dont "Le Patriote" puis "La Nièvre Libre". En 1943, il abrita un aviateur anglais Philipp FAIRWEATHER qui s'était écrasé avec son appareil dans la région, et l'aida à rejoindre le maquis de Fours-Montaron, puis le maquis Louis. A la libération Hippolyte DUPRILLOT fut nommé dès le 10 septembre 1944 président du Comité de Libération, puis le 15 novembre de la même année, citoyen d'honneur de la commune de Cercy-la-Tour.

1944 : Marie DEJOUX institutrice

1950 : Marie-Jeanne VANDEVOODE, d'origine belge et Jeanne VERLINGUE

En 1946 la cantine de Champlevois fut agrandie. Cette école, aujourd'hui fermée, abrite 3 associations.



LES AMIS DU MUSÉE NIVERNAIS DE L'ÉDUCATION

MAISON FONDÉE EN 1988

(Association loi 1901 du 14 janvier 1988 - N° 3/10231)



Adhésion pour l'année civile 2005 : 12 €.
Chèque à l'ordre des « Amis du Musée Nivernais de l'Éducation »
à adresser 8 rue du Cloître Saint-Cyr - 58000 NEVERS

Rapports maîtres – élèves.

Jean BUGAREL



L'actualité fait état d'incidents divers de discipline aussi bien dans les écoles élémentaires que dans les collèges. Plaintes de parents dont les enfants auraient été giflés ou malmenés par leur maître ou de maîtres agressés en classe ou hors de classe par un élève violent.

L'opinion s'indigne, bien entendu, dans un sens ou dans un autre. Les anciens élèves, qui sont devenus des adultes, rappellent, avec une nostalgie ambivalente, l'ancienne sévérité aussi bien des parents que des maîtres. Comme toujours, on déplore la dégradation des valeurs anciennes de discipline et de respect, respect des lois et règlements et respect des maîtres et des supérieurs en général. Certains demandent des sanctions, d'autres réclament une présence accrue d'adultes dans les établissements pour encadrer cette jeunesse.

Nous n'avons pas l'intention de dire ce qu'il faut ou faudrait faire pour rétablir une harmonieuse entente ou coexistence des jeunes et des adultes dans nos écoles et collèges. Mais, comme derrière beaucoup de prises de position à ce sujet, nous découvrons une certaine idéalisation du passé proche ou lointain, il nous a paru intéressant de rappeler quelques réalités sur les rapports maîtres – élèves, en donnant la parole aux témoins eux-mêmes, de crainte d'être accusé de noircir à dessein l'image idyllique que certains donnent de ce passé, malgré les nombreux ouvrages actuels qui avec beaucoup d'objectivité traitent ce problème. Nous n'en citerons qu'un, celui de Marc Bradfer et Jean-Jacques Rouch : *Punis ! Témoignages sur les punitions à l'école*, préfacé par Jack Lang (éditions ELYTIS, 2004) que nous signalons d'autant plus volontiers que le Musée Nivernais de l'Éducation de Nevers et nous-même, avons mis à la disposition des auteurs notre documentation historique.

Pour juger sainement de l'importance de la violence actuelle, il faut la relativiser par rapport à la réalité historique. Les premiers témoignages précis concernent les collèges du XV^e et XVI^e siècles ¹ et prouvent que cette violence était d'une quotidienneté et d'une intensité telles qu'il nous est difficile de les comprendre et même de les imaginer. Encore n'était-ce rien par comparaison avec celle qui régnait au Moyen Âge. Un historien du XIX^e siècle, J. Quicherat, a étudié dans les moindres détails l'histoire d'un des plus anciens collèges de Paris. Dans son *Histoire de Sainte-Barbe* ², évoquant la discipline vers l'an 1500, il insiste d'abord sur la violence générale qui régnait dans le milieu des *escholiers* .

Les écoliers de la fin du quinzième siècle n'étaient plus ceux dont les rixes avaient tant de fois couvert la montagne de blessés et de morts. Le régime des collèges avait opéré une salutaire influence sur les mœurs de la jeunesse. Néanmoins il restait encore dans les caractères un fond d'emportement et d'indomptable sauvagerie qui se manifestait dans les querelles et dans les jeux. S'il était difficile que les batteries ³ allassent jusqu'au sang sous les yeux des maîtres, on se dédommageait aux exercices très mal surveillés de la rue du Fouarre, où les élèves des divers collèges se rencontraient pour le complément de la bachelierie ⁴. Là on voyait encore des mêlées qui finissaient par des coups de couteau.

¹ Sur ce sujet, voir notre étude sur les collèges de cette époque in *Histoire du Collège et Lycée de Nevers*, disponible sur le site du Musée Nivernais de l'Éducation.

² J. Quicherat *Histoire de Sainte-Barbe*, Paris, Hachette, 1860, T. I, chap. IX, p.79-81.

³ Batteries : batailles ou rixes entre écoliers. N.B. dans tout l'article nous respectons intégralement l'orthographe des diverses citations.

⁴ Bachelierie : il s'agit des exercices oratoires de préparation pour l'examen de bachelier de l'Université, ils duraient plusieurs semaines, se déroulaient dans la rue du Fouarre et les futurs bacheliers s'entraînaient, dans des disputes interminables, à répondre aux questions des contradicteurs. Cela se terminait souvent par des rixes violentes.

Puis il insiste sur les *bizutages*.

À l'intérieur subsistait la barbarie des mauvais traitements infligés aux nouveaux, et tolérés ou, ce qui est la même chose, mollement défendus, parce qu'ils étaient consacrés par un usage immémorial. Les aspersion d'eau et d'ordures, les insultes, les extorsions d'argent étaient les épreuves les plus douces par lesquelles on fût initié à la vie scholastique : cela s'appelait être béjaunisé, parce que les nouveaux étaient pour les autres des béjaunes ou becs-jaunes. Il y avait un abbé des béjaunes nommé par le suffrage universel pour présider à ces cruels passe-temps ⁵, dont les brimades et absorptions d'à présent ne sont qu'un pâle reflet.

Les autorités gouvernementales et universitaires actuelles tentent toujours d'éradiquer cette pratique du bizutage qui est passible maintenant de sanctions pénales, sans y arriver pleinement. On en voit ici l'origine moyenâgeuse et J. Quicherat note que celles de l'époque qu'il étudie n'en sont qu'un pâle reflet, de même que les pratiques actuelles ne sont qu'un pâle reflet de celles des décennies antérieures, ce qui d'ailleurs ne leur donne aucune excuse ni n'engage à les tolérer.

Il résume ensuite la question des peines corporelles.

Les peines corporelles étaient la grande ressource pour obtenir l'assiduité et l'obéissance. Tout régent montait en chaire armé de la fêrule. Il châtiât lui-même les actes de dissipation ou de paresse. Un délit plus grave entraînait l'exposition au réfectoire ou le fouet. Or ces cas graves n'étaient pas des cas rares. Si l'on avait parlé français au lieu de parler latin, si l'on avait menti, juré, injurié, frappé, ou si l'on n'avait pas dénoncé un de ces délits dont on eût été témoin, vae natibus ! Comme s'écriait Érasme⁶. De là cet air de geôle qu'avaient les classes et qui révoltait les hommes réfléchis ; de là ces cris d'enfants suppliciés et de maîtres enivrés en leur colère⁷. Montaigne ne fut pas le premier à s'en plaindre ; mais, la verge, dans l'idée des vieux universitaires, n'aurait su être trop employée. Un pédagogue⁸ célèbre du temps de François Ier se lamentait des progrès de l'indulgence, et déclarait la jeunesse perdue si l'on renonçait à mater son arrogance à force de coups⁹.

Il faudrait évidemment, mettre cette attitude sévère du XVIe siècle, à l'égard de la jeunesse, en rapport avec l'évolution historique de la conception de l'enfant et de son statut, aussi bien personnel que social, ainsi que de sa place dans la famille et la société. Ce statut de l'enfant était, en grande partie, déterminé par la conception chrétienne de l'homme, marqué par le péché originel, il va évoluer très vite en liaison avec la Réforme, la pédagogie des Jésuites et la montée de la bourgeoisie.

Quicherat est un homme du XIXe siècle et ne peut s'empêcher de juger de son point de vue la situation de la Renaissance, mais des auteurs de cette époque confirment bien ce tableau.

Un des plus fameux pédagogues de la Renaissance, Maturin Cordier¹⁰, qui fut précepteur de Calvin, fonda la pédagogie protestante qui servit de modèle à celle des Jésuites. Il fut également principal du Collège de Nevers en 1530, et a laissé dans ses ouvrages, dont

⁵ Glossaire de Ducange aux mots Beanus, Bejanare, Bejanium.

⁶ Colloquia, (Euntes in ludum litterarium).

⁷ Montaigne, Essais, I, 25.

⁸ Terme employé au XIXe siècle pour pédagogue.

⁹ Il s'agit de Ravisius Textor (Tixier de Ravisy) : Ravisii Textoris epistolae, n° 24. (Tixier de Ravisy est un Nivernais).

¹⁰ Voir à ce sujet notre chapitre correspondant de l'Histoire du Collège et Lycée de Nevers sur le site du Musée Nivernais de l'Éducation. Nous avons consacré également à Cordier une étude (Colloque de Nevers sur le XVIe siècle) : Maturin Cordier précepteur de Calvin et principal du Collège de Nevers (à paraître à la Bibliothèque de Nevers).

plusieurs furent écrits pendant son séjour à Nevers, un tableau très précis de la réalité de la vie dans ces collèges.

Les exemples donnés par Maturin Cordier, dans le *De corrupti Sermonis emendatione*¹¹ livre de conversation latine, décrivent la vie scolaire à Paris et en particulier au Collège de Navarre. Jules Le Coultre¹² résume ainsi ses remarques :

Les fraudes scolaires étaient fréquentes, certains simulaient une maladie pour être renvoyés chez eux, car ils considéraient l'école comme une prison, il y avait des révoltes *Siflaverunt regentem*, on a sifflé le régent. *Aulcune fois, les auditeurs chassent les lecteurs publiques a force de les taborder tant des mains que des piedz*¹³ (chap : *Ad grammaticam*). La répression était sévère. Souvent les régents se contentaient de faire inscrire les coupables sur un registre (les *tabellae delatoriae*, vulgairement le *rotulus*, en français, le "roulet" ou "rollet»), tenu par un élève appelé l'*observator* ; on le montrait au principal, et celui-ci punissait en conséquence. On y notait spécialement ceux qui s'étaient rendus coupables de parler français sans permission. Le châtement ordinaire était les verges qui jouaient un rôle important dans l'école et dont Cordier déplorait l'abus. On disait d'un élève puni de cette façon : *Il a eu la sale*. En effet, cette exécution se faisait publiquement dans la grande salle au son de la cloche. Souvent plusieurs régents, dont le nombre allait jusqu'à sept, frappaient chacun à son tour le malheureux ; si bien qu'il avait le dos tout en sang et qu'il pouvait à peine se soutenir. Mais quelquefois, il ne se laissait pas faire, il s'enfuyait ou résistait de telle façon qu'il fallait l'intervention du principal.

Cordier fut lui-même principal de Collège, d'abord à Nevers, puis en Suisse où l'avait appelé son ancien élève Calvin.

Dans *Colloquia scholastica*¹⁴, ouvrage de conversation latine publié à la fin de sa vie, apparaît toute la doctrine pédagogique de Cordier. La vie scolaire qu'il y décrit est celle des collèges de Neuchâtel, Lausanne et Genève qu'il dirigea tour à tour. Sa pédagogie apparaît comme une des plus "douces" de son époque. Mais il note que la correction, c'est-à-dire les verges, est une chose aussi nécessaire à l'enfant que la nourriture (chap. IV, 17) Il déclare qu'il est indulgent pour ceux qui se soumettent et qui avouent leurs fautes, mais qu'il faut à peine pardonner aux orgueilleux et aux opiniâtres.

Jules Le Coultre¹⁵ cite un exemple de mauvais traitement au Collège de Genève à une époque où il n'était pas encore dirigé par Cordier. Il s'agit d'un *bachelier* ou sous-maître, Pierre Mossard, particulièrement violent mais dont le principal, Érasme Cornier, ne put se défaire à cause de ses appuis auprès du Conseil.

Pierre Mossard fut d'une brutalité scandaleuse, même dans ce temps où la verge jouait un rôle souverain dans l'éducation. Le 13 décembre 1547, on se plaignit qu'un enfant était mort à la suite de ses mauvais traitements, et le 2 août 1548 qu'un autre enfant était tombé malade. Une enquête fut ordonnée, mais demeura sans résultat. Mossard avait des amis en haut lieu.

A contrario, cet exemple nous prouve que la famille et une partie au moins de l'opinion publique réagissaient contre ces mauvais traitements, au moins quand ils atteignaient une telle extrémité. Le principal lui-même réagit. Mais on voit aussi que, même dans la vertueuse cité protestante, les appuis politiques locaux permettaient tout déni de justice.

¹¹ Maturin Cordier, *De corrupti Sermonis emendatione*, Paris, Robert Estienne, 1530, Chapitre *Puniendi*. (Pour la correction des fautes dans les exercices de discours latin, chapitre concernant les punitions)

¹² in Maturin Cordier, Neuchâtel, 1926, p. 55.

¹³ Bel exemple de chahut organisé consistant à faire le plus de bruit possible avec les mains et les pieds, en frappant le sol ou divers objets jusqu'à ce que le professeur quitte la salle (N.B. il n'y avait pas de tables ni de bancs dans la plupart des collèges).

¹⁴ Maturin Cordier, *Colloquiorum Scholasticorum, libri, IIII, ...*, Genève, Henri Estienne, 1564, chapitre : IV 26, *Quid est quod*.

¹⁵ Op. cit. p. 310.

À ce sujet il convient de rappeler qu'Érasme un des premiers avait dénoncé cette violence dont il avait lui-même souffert à Montaigu, le *collège des haricots*, comme on le nommait. Compayré¹⁶ résume très bien ses critiques :

*Les écoles d'Allemagne lui avaient montré la rudesse du moyen âge conservée dans toute sa rigueur. Le respect de la personne humaine était alors chose inconnue. Les brimades les plus grossières étaient exercées de camarades à camarades : on barbouillait de boue le visage du nouveau venu, de boue ou d'autre chose encore. L'usage de frapper les enfants était général. On les attachait nus à un poteau, et plus ils niaient la faute qui leur était reprochée, plus le bourreau redoublait ses coups. "C'est à la charrue, s'écrie Érasme, qu'il faut envoyer de pareils maîtres, dignes d'effrayer de leur voix tonnante les bœufs et les ânes. Oses-tu bien entreprendre d'instruire les autres, toi qui n'as rien appris ? Oses-tu bien, stupide bourreau, déchirer à coups de fouet des jeunes gens d'esprit et de bonne famille que tu es plus capable de tuer que d'instruire ? Et c'est dans le lieu que les Grecs ont appelé σχολη , du mot qui veut dire loisir, et les latins ludus, c'est là que tu exerces une tyrannie qui dépasse celle de Phalaris"*¹⁷.

Autre témoignage d'Érasme cité et traduit par Le Coultre¹⁸.

Érasme a écrit plusieurs ouvrages de pédagogie théorique, ses doctrines sont empruntées à Quintilien qu'il copie parfois mot à mot. C'est à lui qu'il doit son aversion contre les châtiments corporels. Dans son *Libellus novus et elegans de pueris statim ac liberaliter instituendis*, il en fait un tableau effrayant. Selon lui, sauf en Écosse, ils n'étaient nulle part, plus fréquents qu'en France. Il raconte une scène dont il fut le témoin, sans doute au Collège de Montaigu qui était réputé pour sa saleté, sa mauvaise nourriture et ses mauvais traitements.

J'ai connu intimement un théologien de grand renom¹⁹ qu'aucune cruauté envers ses élèves ne pouvait satisfaire, quoiqu'il eût des maîtres extrêmement disposés à frapper. Il considérait que c'était le seul remède pour chasser la stupidité des esprits et dompter la pétulance du jeune âge. Jamais il ne prenait part à un repas avec ses collègues sans faire comparaître un ou deux enfants pour les faire fustiger, en guise de dessert, de même que les comédies finissent par une catastrophe amusante.

*Souvent il sévissait contre des innocents "pour les habituer aux coups", disait-il. J'ai assisté moi-même à une scène de ce genre ; il fit appeler selon la coutume, pendant le repas, un enfant âgé de dix ans à peu près, qui était venu récemment de chez sa mère à cette école. Il commença par dire que cette mère était une femme particulièrement pieuse, qu'elle lui avait vivement recommandé son enfant, puis, pour avoir l'occasion de le frapper, il lui reprocha je ne sais quelle fierté, quoique à en juger par son extérieur, ce fut le moindre de ses défauts, et il fit signe de le fouetter à celui auquel il avait confié la préfecture de ce collège et qu'on avait surnommé pour cela le "satellite" ; celui-ci le jeta aussitôt à terre et le battit comme s'il avait commis un sacrilège. Le théologien l'interrompit une ou deux fois en disant : "C'est assez, c'est assez". Mais le bourreau, que l'ardeur rendait sourd, continua le supplice jusqu'à ce que l'enfant tombât presque en syncope. Alors le théologien, tourné vers nous : "Il n'a rien fait de mal, dit-il, mais il fallait l'humilier". C'est bien le mot dont il s'est servi.*²⁰

Compayré fait remarquer que bien avant Érasme, d'autres humanistes avaient dénoncé cette violence, ce fut le cas de Rodolphe Agricola²¹ : *Une école ressemble à une prison : ce sont des coups, des pleurs et des gémissements sans fin. Si une chose a un nom contradictoire,*

¹⁶ Gabriel Compayré Histoire critique des Doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle, Paris, Hachette, 1911, T.1, p.124-125.

¹⁷ Érasme : de Conscribendis epistolis, cap. 11, de Emendando, in op.cit. T.1, p. 362.

¹⁸ Op. cit. p. 17.

¹⁹ Sans doute Jean Standonck, principal du collège de Montaigu.

²⁰ Érasme, De pueris ..., T I, p. 504 E.

²¹ Rodolphe Agricola (1443-1485) fut le maître de Hegius, recteur de Deventer, qui fut lui même le maître d'Érasme, cité par Compayré, op. cit. T.1, p.124-125.

c'est l'école. Les Grecs l'ont appelée σχολη, loisir, récréation, et les Latins, ludus litterarius. Aristophane l'a nommée φροντιστηριον c'est à dire lieu de souci, de tourment, et c'est le nom qui lui convient le mieux.

De son côté, Le Coultre ²² cite Buchanan et traduit un fragment d'une de ses élégies. Cette élégie est consacrée à la vie misérable des régents d'humanités à Paris en 1530. Il décrit une journée dans un collège qui doit être Sainte-Barbe (elle commençait à cinq heures du matin).

Bientôt arrive le maître terrible dans son long habit ; de son épaule gauche pend sur son dos une besace, sa droite est armée, contre les enfants, du fouet cruel, sa gauche tient l'œuvre du grand Virgile. Il s'assied et s'épuise en longues clameurs ; il explique les passages embrouillés, il corrige et supprime, il change ce qui a été l'objet de longs travaux, il fait valoir ce qui est resté longtemps dans l'obscurité, il devine de grandes choses que les génies du temps passé n'avaient pas vues, il ne dissimule pas les richesses qu'il a trouvées.

Pendant ce temps, la jeunesse paresseuse ronfle ordinairement ou pense à des sujets qui l'intéressent davantage. L'un est absent, on vient en chercher un autre (il a payé quelqu'un pour l'appeler et pour combiner des ruses et des mensonges), un troisième n'a pas de bottes, le soulier d'un quatrième baille par une large ouverture ; l'un a mal, l'autre écrit à sa famille.

Alors résonne le bruit des verges, les visages sont arrosés de pleurs, et le jour se passe au milieu des larmes. Ensuite la messe nous appelle, puis nouvelle leçon, nouveaux coups ; c'est à peine si une heure est accordée pour prendre de la nourriture. Dès que la table est levée, suit une nouvelle leçon ; un second et bref repas lui succède. On se lève, le travail opiniâtre se poursuit jusqu'à la nuit, comme si le jour était trop court pour nos travaux.

Ce témoignage de Buchanan décrit parfaitement l'inanité du contenu de l'enseignement à la fin du XVe siècle et trace le portrait dont la caricature n'est nullement exagérée des maîtres de cette époque. Il montre aussi que les collégiens, obligés par leurs familles de suivre ces cours sans aucun intérêt, s'en distraient comme ils pouvaient. La violence des châtimens atteste surtout de la réaction des maîtres à leur propre incapacité pédagogique à intéresser leurs élèves. Buchanan n'a pas à forcer le trait pour railler aussi bien leur suffisance, ils se croient très savants, que leur ignorance crasse que la Renaissance fera apparaître clairement.

Si nous sautons maintenant deux siècles, un témoignage important, venant d'un personnage éminent de l'Université de ce début du XVIIIe siècle, montre que la violence physique restait le recours habituel dans les collèges pour maintenir l'ordre et la discipline.

Charles Rollin qui fut plusieurs fois élu recteur de l'Université de Paris, est surtout connu par *Le traité des Études* qui fut une sorte de bible pédagogique jusqu'à la fin du XIXe siècle et dont les deux premiers livres parurent en 1726 ²³. Dans le volume IV, le livre sixième et dernier est consacré au *gouvernement intérieur des Classes & du Collège*. L'article V de la première partie traite *des châtimens*.

Rollin fait d'abord un réquisitoire contre les châtimens corporels, mais sans appel à la sensibilité, seulement avec des arguments pédagogiques, psychologiques et moraux. Il s'adresse aux principaux et aux régents et ne cherche pas à émouvoir le grand public. D'autre part, il ne peut s'élever d'une manière trop catégorique contre la pratique des châtimens corporels à laquelle la plupart des enseignants étaient toujours attachés et qu'ils considéraient comme « normale ». D'où son langage prudent et diplomatique.

²² Op. cit. p. 8-9.

²³ Voir à son sujet, notre étude sur ses idées pédagogiques in *Histoire du Collège et Lycée de Nevers*. (site du Musée de l'Éducation de Nevers : <http://pagesperso-orange.fr/museduc.nevers/lycee.htm>)

§. I. Inconvéniens & dangers des châtimens.

La voie commune & abrégée pour corriger les enfans, ce sont les châtimens & la verge, ressource presque unique que connoissent ou emploient plusieurs de ceux qui sont chargés de l'éducation de la Jeunesse, mais ce remède devient souvent un mal plus dangereux que ceux qu'on veut guérir, s'il est employé hors de saison ou sans mesure. Car outre que les châtimens dont nous parlons ici, c'est-à-dire de la verge & du fouet, ont quelque chose d'indécent, de bas, & de servile ; ils ne sont point propres par eux-mêmes à remédier aux fautes, & il n'y a nulle apparence qu'une correction devienne utile à un enfant, si la honte de souffrir pour avoir mal fait n'a plus de pouvoir sur son esprit, que la peine même. D'ailleurs ces châtimens lui donnent une aversion incurable pour des choses qu'on doit tâcher de lui faire aimer. Ils ne changent point l'humeur, & ne réforment point le naturel, mais le répriment seulement pour un tems, & ne servent qu'à faire éclater les passions avec plus de violence quand elles sont en liberté. Ils abrutissent souvent l'esprit, & l'endurcissent dans le mal ²⁴: car un enfant qui a assez peu d'honneur pour n'être point sensible à la réprimande, s'accoutume aux coups comme un esclave, & se roidit contre la punition ²⁵.

Comme on le voit dans le paragraphe suivant, Rollin, très prudent, n'ose formellement condamner les sévices physiques, contre l'opinion générale de son temps, mais met en avant tant de restriction à cet usage, que cela aboutit à une condamnation implicite. Il apparaît aussi très préoccupé de ne pas encourir une condamnation religieuse. En 1726, on est en pleine crise avec la condamnation du Jansénisme et Rollin lui-même était plus ou moins soupçonné de sympathie janséniste (sympathie réelle ou fausse accusation de ses ennemis ?) :

Faut-il conclure de ce que je viens de dire, qu'on ne doive jamais employer cette sorte de châtiment ? Ce n'est pas là ma pensée. Je n'ai garde de condamner en général le châtiment des verges, après tout ce qui en est dit dans plusieurs endroits de l'Écriture, & sur tout dans les Proverbes ²⁶: Celui qui épargne la verge hait son fils : mais celui qui l'aime, s'applique à le corriger ... La folie est liée au cœur de l'enfant, & la verge de la discipline l'en chassera. L'Écriture sainte, par ces paroles, & par d'autres pareilles, désigne peut-être la punition en général, & condamne la fausse tendresse & l'aveugle indulgence des parens, qui ferment les yeux sur les vices de leurs enfans, & par là les rendent incorrigibles ? En supposant qu'il faille prendre le mot de verge à la lettre, il y a bien de l'apparence qu'elle conseille ce châtiment pour des caractères durs, grossiers, indociles, intraitables, insensibles à la réprimande & à l'honneur. Mais peut-on penser que l'Écriture, si remplie de charité & de douceur, si pleine de compassion pour les foiblesses même d'un âge plus avancé, veuille qu'on traite durement des enfans, dont les fautes souvent viennent plutôt de légèreté que de méchanceté ?

Je conclus donc que les punitions, dont il s'agit ici, peuvent être employées, mais qu'elles ne doivent l'être que rarement, & pour des fautes importantes. Il en est de ces châtimens, comme des remèdes violens qu'on emploie dans les maladies extrêmes. Ils purgent, mais ils altèrent le tempérament, & usent les organes ²⁷.

Il faut souligner que cet article V consacré aux châtimens est précédé d'un article IV intitulé *Se faire aimer & craindre*. Rollin y affirme que le respect et l'autorité, nécessaires au maître, pour accomplir sa mission, ne peuvent s'acquérir par la seule crainte qu'il inspire et que la douceur et l'amour sont indispensables :

²⁴ Rollin cite à l'appui Quintilien (liv. I chap. 3) Si cui tam est mens illiberalis, ut objurgatione non corrigatur ; is etiam ad plagas, ut pessima quaeque mancipia, durabitur.

²⁵ Charles ROLLIN (1661-1741) : De la manière d'enseigner et d'étudier les belles lettres par rapport à l'esprit & au cœur. (ouvrage connu sous le titre de : Le traité des Études), 3ème édition (en quatre vol.) Paris, Jacques Estienne, 1730, vol. 4 p. 463-464.

²⁶ Rollin se réfère à Proverbes, 13, 24, 22, 15.

²⁷ Op. cit. p. 464-466.

C'est donc cet heureux mélange de douceur & de sévérité, d'amour & de crainte, qui procure au maître l'autorité, qui est l'âme du gouvernement ; & qui inspire aux disciples le respect, qui est le lien le plus ferme de l'obéissance & de la soumission : de sorte pourtant que ce qui doit dominer de part & d'autre, & prendre le dessus, c'est la douceur et l'amour.

Il affirme que *cette manière de conduire les enfans par la douceur, & en s'en faisant aimer* est possible aussi bien pour un précepteur particulier que pour un *Principal dans le Collège ... un Régent dans la classe ... un Maître chargé de plusieurs écoliers dans une Chambre commune ...* Et même si cela est difficile et dépend du caractère des maîtres.

Pour lui c'est même là le critère du *bon maître ... S'ils sont tels qu'ils doivent être, le succès répondra à leur désir.* Et il se réfère une fois de plus à Quintilien qu'il interprète librement : *Je ne ferai presque que le copier.*

*Comme c'est un principe général que l'amour ne s'achète que par l'amour, SI VIS AMARI, AMA*²⁸ : *la première chose que demande Quintilien, c'est " qu'un maître avant tout & par dessus tout prenne des sentimens de père pour ses disciples, & qu'il se regarde comme tenant la place de ceux qui les lui ont confiés : donc par conséquent il doit emprunter la douceur, la patience, & ces entrailles de bonté et de tendresse qui leur sont naturelles. ..."*

Pour Rollin, cet amour des enfants pour leur maître les incitera à suivre son exemple, c'est donc la personnalité même du maître qui leur sert de modèle, il développe donc l'idée que l'on enseigne non ce que l'on sait mais ce que l'on est. Ce qui l'amène une fois de plus à condamner les châtimens.

*N'en doutons point : un maître de ce caractère saura se faire craindre & se faire aimer. Mais plusieurs croient prendre une route plus courte & plus sûre, qui est celle des châtimens & des réprimandes. Il faut avouer qu'elle paroît plus facile, & qu'elle coûte moins aux maîtres que celle de la douceur & de l'insinuation : mais aussi elle réussit bien moins. Car on n'arrive presque jamais par les châtimens au seul vrai but de l'éducation, qui est de persuader les esprits, & d'inspirer l'amour sincère de la vertu*²⁹.

Donc, pour enseigner, à un enfant qui par nature *n'est point encore capable d'aimer l'étude*, il faut selon Rollin, *Rendre l'étude aimable*, c'est le principe qu'il développe dans l'article X, (ainsi intitulé), toujours en s'appuyant sur Quintilien : *Pour cela, dit Quintilien, il faut que l'étude soit pour lui comme un jeu.*

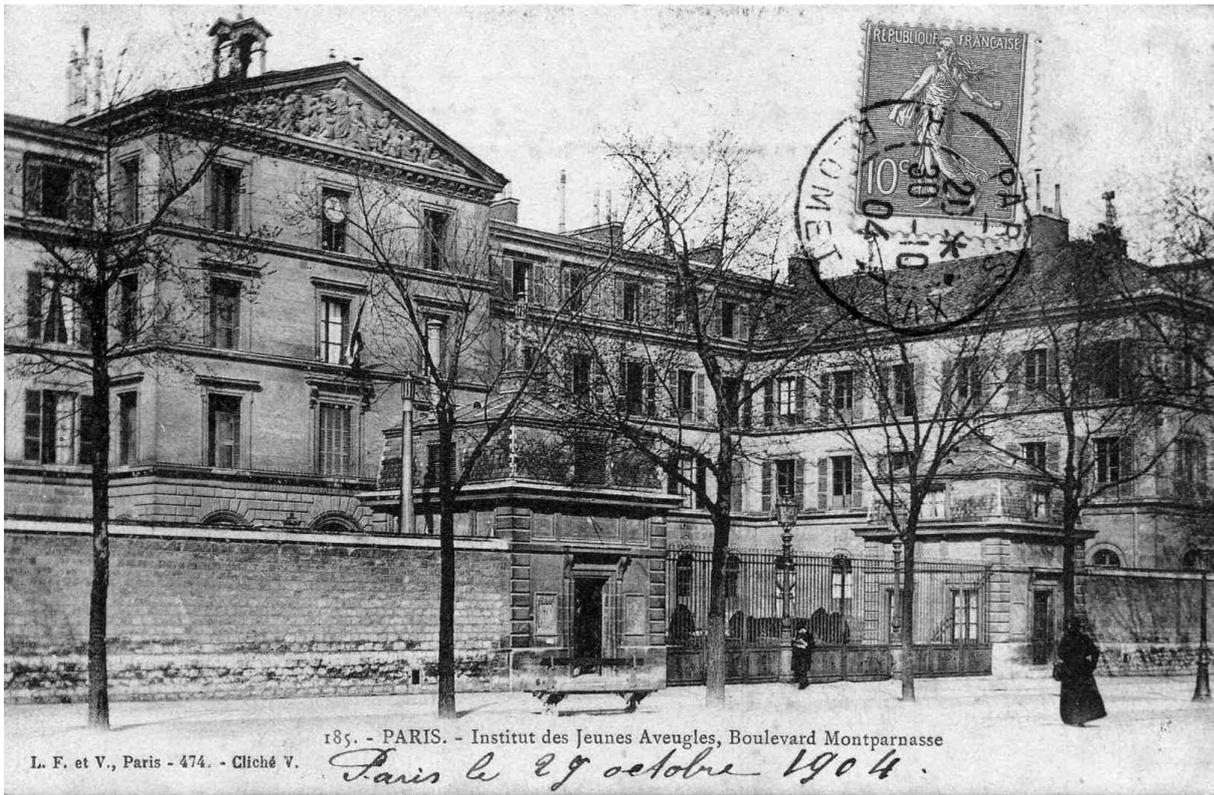
Il propose pour cela différentes techniques pédagogiques, que nous appellerions aujourd'hui, méthodes actives, et surtout il insiste sur l'amour : *Mais le grand secret, dit encore Quintilien, pour faire aimer l'étude aux enfans, c'est que le maître sache lui-même s'en faire aimer. À ce prix, ils l'écoutent volontiers, ils se rendent dociles, ils tâchent de lui plaire, ils se font un plaisir de prendre ses leçons ; ils reçoivent ses avis & ses corrections de bonne grâce, ils sont sensibles à ses louanges, ils s'efforcent de mériter son amitié en s'acquittant bien de leur devoir*³⁰.

Curieusement, nous retrouvons ici, chez Rollin, les accents et même les paroles de Maturin Cordier deux siècles plus tôt. Cette correspondance est-elle étonnante ? Pour tous les pédagogues, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'autrefois, les problèmes ne sont-ils pas toujours les mêmes ? Ils se résument toujours en cette question : Comment faire pour obtenir que les enfants s'intéressent aux disciplines et connaissances que la société juge utile de leur enseigner, et qui d'ailleurs varient avec son évolution politique, sociale, économique et technique, comment faire pour qu'ils acceptent d'y consacrer leur temps et leur attention, alors que naturellement ils sont portés à s'intéresser à bien d'autres choses, et d'abord à eux-mêmes, et à leur découverte de la vraie vie.

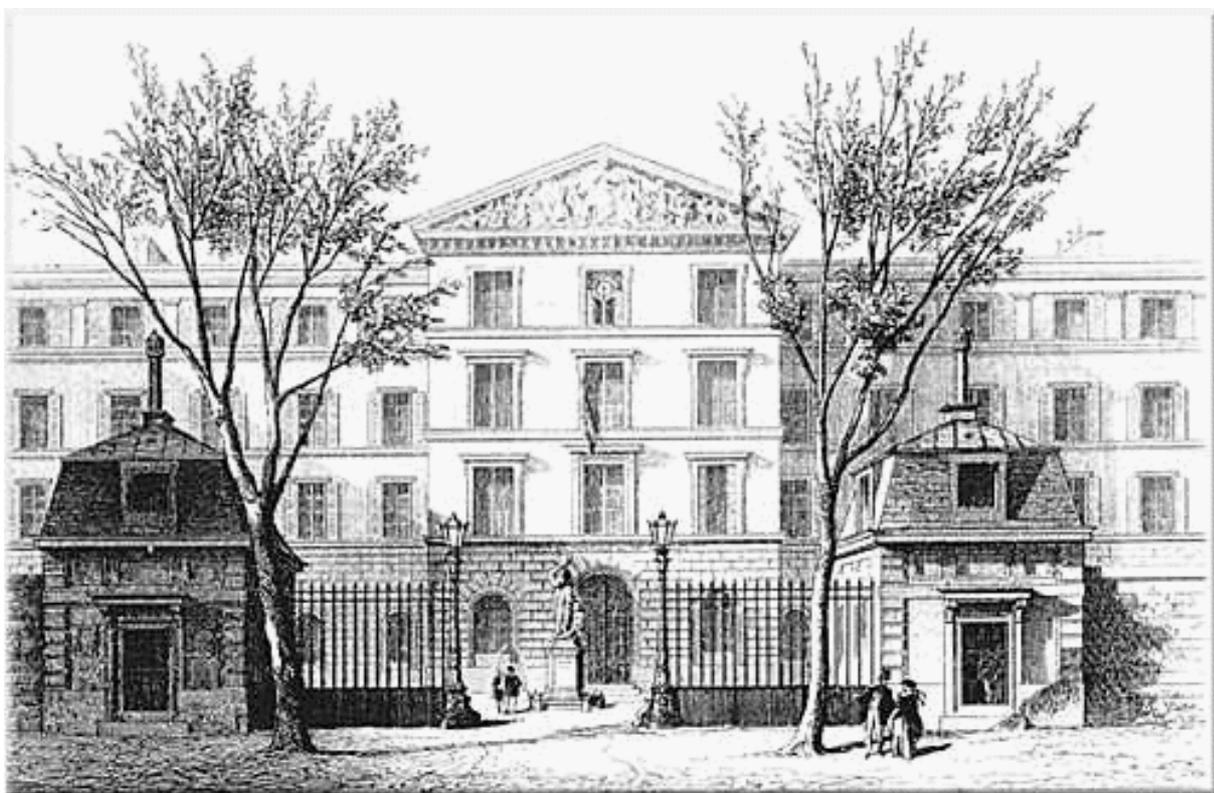
²⁸ Rollin cite ici Sénèque : "Si tu veux être aimé, aime".

²⁹ Op. cit. p. 458-462.

³⁰ Op. cit. p. 499-501.



Créée en 1784, l'école de Valentin Haüy est devenue l'Institution des jeunes aveugles par décret de l'Assemblée Constituante en 1791.



Albert Mahaut, organiste, responsable de l'Institut Valentin-Haüy et écrivain.

Pierre VOLUT 

Albert Mahaut est l'un des trois enfants d'Auguste Mahaut, *l'apôtre des canaux*¹. Il est né aveugle à Saint-Léger-des-Vignes, dans la Nièvre, le 13 février 1867, où son père était alors l'agent de plusieurs sociétés de navigation.

L'organiste.

En 1877, il est placé à l'Institut National des Jeunes Aveugles de Paris. Albert Mahaut trouve dans la musique un moyen d'expression qui lui permet de surmonter son infirmité.

A l'Institut, le jeune élève rencontre plusieurs musiciens de talent, aveugles pour la plupart, qui exercent une grande influence. Parmi eux, Maurice de La Sizeranne, qui fondera en 1889 l'Association Valentin-Haüy : « *Nouvel élève à l'Institut National (j'avais à peine dix ans et Maurice de La Sizeranne vingt), ce qui me mit pour la première fois en sa présence ce fut la fonction de souffleur d'orgue. Ne vous étonnez pas trop de ce début de ma carrière de musicien ! A cette époque les moteurs n'étaient pas inventés, les plus jeunes élèves de l'Institut National étaient réquisitionnés pour souffler*². » Albert Mahaut sera très proche des responsables successifs de l'Association Valentin-Haüy : Maurice de La Sizeranne, Pierre Villey...

Albert Mahaut suit les cours de Louis Lebel, « *musicien tout à fait remarquable, d'une intelligence aiguë, cultivé, avec des dons exceptionnels de virtuose et une grande facilité d'improvisation*³ ». Un autre organiste prestigieux va fasciner Albert Mahaut : César Franck. Celui-ci vient régulièrement inspecter l'Institut des Jeunes Aveugles où il donne des cours d'harmonie.

A dix-sept ans, Mahaut part en Angleterre ; il enseigne le piano et la musicographie des aveugles au Royal Normal College de Londres.



Albert Mahaut à l'orgue.

A son retour, il obtient un premier prix d'orgue au Conservatoire et il est maintenant professeur à l'Institut qui l'a accueilli ; deux de ses élèves deviennent des organistes et compositeurs de renommée internationale : Jean Langlois et Adolphe Mahieux.

Il est nommé organiste à l'église Saint-Pierre de Montrouge en 1892, puis à l'église Saint-Vincent-de-Paul, où il succède au compositeur Léon Boëllmann. Les spécialistes de l'orgue s'enthousiasment pour le talent d'Albert Mahaut. Son concurrent Louis Vierne écrit : « *Sujet tout à fait remarquable, d'une intelligence aiguë, cultivé, avec des dons exceptionnels de virtuose et une grande facilité d'improvisation* ». Appréciation similaire de G. de Boisjoin : « *Son jeu délié et sympathique séduit de suite et frappe par son élégance et sa correction*⁴. »

1 Auguste Mahaut (1842-1927), marinier et agent commercial pour plusieurs entreprises de navigation fluviale, a milité toute sa vie pour le développement des canaux. Il a publié de nombreuses brochures concernant le commerce fluvial. Cf. Pierre Volut, *Decize et son canton au XIXe siècle et à la Belle Epoque*, p. 153.

2 *Allocution de M. Mahaut pour le 50^{ème} anniversaire de la Fondation de l'Association V. Haüy.*

3 Sébastien Durand, *Les Aveugles et l'école d'orgue française. Un siècle d'orgue à l'I.N.J.A.*, thèse ; témoignage de Louis Vierne sur Louis Lebel.

4 Site Internet sur les organistes du début du XXe siècle.

Albert Mahaut retrouve brièvement César Franck ; il l'écoute à Sainte-Clotilde et il entre dans sa classe d'orgue. Après le décès de César Franck, Mahaut donne un concert à la salle du Trocadéro, le 28 avril 1898, où il joue devant un public enthousiaste l'intégrale de la musique d'orgue de son maître. La presse lui rend hommage : « *Cet homme a éclairé son éternelle nuit de l'éblouissante lumière des sons* » écrit A. Bruneau dans *Le Figaro* du 29 avril 1898 ; le reporter du *Gaulois* lui prédit un brillant avenir : « *C'est justice de déclarer que le virtuose est un artiste accompli. Ses prochains concerts lui vaudront une légitime renommée. Nul, à l'heure qu'il est, n'en est plus digne.* »

Pourtant, Albert Mahaut laisse de côté sa carrière musicale. Il écrit une petite biographie de César Franck, il étudie l'œuvre du maître (*L'œuvre d'orgue de César Franck, souvenirs personnels...*, 1905). Et il milite pour l'amélioration des conditions de vie des aveugles.

Le promoteur de l'insertion des aveugles.

Albert Mahaut s'engage dans la promotion de l'Association Valentin-Haüy pour le Bien des Aveugles. Ses récitals financent des œuvres de cette association. En 1909, il quitte l'orgue de Saint-Vincent-de-Paul pour se consacrer entièrement aux jeunes aveugles.

Le général Balfourier, président de l'Association, le place à la tête du patronage des travailleurs ; la Société de Placement et de Secours est indispensable pour assurer l'insertion professionnelle des jeunes aveugles, après la formation que leur a dispensée l'Institut National. Dans une enquête effectuée en 1912, Albert Mahaut présente la situation de 300 aveugles hommes, dont 120 chefs de famille ; les $\frac{3}{4}$ peuvent subvenir à leurs besoins ; pour la plupart, ils ont trouvé des emplois liés à la musique, accordeurs de pianos, vendeurs d'instruments, organistes, professeurs de solfège ; ils constatent que leur situation actuelle est un progrès par rapport à ce qu'ont obtenu leurs frères et cousins voyants ; beaucoup se réjouissent d'avoir pu accéder à une culture que leur milieu social ne leur aurait certainement pas permis d'acquérir. « *L'aveugle doit s'embarquer sur un esquif où il ne peut prendre place que seul. Mais s'il est bon pilote... être son propre maître donne à sa vie tout son prix et fait de lui un homme supérieur à ce qu'il aurait été...* » Toutefois, quelques-uns s'inquiètent : l'indépendance financière ne supprime pas la dépendance physique et « *la société ferme à l'aveugle de nombreuses cases...*⁵ »



Pendant la Première Guerre mondiale, le nombre d'aveugles qui doivent être aidés augmente sensiblement : des milliers de soldats ont perdu la vue dans les combats, à la suite de lésions à la tête. En 1915, Albert Mahaut préface un recueil de poèmes publié par une infirmière de la Croix-Rouge, Mlle Thérèse Mary.

« *Ces mutilés glorieux resteront des combattants, ils livreront le combat que doit livrer tout aveugle qui veut vivre : par un nouveau labeur, un labeur pénible et rude, ils reprendront leurs places d'hommes utiles ; ils réapprendront ce que c'est que vaincre*⁶. »

Dans un article destiné au journal *La Croix*, Albert Mahaut énumère les métiers ouverts aux aveugles, en-dehors des carrières musicales : les

5 Conférence faite à l'occasion de la 49^e Assemblée Générale de la Société de Placement et de Secours, par M. Mahaut, le 27 mars 1912, Melun, Imprimerie Administrative, 1912.

6 Th. Mary, *A nos chers Blessés, Poésies patriotiques*, Librairie Recueil Sirey, Paris, 1915.

administrations peuvent les embaucher comme professeurs, téléphonistes, sténo-dactylographes ; la vannerie, le tricot, l'assemblage de petits objets leur sont ouverts. Ces métiers existent, il convient d'inciter les employeurs à recruter des aveugles. « *L'école rend à la société des aveugles instruits et bien élevés. Mais le public est méfiant ; il admire volontiers ; l'admiration ne coûte rien ; employer l'aveugle, c'est autre chose...* »

Voilà pourquoi, inlassablement, Albert Mahaut prononce des conférences, il effectue de longs voyages à travers la France, la Suisse, l'Allemagne, afin d'aider à l'insertion des aveugles dans la vie professionnelle. A Rennes, il rencontre Mlle de Geyer, avec qui il écrit un petit livre sur *l'Association Valentin-Haüy pour le Bien des Aveugles*⁷.

Albert Mahaut examine, en une trentaine de courts chapitres très structurés, tout ce que doivent faire les *typhlophiles* (néologisme signifiant *amis des aveugles*). Le but de l'Association Valentin-Haüy est d'améliorer le sort des aveugles, de leur donner « *les moyens de se relever dans l'ordre matériel, intellectuel, moral, social.* »

Le premier sujet de réflexion est le développement de l'Association. Il ne suffit pas d'avoir un organisme à Paris, il faut essaimer dans toute la France des groupes provinciaux, à l'exemple de ce qui se fait dès lors en Bretagne (le siège du groupe est à Rennes, avec onze antennes dans les villes de moyenne importance). Pour ces filiales, Albert Mahaut établit des règles de fonctionnement précises, il examine l'administration générale, la correspondance, la gestion financière, les magasins, les vestiaires, les bibliothèques, etc... ; il conseille aux bénévoles la lecture d'ouvrages écrits par les spécialistes André Dreux, Georges Pérouze, Pierre Villey⁸, les brochures éditées par le siège national...

Ensuite, il énumère tous les aspects de la vie des aveugles et les aides possibles. Les aveugles de naissance sont séparés des aveugles accidentés ou anciens voyants, et a fortiori des aveugles de guerre : leur éducation (ou rééducation) sera forcément différente puisqu'ils n'ont pas bénéficié dans leur petite enfance des mêmes apprentissages à leur environnement.

« *Le travail, c'est la lumière de l'aveugle* » : toute une gamme d'emplois est proposée, selon les moyens intellectuels ou physiques de chaque aveugle. La loi du 14 juillet 1905 sur l'Assistance due aux infirmes et incurables permet de réserver aux aveugles des emplois adaptés ; de rares usines modernes (Thomson, Citroën), les téléphones, les facteurs d'instruments de musique, quelques ouvriers (Argenteuil) emploient des aveugles.

L'aveugle au travail doit être ménagé. Il s'use nerveusement plus vite que les autres travailleurs car il est obligé de rester toujours attentif aux moindres de ses gestes. Il est donc nécessaire d'accepter de sa part un rythme de travail plus lent que celui d'un ouvrier voyant.

Albert Mahaut consacre plusieurs chapitres aux plus démunis parmi les aveugles : ceux qui ont été frappés par plusieurs handicaps simultanés, par exemple les aveugles sourds, les aveugles malades mentaux, les vieillards frappés de cécité pendant les dernières années de leur vie. Ils sont le plus souvent pris en charge par des hospices qui ne peuvent guère les éduquer. Un service de visiteuses hospitalières est organisé pour leur offrir un secours moral. A ce propos, l'auteur met en garde les bénévoles contre les malades : l'aveugle évalue difficilement ses capacités, il refuse parfois l'aide matérielle et peut montrer devant l'échec une susceptibilité que le bénévole doit supporter.

⁷ Albert Mahaut et Mlle de Geyer, *L'Association Valentin-Haüy pour le Bien des Aveugles*, Caen, Imprimerie caennaise, 1925. Valentin Haüy (1745-1822), interprète du roi, a créé la typographie en relief et fondé l'Institut Royal des Enfants Aveugles en 1786. L'Association qui porte son nom a été fondée en 1889 par Maurice de La Sizeranne.

⁸ André Dreux, *La Bibliothèque des aveugles*, 1917, texte en braille. Georges Pérouze, *Le Livre de l'aveugle*. Pierre Villey, auteur de plusieurs ouvrages sur la pédagogie des aveugles ; mort en 1933 dans un accident de chemin de fer ; Albert Mahaut a prononcé à la Sorbonne le 27 février 1935 un éloge de Pierre Villey.

Parmi ces aveugles souffrant de handicaps multiples, il existe d'heureuses exceptions : Helen Keller qui a réussi à surmonter une triple infirmité ⁹, ou Mme Galeron, auteur du recueil de poèmes *Dans ma nuit* ¹⁰.

Albert Mahaut aborde la délicate question du mariage des aveugles. S'il est favorable au mariage d'un homme aveugle avec une femme voyante - qui lui servira en quelque sorte d'infirmière, il désapprouve le mariage entre deux aveugles qui, selon lui, multiplie la dépendance, et il propose le célibat aux femmes aveugles...

L'ouvrage se termine par un recensement des asiles, écoles et ateliers gérés par l'Association Valentin-Haüy, ses filiales ou les œuvres parallèles.

Un voyage en Afrique du Nord.

Albert Mahaut devient vice-président de l'Association Valentin-Haüy. C'est à ce titre qu'il effectue une grande tournée en Afrique du Nord, du 8 novembre au 30 décembre 1938, avec Mlle de Geyer. Il avait déjà visité trois fois l'Algérie, en 1920, 1922 et 1925 ; il avait fondé les comités de l'Association à Alger, Oran, Constantine, Philippeville et Bône.

Depuis plusieurs années, les comités ont fonctionné de façon indépendante, parfois en rivalité ; le bilan est contrasté. A Alger, l'école d'El Biar n'a que 30 élèves (alors que 25 places restent vides) ; la répartition est la suivante : trois petits Juifs, deux Musulmans, les autres sont Européens, surtout Espagnols ; ils apprennent la broserie, la chaiserie, la vannerie, le tricot à la machine, la musique ; un prêtre vient leur tenir des causeries de morale hebdomadaires. A Bône, le comité est très efficacement dirigé ; pour accueillir le conférencier, trois musiciens aveugles jouent la Marseillaise ; Albert Mahaut est satisfait du travail de MM. Zammit et Adjami, les deux dirigeants locaux. A Oran, la situation est plus floue ; selon ses responsables, le comité aide près de 400 aveugles, en majorité musulmans ; le comité subit la concurrence de la Fédération des Aveugles Civils, présentée comme « très remuante et très malfaisante » ; un élu local prétend que certains parents indigènes iraient jusqu'à crever les yeux de leurs enfants pour pouvoir bénéficier de secours gratuits ; les préjugés risquent de paralyser toute initiative.

A Tunis, Albert Mahaut est reçu par un compatriote nivernais, Mgr Lemaître ¹¹, Primat de Carthage, qui préside le concert donné en la cathédrale.

Au Maroc, Albert Mahaut rencontre deux personnages avec qui il noue des liens d'amitié : le docteur Pagès, auteur d'une brochure de prophylaxie contre le trachome (qui fait d'énormes ravages dans le bled), et le masseur aveugle Pierre Talou. Les ateliers de Casablanca, créés depuis deux ans, n'offrent que deux formations : la vannerie et la broserie ; dix enfants seulement y travaillent. Pierre Talou déplore que, pour la population locale, les ateliers passent pour une exploitation commerciale habilement gérée par des juifs sous prétexte de bienfaisance. Les rivalités entre communautés empêchent tout progrès, « *les secours se réduisent à peu de choses, les aveugles sont trop nombreux !* » Pourtant, le visiteur doit rester optimiste ; plusieurs aveugles de la ville ont réussi de brillantes carrières commerciales : un accordéoniste de pianos (qui voyage gratuitement sur les bateaux de la Compagnie Maritime en échange de ses talents), un commerçant-brossier devenu très riche, et le masseur aveugle qui est fort demandé dans les milieux princiers.

En conclusion du rapport (écrit et signé par Mlle de Geyer), Albert Mahaut constate les handicaps supplémentaires que les aveugles rencontrent en Afrique du Nord : le trachome, maladie endémique des campagnes ; la misère ; le racisme anti-juif ; la multiplication de

9 Helen Keller (1880-1968), aveugle, sourde et muette à la suite d'un accident, a été « rééduquée » par Ann Mansfield Sullivan ; elle est devenue écrivain et a obtenu des diplômes universitaires. Sa vie a été retracée par les films *Miracle en Alabama* et *Black*.

10 Bertha Galeron de Calonne (1859-1936), femme de lettres aveugle.

11 Avant de devenir archevêque de Tunis-Carthage, l'abbé Lemaître a été vicaire à La Machine, à six kilomètres de Saint-Léger-des-Vignes.

mendiants demi-aveugles ou faux-aveugles qui refusent tout secours, préférant vivre d'aumônes ; la méfiance des autorités musulmanes envers des œuvres largement inspirées par les européens. Il est indispensable d'adapter l'aide aux traditions locales, de créer de nouveaux ateliers (fabrication de tapis, épluchage des arachides, instrumentistes de musique traditionnelle, préparation de timbres-poste...) Et l'urgence est d'adapter le Braille à l'arabe, ce qui pourrait se réaliser en collaboration avec des chercheurs égyptiens.

La Seconde Guerre mondiale arrive et l'œuvre d'insertion des aveugles est compromise. Albert Mahaut rédige le 11 février 1941 un rapport sur l'année 1940 : année néfaste au-delà de toute prédiction. L'exode a produit des effets désastreux, les familles ont été séparées, les emplois réservés aux aveugles ont disparu. Mahaut se félicite d'avoir pu retrouver plusieurs musiciens aveugles, de leur avoir fourni des emplois provisoires d'organistes dans les églises. Il garde espoir que le Secours National permettra de résoudre les problèmes actuels... Il termine par un vœu : « *Mettons notre confiance dans l'assistance d'En-Haut !* »

L'auteur chrétien.

« *Quand l'œil du corps s'éteint, l'œil de l'esprit s'allume.* »

Un autre ouvrage d'Albert Mahaut relie ses activités caritatives à ses convictions religieuses. C'est un recueil de préceptes et de réflexions intitulé *Le Chrétien, homme d'action*, publié en 1918¹². Le livre commence par une phrase de la Genèse : "*Qu'as-tu fait de ton frère ?*" (paroles de Dieu à Caïn après l'assassinat d'Abel). Albert Mahaut s'adresse à des jeunes gens de vingt ans, au cœur rempli de "*mille désirs et mille espoirs*". Il leur propose une action humanitaire, solidaire, purifiée par la foi, réglée, pacifiée, au service d'un idéal religieux. Ce livre complète son engagement en faveur des aveugles. Il place le bénévolat sous l'égide du christianisme, il adapte l'*Imitation de Jésus-Christ*¹³ à l'aide médico-sociale. Il s'inscrit aussi dans le courant du catholicisme social qui se développe dans les années vingt : en France, le Sillon de Marc Sangnier, la Fédération Nationale Catholique présidée par le général de Castelnau, en Belgique l'Action Catholique et surtout la Jeunesse Ouvrière Chrétienne de l'abbé Cardijn, qui essaiera par la suite dans toute l'Europe et dans tous les milieux sociaux.

Albert Mahaut donne des auditions à Nevers en 1932 ; il meurt en mars 1943¹⁴.

Son frère Francisque Mahaut, directeur d'école dans la région parisienne, est l'auteur d'un recueil de poèmes, *Neiges d'antan*¹⁵.

Bibliographie :

- MAHAUT (Albert), *L'œuvre d'orgue de César Franck, souvenirs personnels*, Gabriel Beauchesne, Paris, 1905.
- MAHAUT (Albert), *L'Homme d'aujourd'hui rend-il gloire à Dieu ?* A. Mahaut, Paris, 1920.
- MAHAUT (Albert), *Le Chrétien, homme d'action*, Perrin, Paris, 1918 et 1923.
- MAHAUT (Albert) et Mlle de Geyer, *L'Association Valentin-Haüy pour le Bien des Aveugles*, Caen, Imprimerie caennaise, 1925.

12 Albert Mahaut, *Le Chrétien, homme d'action*, Paris, Perrin, 1918, 2^e édition en 1923.

13 *L'Imitation de Jésus-Christ*, oeuvre mystique attribuée au moine allemand Thomas a Kempis (XV^e siècle) a été traduite en français par Félicité de Lamennais.

14 Nécrologie parue dans le journal *Paris-Centre*, mercredi 24 mars 1943 ; article de Georges Kraemer, *Le Journal du Centre*, 12 mars 1952.

15 Francisque Mahaut, *Neiges d'antan*, Vierzon, 1897-1900.

Association Valentin-Haüy, bibliothèque et musée :

- *Conférence de M. Mahaut faite à l'occasion de la 49^e Assemblée Générale de la Société de Placement et de Secours, le 27 mars 1912*, Melun, Imprimerie Administrative, 1912, cote ESR10/24a.
- Préface du recueil de poèmes *A nos chers Blessés, poésies patriotiques*, par Th. Mary, infirmière de la Croix-Rouge, Librairie Recueil Sirey, Paris, 1915, cote 6BR1/23.
- *Allocution de M. Mahaut pour le 50^e anniversaire de la fondation de l'Association Valentin-Haüy*, texte dactylographié, cote BD01/14.
- *Allocution faite à la Sorbonne par M. Mahaut le 27 février 1935 en l'honneur de Pierre Villeroy*, texte dactylographié, cote BD01/15a.
- *Allocution de M. Mahaut pour la commémoration du centenaire de Victor Paul*, texte dactylographié, cote BD01/15b.
- *Les aveugles, artistes et ouvriers*, brouillon d'un article pour le journal *La Croix* (qui n'a pas paru), cote EMD01/8.
- *Discours de M. Mahaut, in Conseil Municipal de Paris, supplément au Bulletin Officiel de la Ville de Paris, Inauguration de la rue Maurice de La Sizeranne, 21 décembre 1937*, cote BTP3/62/76.
- *Rapport sur le voyage de M. Mahaut en Afrique du Nord, du 8 novembre au 30 décembre 1938*, texte dactylographié, signé par Mlle de Geyer, cote ESD02/17.
- *Rapport de M. Mahaut sur l'année 1940*, texte dactylographié.

- CICCONE (Louis), *Les Musiciens aveugles dans l'histoire*, L'Harmattan, Paris, 2001.
- DURAND (Sébastien), *Les Aveugles et l'école d'orgue française. Un Siècle d'orgue à l'I.N.J.A.*, Thèse, Presses Universitaires du Septentrion.

Sites Internet :

- www.musimem.com : I.N.J.A.
- www.universersfranckiste.free.fr : César Franck et ses élèves.
- www.perso.orange.fr/langlais : Jean Langlais, élève d'Albert Mahaut.
- www.atelier-euterpe.net : les musiciens aveugles.
- [www.médiathèque.ville-nevers.fr](http://www.mediathèque.ville-nevers.fr) : manuscrits nivernais, textes d'Albert Mahaut.
- www.concerts-cathédral.ch : concert d'Albert Mahaut à Saint-Pierre de Genève en 1916, au profit des aveugles blessés de guerre français.

Le Lycée de Nevers pendant la guerre de 1914-18.

Jean BUGAREL 

Cette année 2008 a vu la commémoration du 90^{ème} anniversaire de l'armistice de la grande Guerre de 1914-18. C'est une bonne occasion pour publier cet article de Jean Bugarel sur le Lycée de Nevers pendant cette période grave de notre histoire. Cette étude est issue de son Histoire du Lycée de Nevers dont on peut lire l'intégralité du texte sur le site du Musée Nivernais de l'Education (<http://pagesperso-orange.fr/museduc.nevers/lycee.htm>).

Dès le début de la guerre, (août 14), les bâtiments du Lycée devinrent un hôpital militaire. Comme le décrit Romain Baron ¹ *il regorgea bientôt de blessés et de malades. Des lits avaient été installés non seulement dans les dortoirs, mais aussi dans les salles de classe et dans les études vidées de leur matériel scolaire et même dans la chapelle dont les fenêtres donnaient sur la rue Mirangron. Le concierge fut remplacé par un sergent du service de santé et, dans la cour d'honneur, c'était un va et vient incessant d'infirmiers militaires, d'infirmières bénévoles et aussi d'éclopés, appuyés sur leurs béquilles. Seule la partie supérieure du bâtiment accolé à l'église Saint-Pierre qui abritait les laboratoires de physique et chimie, d'histoire naturelle et la classe de dessin, n'avait pas été occupée par l'autorité militaire.*

Pour les autorités universitaires, il était primordial d'assurer le service d'enseignement comme l'explique M. Méchin (discours de 1915) : *Il nous fallait songer à vous et à la continuation de vos études ; il importe en effet, afin de sauvegarder dans l'avenir les destinées du pays, que la vie intellectuelle ne soit pas interrompue, même pendant que se déroulent les événements les plus tragiques.*

Pour la rentrée, les salles de Physique, de Chimie et de Mathématiques restaient donc disponibles, on compléta ces locaux en louant en guise d'annexe, un immeuble libre, momentanément vacant, situé 16 rue du Rempart, dans lequel on put installer 13 salles de cours, la rentrée fut donc assurée : *il nous a fallu chercher une maison pour y installer nos classes. Un immeuble dans lequel treize salles pouvaient être utilisées s'est trouvé vacant, nous l'avons affermé et comme nous disposions au lycée des salles de physique et de chimie ainsi que de la classe de mathématiques, la rentrée a pu se faire et les cours reprendre au jour fixé..*

Je me souviens seulement, précise Romain Baron, que la classe de première qui ne comprenait guère, toutes sections réunies qu'une quinzaine d'élèves, se tenait dans une petite salle du rez-de-chaussée, dans une intimité presque familiale. Les bruits de la rue ne nous importunaient guère car, à l'époque, la circulation était réduite et les autos étaient moins nombreuses que les voitures à chevaux.

Mais ce n'était que du provisoire, il fallut évacuer l' « annexe » le 16 novembre.

M. Méchin, Proviseur, dans son discours de distribution des prix du 13 juillet 1915, explique bien cette situation.

Le 16 novembre (1914) on nous a prévenus d'avoir à évacuer de suite notre annexe ; nous nous trouvions réduits à trois salles de classe, car il n'était pas possible de trouver en ville un local utilisable. En plaçant des tables dans la salle de dessin, la salle de manipulation et le laboratoire du professeur de physique, en faisant des classes à toutes les heures de la journée entre 8 heures et 18 heures, en opérant quelques réductions dans le nombre des heures consacrées à certains enseignements, en en supprimant même parfois, nous avons pu réorganiser les cours au lycée même ; sauf pour les élèves de cinquième, que le professeur a

¹ BL Amicale 3 / 79 et 4 / 79, sans autre précision, toutes les citations suivantes sont tirées de cet article.

eu la complaisance de recevoir chez lui, et pour ceux des classes élémentaires qui ont été hospitalisés gracieusement par un conseiller municipal jusqu'au 1^{er} mars. Enfin le service de santé ayant bien voulu mettre à ma disposition trois salles non occupées alors par les malades, nous avons réuni chez nous tous nos élèves et cela nous a permis, en outre, d'améliorer un peu l'emploi du temps pour certaines classes.

Il ne restait donc que 6 salles disponibles au Lycée dont la salle de dessin, celle de manipulation et le laboratoire des professeurs et les 3 salles non occupées par les malades et blessés. La classe de 5^e s'installa au domicile de son professeur, les classes élémentaires chez un conseiller municipal, jusqu'au 1^{er} mars 1915.

Tous ces déménagements étaient très perturbants, et M. Méchin rendait hommage à tous : *Ces changements ne se sont pas accomplis sans apporter des modifications profondes dans l'horaire des divers exercices et je dois rendre hommage au dévouement de MM. les professeurs, qui se sont prêtés de la meilleure grâce du monde au bouleversement de leurs habitudes. J'ajouterai que malgré cette dualité, l'entente la plus cordiale n'a cessé de régner entre l'Administration de l'hôpital et nous.* Et il remercie le Médecin - chef et ses collaborateurs de leur amabilité à notre égard.



Le Lycée de Nevers transformé en hôpital militaire pendant la guerre de 1914-18

Un témoignage littéraire sur cette époque, la salle de dessin.

L'un des élèves de cette époque, Louis Rolland, dont nous parlons abondamment ci-dessous, devenu professeur et romancier, sous le nom de Louis Francis, publia en 1937, une nouvelle : *Le Chouel*², dans laquelle il évoque, en les romançant quelque peu, ses souvenirs du lycée. La première page évoque bien la situation de l'établissement, occupé par un hôpital militaire et en particulier les locaux qui avaient été laissés disponibles pour l'enseignement, notamment la salle de dessin.

Par principe, dans tous les lycées, la salle de dessin se trouve sous les combles. Mais cette expression semblait particulièrement convenir au galetas où les exigences du Service de Santé avaient relégué nos exercices barbouilleurs sans goût et sans bonne volonté.

Dans les bâtiments principaux du lycée de N... (Nevers), autour de la grande cour, on coupait les jambes à des Sénégalais qui avaient eu les pieds gelés. C'était la spécialité du major S..., chirurgien célèbre et sénateur qui commandait l'hôpital n° 16³, et, le nombre des misérables augmentant chaque jour, on nous avait refoulés dans l'unique aile qui subsistait de l'ancien collège des Jésuites. L'administration faisait des prodiges pour imaginer des emplois du temps permettant aux sept classes de vivre dans des locaux, qui, à la veille de la guerre, n'abritaient plus que la Philosophie, la Nature et le Dessin.

Celui-ci d'ailleurs avait cédé la place à la Géographie et s'était réfugié dans le magasin aux accessoires. On avait entassé sous les pentes du toit, dans les « jagnasses », comme on dit dans le pays, les têtes de Démosthène et de Caracalla, les cruches, les dames-jeannes et tous les morceaux de plâtre qui nous servaient de modèles. L'air et la lumière pénétraient par deux vasistas qu'on manœuvrait avec des tiges de fer percées de trous. Le milieu de ce réduit était traversé par une poutre sous laquelle un homme de haute taille aurait été obligé de se baisser.

La situation des internes et du personnel.

Il faut préciser cependant qu'avant-guerre, le lycée ne comptait pas plus de 300 élèves dont 90 pensionnaires. Or ceux-ci ne pouvant être hébergés au Lycée, avaient dû se loger en ville ou partir dans les lycées des villes voisines. De ce fait, l'effectif était encore réduit.

À titre d'exemple, un ancien élève, Jean-Jacques Rondepierre⁴ rappelle qu'en 1914, le Lycée, où il était pensionnaire, avait été transformé en hôpital pour les blessés de guerre et que seuls les externes y étaient admis. De ce fait, il avait dû terminer ses études au Lycée de Moulins où il avait reçu la médaille d'honneur offerte par les Anciens Élèves.

7 professeurs étaient mobilisés. On fit appel aux bénévoles, à deux professeurs honoraires, à des enseignants d'autres établissements, dont un de l'École Normale de Filles, au Directeur de l'EPS et aux professeurs adjoints, qui faute d'études étaient sans emploi. On réduisit les heures de cours. On enseigna en continu de 8h à 18 h comme l'expliquait M. Méchin.

Cette solution était plus ou moins bonne pédagogiquement, c'est du moins ce qu'en pense Romain Baron. *Une grande partie du personnel étant mobilisée, l'administration du lycée avait tant bien que mal comblé les vides. Les professeurs du premier cycle qui n'étaient pas partis passèrent d'office dans les grandes classes. Ils furent suppléés à leur tour par les répétiteurs qui, par suite de la suppression des études surveillées, auraient été sans emploi. Celui qui se montra le plus compétent fut M. Dincher, plus connu sous le surnom de Belette, qui déjà comme répétiteur, avait montré d'incontestables talents pédagogiques en venant au secours des élèves brouillés avec les mathématiques. Les autres firent preuve de beaucoup de*

² In *La Revue de Paris*, livraison du 1^{er} août 1837, pp. 616 à 631. BMN : AS—12091.

³ Rolland fait sans doute allusion à un personnage réel, le numéro de l'hôpital installé au lycée était bien le 16, mais nous ne savons pas qui était ce chirurgien – sénateur.

⁴ BL Amicale N°2/1984. L'accueil des externes se faisait dans les conditions expliquées plus haut.

zèle, mais comme la plupart d'entre eux ne s'étaient jamais donné la peine de parfaire ou de rafraîchir leurs connaissances, ils ne parvinrent pas à faire oublier les professeurs titulaires, dont ils avaient pris la place.

Comme de nombreux exemples, au cours de ces chapitres, le montrent, beaucoup de ces répétiteurs ou professeurs adjoints, ou pions comme les nomment les potaches, n'ayant pu réussir à passer le concours de recrutement ou ayant renoncé très tôt à cette perspective, étaient devenus des « surveillants à vie » s'encroûtant peu à peu dans cette tâche peu exaltante et cessant d'étudier et de se cultiver.

Il faut ajouter quelques nouveaux venus. M. Lionel Bataillon, jeune professeur d'histoire qui avait eu la chance d'être réformé, vint seconder M. Gueneau. Un autre réformé, M. Paul Danchaud, ancien élève du lycée, qui venait d'être reçu à l'École Normale Supérieure, dont les cours avaient été interrompus par la guerre, vint à la rentrée de 1915, enseigner la physique et la chimie dans les grandes classes. Il remplaçait M. Vincent, directeur de l'École Primaire Supérieure, qui avait bien voulu, l'année précédente, se charger de cet enseignement. En somme, nous avons un corps professoral assez hétéroclite qui malgré sa bonne volonté et parfois même son dévouement était loin de valoir celui d'avant-guerre.

Les internes, comme nous l'avons signalé, durent trouver à se loger en ville. L'administration du lycée avait sollicité des offres de logement et proposait aux parents la liste des adresses et quelques renseignements sur le tarif le plus habituel des pensions, souvent calqué sur celui du Lycée. Mais les situations des différents pensionnaires étaient très variables. Romain Baron en donne quelques exemples.

Dès le début de septembre, le proviseur avisa les parents des internes qu'ils devaient placer leurs fils dans les familles de Nevers qui voudraient bien les accueillir. Pour ma part, je fus confié, par l'intermédiaire d'un cousin, à M. Beaufils, jardinier du couvent de Saint-Gildard, et j'eus comme compagnon, mon ami Genty, élève de 1^e C (latin-sciences), alors que j'étais en 1^e A (latin-grec). On accédait à la maison du jardinier par une petite porte percée dans le mur d'enceinte du couvent donnant sur la rue Saint-Gildard, à mi-chemin entre le boulevard Victor-Hugo et le pont de Fourchambault. Le logement était rigoureusement séparé par des murs surélevés du reste du couvent dont on ne pouvait apercevoir les bâtiments. Notre chambre située au premier étage n'avait vue que sur le bas de l'enclos conventuel, dominant le pont de Fourchambault. C'était là, dans une petite chapelle, encore toute blanche, qu'avait été inhumée Bernadette Soubirous, qui devait être exhumée et canonisée plus tard. À côté de cette chapelle, une jeune fille en pierre ou plutôt en ciment, entourée de quelques moutons, rappelait le temps où elle avait été bergère dans la campagne lourdaise. Cette vision bucolique donnait l'illusion d'être à la campagne et d'ailleurs les bruits de la rue ne nous parvenaient que très faiblement. (Cette maison du jardinier a été détruite par le bombardement de juillet 1944).

M. et Mme Beaufils, âgés d'une cinquantaine d'années, étaient de très braves gens, qui se montrèrent pleins d'égards pour nous, sans doute parce qu'ils n'avaient pas eu d'enfants et peut-être aussi parce qu'ils nous considéraient comme des fils de bourgeois ce que nous n'étions pas ni l'un ni l'autre. Madame Beaufils qui avait autrefois servi dans une grande maison était une fine cuisinière, qui aimait bien la bonne chère, et les repas qu'elle nous montait dans notre chambre étaient particulièrement soignés. Comme nous ne payions que 90 francs de pension par mois (c'était le montant de notre bourse), elle ne pouvait pas faire sur nous le moindre bénéfice et nous ne fûmes pas étonnés lorsqu'elle nous annonça qu'elle ne pourrait pas nous reprendre à la rentrée.

En octobre 1915, j'entrai comme pensionnaire chez M. et Mme Rolland. Ils habitaient au 23 de la rue Saint-Étienne, au deuxième étage, dans une maison très ancienne, dont le pignon, percé d'une large baie, donnait sur la rue, et dont le rez-de-chaussée abritait une échoppe de cordonnier. J'avais cette fois comme compagnons André Machecourt qui comme Genty était mon camarade de classe et l'un de mes meilleurs amis et Georges Gilmaire, élève

de troisième. Celui-ci était originaire de Flize, dans les Ardennes, et au début de la guerre, ses parents, pour échapper à l'occupation ennemie, s'étaient réfugiés en Nivernais à Biches. Le fils de la maison, Louis Rolland (Lili pour les intimes) complétait ce petit pensionnat. Georges Gilmaire est devenu ingénieur et je l'ai perdu de vue à la fin de la première guerre, Louis Rolland est mort en 1959 et André Machecourt nous a quittés dix ans plus tard.

La cuisine de Mme Rolland était certes moins fine que celle de Madame Beauvils, mais elle était saine et copieuse. Nous ne payions que 75 francs par mois de pension et je me suis toujours demandé par quels prodiges d'économie, elle arrivait à nous nourrir pour une somme aussi modique.

Nous n'eûmes pas de peine à nous habituer à l'externat qui nous apportait plus de liberté et surtout plus d'ouverture sur l'extérieur. C'était un plaisir après les classes, de se reconduire mutuellement tout en devisant et de flâner dans la rue du Commerce qui, à cette époque, n'était pas encore encombrée par les voitures. Il nous arrivait aussi de faire de longues promenades à pied, qui nous permettaient de mieux connaître la ville et ses environs. Nos études n'en souffraient pas car nous avons adopté un emploi du temps presque aussi strict que celui que nous avons à l'internat. La présence de camarades plus jeunes, loin de nous porter à la dissipation, était plutôt une cause de saine émulation.

Les premières réactions en 1914.

Cette guerre à laquelle on s'attendait depuis longtemps, n'avait pourtant pas été prévue dans la réalité de ses conséquences, comme le montre la réquisition du lycée pour en faire un hôpital militaire, les hôpitaux, civils et militaires étant débordés.

Rien n'était prévu, non plus, pour assurer la vie des familles dont les hommes (pères ou fils) étaient mobilisés. Comme nous le redirons plus loin, tout le monde avait cru à une guerre courte, une victoire rapide, sans grandes pertes humaines. La longue absence des mobilisés laissait sans ressources beaucoup de familles.

L'Amicale des anciens élèves en témoigne. Le 17 octobre 1914, son président le docteur Subert, *propose (au Comité) de voter des sommes pour venir en aide aux familles nombreuses privées de leurs chefs mobilisés ainsi que pour secourir les blessés hospitalisés dans les divers locaux de Nevers [...] le Comité vote le versement d'une somme de 300 francs à répartir — 200 f en faveur des hôpitaux temporaires de Nevers — 100 f en faveur des familles nombreuses et nécessiteuses de la Ville.*

De leur côté, les élèves du Lycée organisèrent une fête pour les soldats blessés, le jour de Noël 1914 (discours de M. Méchin de 1915) : *Une matinée, au succès de laquelle vous avez contribué pour une bonne part, a été donnée à nos malades à l'occasion de la fête de Noël. Deux arbres très bien décorés avaient été arrangés par les dames infirmières, une tombola comprenant de fort jolis lots a été tirée, chaque malade ayant droit à un numéro gagnant ; vous avez interprété avec beaucoup de brio une pièce de Labiche : « Les suites d'un premier lit » qui a fort égayé l'auditoire et l'on prenait plaisir à voir s'épanouir les figures de tous les blessés, dont quelques-uns avaient été transportés avec leurs lits. Ils ont passé quelques heures très agréables pendant lesquelles ils ont un peu oublié leurs souffrances.*

D'autres actions avaient été improvisées dès la déclaration de guerre. *Ceux d'entre vous qui étaient à Nevers pendant les vacances, se sont ingéniés à leur procurer (aux blessés hospitalisés au Lycée) des fruits frais, des desserts, du tabac, en sollicitant avec autant de bonne grâce que de persévérance la générosité des habitants : ces distributions ont continué à être faites régulièrement grâce à la Municipalité, qui a mis à la disposition des dames infirmières de chaque hôpital une subvention mensuelle proportionnelle au nombre des malades.*

La guerre continuait, sa fin n'apparaissait pas et dans tous les secteurs, la question des moyens financiers commençait à se poser. Pour l'Amicale, d'une part les aides du genre de

celles votées en octobre, risquant de se multiplier, et les ressources de s'amenuiser, du fait de la guerre, des choix devaient être faits. Ainsi le 21 janvier 1915, le Comité se voit obligé de refuser une aide à la veuve d'un ancien camarade. De même il décide pour la distribution des prix, *de maintenir pour 1915, la médaille de vermeil et de supprimer les autres prix et bourses de voyage*. En effet, les cotisations rentraient mal : *beaucoup de camarades sont mobilisés et beaucoup d'autres sont momentanément gênés*.

Autre conséquence de la guerre, *en raison de l'irrégularité du service postal, et dans la crainte que le bulletin ne puisse parvenir aux intéressés, le Comité décide que l'envoi du bulletin annuel sera provisoirement différé*. Or il y avait à peine six mois que les hostilités avaient commencé. Cette désorganisation du service postal est symptomatique.

La période de Noël, étant passée, certains espéraient cependant la fin des hostilités avant l'été. Par exemple, dans son discours du 13 juillet 1915, M. Méchin après avoir évoqué les problèmes posés par la mobilisation de sept professeurs et expliqué la solution trouvée grâce à des aides bénévoles ajoute : *Si à la rentrée prochaine, nous nous trouvons dans les mêmes conditions, je sais que je puis compter encore sur leur précieuse collaboration ...* Ce si montre bien que dans son esprit, il espère que tout sera fini au cours de l'été.

Le Comité de l'Amicale attendra en effet le 11 juillet pour décider *qu'en raison des circonstances, il n'est pas possible d'organiser la réunion générale annuelle et donc de ne lancer aucune convocation pour le jour de la distribution des prix du Lycée*. Le banquet traditionnel à cette occasion n'est même pas évoqué, bien entendu. D'ailleurs, la médaille de vermeil qui avait été maintenue ne sera pas décernée *puisqu'aussi bien le lycée ne décernera pas de grands prix*.

Par la même occasion, le Comité décide de remplacer le bulletin annuel par *une notice complémentaire sur les camarades tués ou blessés à l'ennemi, promus décorés ou cités, laquelle notice sera adressée en même temps que le bulletin de l'année précédente*.

Comme on le voit, on s'installait enfin dans la réalité de la guerre et on s'y adaptait. Par exemple, *pendant la durée de la guerre, M. le docteur Subert, Président de l'Association, a réuni dans son cabinet, à différentes reprises, les membres du Comité pour examiner les demandes qui lui étaient adressées. En raison de l'éloignement et de l'absence de certains membres mobilisés, il a été décidé que les délibérations seraient prises quel que soit le nombre des membres présents*.

La distribution des prix de juillet 1915.

Par décision du Ministre, la Présidence de la Distribution des Prix ⁵ de juillet 1915 devait être assurée par le Proviseur. Le 13 juillet, M. Méchin lut la liste des morts : 5 professeurs et anciens professeurs, 38 anciens élèves, plus 39 blessés et 4 disparus. Parmi ceux-ci, trois au moins étaient morts : Alcais Alfred (disparu au combat de Bois le Prêtre), Guérot Louis-Raphaël et Godignon André (tous deux disparus au combat de Mattexey), mais ils ne seront déclarés morts pour la France que par des jugements rendus en 1920 et 1921. Cette première année de guerre fut en effet la plus meurtrière avec pour le lycée 46 morts. Il lut aussi la liste des citations (14) et promotions ou décorations (8). À partir de cette date, chaque distribution des prix fut précédée d'un sinistre palmarès de guerre.

Malgré la guerre et les sentiments anti-germaniques qu'elle suscitait, M. Méchin constatait, pour le regretter, la désaffection des élèves pour l'étude de l'allemand. Ce qu'il dit est très éclairant sur la mentalité générale en France qui croyait en une victoire totale se traduisant par l'élimination de l'Allemagne en tant que puissance : *quelques-uns même (des élèves d'Allemand), en cours d'études manifestaient l'intention d'abandonner cette langue pour l'anglais — sous prétexte qu'après la guerre il n'y aura plus besoin de savoir l'allemand*. Au contraire, il insiste sur la persistance de la puissance allemande : *Nous devons*

⁵ Voir palmarès des années 1914 et suivantes

également redoubler d'activité, au point de vue industriel et commercial, pour essayer de supplanter les Allemands ou tout au moins de rivaliser avec eux. D'où la nécessité d'apprendre la langue allemande.

Ce discours donne aussi une sorte d'historique de la vie et des avatars du lycée pendant l'année écoulée. Mais sa conclusion est éclairante sur l'évolution de la mentalité française depuis la déclaration de guerre. M. Méchin constate d'abord que cette guerre est d'un type nouveau et beaucoup plus tragique : *Cette guerre [...] est devenue une véritable guerre de siège où toutes les ressources de la science sont mises en œuvre, et auprès de laquelle les précédentes semblent des jeux d'enfants*. Si la guerre n'a jamais rien eu d'un jeu d'enfant, cette image paradoxale montre bien cependant l'étonnement des contemporains devant ce qui se produisait et leur conscience de vivre un événement d'un type tout à fait nouveau. Et ce n'était qu'un début bien entendu. Il ne relève à l'appui de son constat qu'un fait : *Les anciennes batailles duraient un jour, deux ou trois au plus, tandis que nous en avons vu se prolonger pendant plusieurs semaines — souvent nuit et jour ...*

Autre constatation marquant aussi une surprise : la mentalité des combattants. M. Méchin, comme la plupart de ses contemporains, avait dû assimiler et adopter les « clichés » courant avant guerre, sur la nation française, une *nation défaillante dont les forces auraient été dissociées par le bien-être, le luxe et les querelles politiques*. Il note au contraire que *l'union de tous s'est faite et la plus grande fraternité règne entre les combattants, quelle que soit leur origine ou leur condition sociale ...* De même il note que les « intellectuels » *ont montré qu'ils étaient capables de supporter les fatigues de cette dure campagne aussi bien que les travailleurs de la terre et de l'usine* ce qui atteste a contrario d'une image péjorative dans l'opinion à leur égard.

C'est la même réflexion significative que fera Alfred Massé, non à Nevers, mais au lycée Janson de Sailly, dans son discours pour la distribution des prix du 12 juillet 1917. Il constate d'abord que *jeunes maîtres de l'enseignement supérieur, professeurs des lycées et collèges, modestes instituteurs de nos écoles communales, tous ont rivalisé de courage et d'entrain, d'esprit de sacrifice et d'abnégation*. Et il note que l'un des plus importants sujets d'étonnement *donnés au monde depuis trois ans par ce pays [...] a été de voir ces hommes d'étude — hommes de lettres et hommes de sciences — devenir des hommes d'action et tomber en héros*. Ce qui prouve que l'on avait dévalorisé complètement l'image des « intellectuels ».

Nous devons relever aussi, dans son discours, une tendance, peut-être plus profonde et très ancienne en tout cas, à opposer fondamentalement le sud et le nord de l'Europe. *Tous n'ont qu'un souci : Vaincre, faire triompher la cause du droit et préserver la civilisation latine de la « kultur » germanique*. Ces expressions sont soulignées par l'allusion, qui suivait tout de suite après, aux *ruines accumulées par les Barbares*.

Indépendamment de l'objectivité historique qui est du domaine des historiens, ces remarques nous éclairent sur la mentalité de l'époque, sur la manière dont des universitaires, comme M. Méchin, réagissaient aux événements.

L'état d'esprit général pendant ces années de guerre.

En ce qui concerne le moral général de la population et celui des élèves en particulier, c'est encore au témoignage de Romain Baron que nous faisons appel, mais en tenant compte que son texte est bien postérieur à cette époque puisqu'il date de 1979.

Cependant la guerre se prolongeait bien au-delà de ce qu'on avait pu imaginer à son début. Malgré les offensives meurtrières de part et d'autre, le front restait pratiquement inchangé, depuis la course à la mer, qui avait fait suite à la victoire de la Marne. On s'enlisait dans la guerre d'usure et, en 1915, il n'était guère question que de coups de mains, d'explosions de mines et de petites attaques locales qui causaient de lourdes pertes et n'aboutissaient qu'à des résultats insignifiants, tout au plus à la prise d'une première ligne

de tranchées avec arrêt sur la seconde ou la troisième. En 1916, les batailles de Verdun et de la Somme avaient épuisé les deux adversaires sans apporter la décision. La liste des morts, des disparus et des blessés, s'allongeait sans cesse et l'on se demandait avec anxiété quand et comment finirait cette tuerie.

Il faut se souvenir en effet qu'au début de la guerre, en août 1914, le départ des mobilisés s'était fait avec un certain enthousiasme, *la fleur au fusil*, accompagné de manifestations patriotiques. C'était tout au moins l'image officielle qui en était donnée par les médias de l'époque. Tout le monde semblait penser que la guerre serait courte et facile, comme on l'a vu ci-dessus, et la plupart des soldats escomptaient une *promenade* jusqu'à Berlin et le retour au foyer avant l'hiver. Les souvenirs de Romain Baron traduisent bien le désarroi et les inquiétudes des civils, à l'arrière.

Le moral des combattants aussi bien que celui de l'arrière commençait à fléchir. Malgré notre jeunesse insouciant, nous ne pouvions échapper à la morosité ambiante. Les classes 14, 15 et 16 avaient été jetées successivement dans la fournaise, la 17 était à l'entraînement à l'arrière du front et la 18, dont je faisais partie, n'allait pas tarder à être appelée sous les drapeaux. Nous apprenions que tel ou tel de nos anciens, que nous avions bien connu, avait été tué ou blessé. Les permissionnaires qui revenaient du front, répugnaient souvent à repartir au « casse-pipes », comme ils disaient. Des renforts partaient régulièrement de la caserne Pittié, par petits détachements. Ces départs qui généralement étaient ignorés du public se faisaient de bon matin, fort discrètement. Dans un silence morne, les officiers passaient rapidement la troupe en revue dans la cour de la gare et il n'y avait ni harangue, ni musique militaire, ni naturellement de fleur au fusil. On était bien loin de l'enthousiasme du début et les hommes partaient sans illusions, soit mus simplement par le sentiment du devoir, qui restait malgré tout bien ancré, soit parce qu'ils ne pouvaient faire autrement.

Les parents, les épouses et les fiancées supportaient stoïquement l'absence des êtres qui leur étaient chers et parfois leur disparition. Quant à nous, les jeunes, nous voyions dans la guerre une grande aventure, avec des risques certains mais aussi des heures exaltantes et il nous eût semblé infamant de ne pas suivre l'exemple de ceux qui nous avaient précédés. Tous les soirs à six heures, nous allions lire le communiqué officiel, affiché aux grilles de la Préfecture, tout près de la Porte de Paris. La plupart du temps nous en revenions déçus. Dans les périodes calmes, il n'était question que de canonnades et d'actions très limitées, tandis que, au moment des grandes offensives, le texte le plus souvent discret et évasif, nous laissait sur notre faim. Il y avait toujours un petit rassemblement qui se formait et les stratèges amateurs ne manquaient pas. J'entends encore notre professeur de première, M. Pommeret, nous disant avec conviction : « Je connais un endroit tellement bien situé que si l'on plaçait seulement deux canons, l'ennemi ne pourrait jamais passer ». Nous n'avions pas la moindre notion de l'art militaire, mais nous sentions instinctivement la naïveté d'une telle affirmation.

Ses souvenirs sur l'état d'esprit de ses camarades montrent bien l'image que ces jeunes gens se faisaient de la guerre, image fautive, construite à partir d'une littérature héroïque qui exaltait l'aventure guerrière. La réalité du front échappait en fait aux populations. Ce qui leur en était révélé par les récits officiels des premiers mois de la guerre ou par le témoignage des blessés ou des rares permissionnaires était édulcoré. Les jeunes gens mobilisables gardaient selon Baron et de nombreux autres témoignages leurs illusions « chevaleresques ». Nous avons par ailleurs étudié cet état d'esprit grâce au témoignage d'un journal écrit par les élèves de la promotion 1917 de l'École Normale de Varzy⁶ depuis leur départ pour le front jusqu'à leur démobilisation après 1919. On voit bien l'image exaltante qu'ils se faisaient de la guerre avant leur départ en 1917 et leur rapide désillusion au fur et à mesure qu'ils participaient aux combats.

⁶ Jean Bugarel, *Le Numéro, Journal de guerre, Promo 1914-1917, École Normale de Varzy, Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Éducation*, N° spécial 2006. AMNE Nevers.

Au cours des années suivantes, les décisions prises par le Comité de l'Amicale confirment ce climat. Le 14 octobre 1915, une subvention de 100 f *en faveur de l'œuvre nivernaise de rééducation des mutilés de la guerre*. Le 9 novembre 1916, réduction des aides directes aux boursiers du Lycée. Le 27 septembre 1917, subvention à *l'œuvre nivernaise des Pupilles de l'École Publique* ainsi qu'à *des loteries au profit d'œuvres de guerre*, le 26 février 1918, en faveur de *l'œuvre nivernaise de l'Abri du soldat*. Voici des exemples des initiatives qui se multipliaient pour pallier les malheurs de la guerre. Comme on le voit, l'ordre des urgences changeait. Comme les ressources de l'Amicale n'augmentaient pas, bien au contraire, (beaucoup d'anciens élèves étant mobilisés ou, pour ceux qui ne l'étaient pas, voyant leurs revenus diminuer), ses subventions se portaient davantage vers les œuvres de guerre que vers l'aide aux élèves.

La distribution de prix du 13 juillet 1916.

Le 13 juillet 1916, toujours sous la Présidence de M. Méchin, M. Bataillon professeur d'histoire fit le discours d'usage en s'interrogeant sur la possibilité d'une "morale de guerre". 21 victimes étaient venues grossir la liste des morts.

Selon le bilan dressé par le Proviseur, le service de santé avait libéré quatre salles de classe, *notre emploi du temps, sans être tout à fait régulier, a été sensiblement amélioré, et nous avons pu organiser deux études d'externes surveillés*, l'internat pourrait réouvrir partiellement à la rentrée, le Lycée pouvait fonctionner grâce *aux collaborateurs bénévoles dont le concours nous avait été si précieux l'an dernier*. M. Méchin constatait qu'*une troisième année scolaire va commencer sans que nous voyions luire encore l'aurore de la paix*.

Comme sans doute tous les représentants de l'autorité, il affirme publiquement sa *confiance dans le triomphe final du droit et de la justice ainsi que dans le châtement sans pitié des forbans qui ont déchaîné sur le monde les calamités de cette guerre inexpiable*. Comme une grande partie des Français sans doute, M. Méchin voyait cette guerre d'une manière très manichéenne, d'un côté le droit et la justice, de l'autre la volonté du mal qui appelle *le châtement sans pitié* car il juge que cette guerre est *inexpiable*.

Cependant, il n'espère pas, comme certains, que l'Allemagne sera écrasée et détruite politiquement et surtout économiquement. En effet, il affirme qu'*après guerre, il y aura [...] beaucoup à faire pour réparer les ruines* et qu'il faudra *tout un personnel de techniciens, d'ingénieurs, d'ouvriers habiles, de commerçants instruits et hardis [...] pour créer et soutenir une concurrence efficace aux articles « Made in Germany »*. C'est pourquoi, il invite les élèves à l'effort et au travail pour répondre à ce devoir national, de même que l'année précédente, il les invitait à persévérer dans l'étude de la langue allemande dans le même but.

Le discours de M. Bataillon, professeur d'histoire.

Faire en pleine guerre, le dernier cours ex cathedra de l'année, n'était pas une tâche facile, comme le reconnaît M. Bataillon : *Depuis bientôt deux ans, la France est engagée dans une guerre sans merci, dans une de ces guerres décisives où se joue l'existence d'une nation ; et depuis le début de la lutte, nous vivons fascinés par les événements tragiques qui se déroulent au front*.

On peut dire, en effet, que cette guerre était la première guerre totale, en ce sens qu'elle mobilisait d'une part, la totalité des activités et des ressources matérielles et humaines des pays belligérants (*Tous les Français ont vu partir pour la mêlée leurs parents et leurs amis*) et d'autre part, occupait l'attention et l'esprit de tous, combattants ou non (*tous sentent à chaque instant leur pensée s'envoler vers ceux qui combattent pour le pays*). La guerre était devenue l'idée fixe générale : *Tous les sujets qui ne nous ramèneraient pas à la guerre, unique objet de nos pensées, nous paraîtraient fastidieux*.

M. Bataillon veut en tirer une leçon morale. Il le fait en deux parties, l'une, adressée aux plus jeunes élèves, l'autre aux plus âgés, qui étaient susceptibles d'être appelés sous les drapeaux, l'année suivante ou un an ou deux plus tard.

La partie adressée aux petits se veut très concrète. Il les situe dans le cadre d'une famille française conventionnelle. Ce tableau est pour nous significatif de l'image que l'on se faisait d'une famille bourgeoise. *Votre père s'en est allé, vos grands frères aussi et vous êtes restés seuls avec votre mère, un peu dépaysés et ne sachant trop que devenir.* Les enfants n'entendent parler autour d'eux que de *devoir* : les soldats *font leur devoir*. À l'arrière, *vous voyez votre mère s'exténuer à soigner des blessés ou à distribuer des secours à ceux que la guerre a ruinés.* Les images de la guerre sont présentes aussi : *celles de votre père et de vos grands frères passant la froide nuit d'hiver dans un mauvais abri de tranchée, sous les balles et les obus, à épier les moindres mouvements de l'ennemi.* C'est un tableau assez conventionnel et pudique de la réalité, qui évite soigneusement l'évocation de la peur, de la souffrance et de la mort, et qui n'insiste que sur le froid et l'inconfort.

L'image de la femme restée à la maison est tout aussi conventionnelle : *votre maman n'a pas pleuré ; jamais une mère française n'a laissé couler ses larmes, lorsque les siens étaient exposés au danger pour la défense de la Patrie.* Héroïsme maternel, très cornélien, et très nationaliste aussi avec cette statue de la *mère française*.

Le devoir des enfants est donc simplement, d'être affectueux et attentionnés vis-à-vis de leur mère et d'accepter avec joie les petits sacrifices matériels que les conditions de vie, en temps de guerre, leur imposaient.

Les consignes données aux plus grands sont plus explicites et définissent bien le climat général. M. Bataillon constate d'abord que du fait des événements et du départ des classes précédentes, il s'est produit une maturation des classes restantes. Ces jeunes sont en quelque sorte devenus des hommes à un âge où traditionnellement on les considérait comme encore des enfants. Il les appelle donc à acquérir le sens des responsabilités afin d'assumer pleinement leur rôle d'hommes.

Ces remarques sont très importantes pour souligner une évolution générale de la société française. De même que les femmes, par leur rôle dans la vie et la production pendant la guerre, ont pu commencer à changer leur statut social, puis plus tard politique, de même, le statut des jeunes gens a commencé à évoluer. L'appel sous les drapeaux des classes jeunes et leur participation aux combats (*Vous avez vu partir pour l'armée vos camarades des classes 1916 et 1917 ; ceux d'entre vous qui appartiennent à la classe 1918 (i.e. : les élèves des classes terminales qui ont entre 17 et 18 ans) doivent eux aussi être prêts à répondre au premier appel de la Patrie*) ont amené à les considérer davantage comme des adultes, même si leur majorité politique restera fixée pendant encore plusieurs décennies à 21 ans.

Les consignes données par M. Bataillon sont significatives des idées toutes faites de cette époque sur la France et l'Allemagne. Il commence par la préparation physique : *être physiquement assez développé pour être un bon soldat.* Il veut promouvoir la préparation militaire qui était instituée afin de *permettre à la jeunesse française de s'exercer et d'affronter avec avantage la jeunesse allemande.* On a l'impression que cette guerre devient un affrontement entre jeunes bien entraînés, presque comme une compétition sportive.

En second lieu, il prône la formation intellectuelle. Il confronte à ce propos, la *science française* et la *science allemande*. Mais, par ces mots, il semble désigner surtout la pensée, la philosophie ou même la méthode de recherche. Il serait en effet absurde sur le plan scientifique de distinguer des « sciences nationales ». Ce qu'il décrit, c'est donc l'image ou les préjugés, que l'on se faisait des savants des deux nations et plus généralement de l'esprit français par opposition à l'esprit allemand. Ces topiques sont intéressants à relever car ils devaient être assez répandus à cette époque.

Le premier c'est le dénigrement : *On a eu tendance à déclarer dénuées de valeur les productions intellectuelles de l'Allemagne et on en a conclu qu'il fallait cesser d'étudier même la langue allemande.* C'est ce que dénonçait M. Méchin dans un discours précédent et

M. Bataillon cite également à l'appui, M. Croiset, *un des maîtres les plus vénérés de notre Sorbonne*⁷.

Cependant, l'image qu'il donne des savants allemands est assez caricaturale : *Il est certain que la science allemande présente de graves défauts. Elle ne possède nullement l'esprit de mesure, elle est habituée à la systématisation à outrance et, de déduction en déduction, elle va parfois sans s'arrêter jusqu'aux conclusions les plus absurdes.* On voit bien ici qu'il réduit la science à la spéculation philosophique. Même démarche caricaturale en ce qui concerne les qualités qu'il reconnaît aux Allemands : *les savants allemands ont des qualités de travail acharné et méthodique, et ils sont aidés par une organisation, qui n'est pas le signe infaillible d'une civilisation suprême, mais qui rend de précieux services. Et ainsi, cette science a pu obtenir des résultats qui lui ont valu dans tous les pays une haute considération.* La reconnaissance de leurs qualités est, comme on le voit, minimisée par la négation de leur valeur de *civilisation*.

Pour la science française et les Français en général, son analyse est tout aussi caricaturale, aussi bien en ce qui concerne les défauts que les qualités. *Tout le monde s'accorde à nous reconnaître une intelligence subtile et inventive, possédant l'esprit de mesure et capable de donner les plus riches productions.* Si la France n'assure pas avec cela sa suprématie c'est *faute de méthode et de travail acharné, peut-être aussi parce que les ressources mises à la disposition des chercheurs ont été insuffisantes.*

Ici encore, M. Bataillon reconnaît implicitement la responsabilité des générations adultes puisqu'il s'en remet à l'avenir et à l'action des jeunes pour redresser une situation désastreuse. *C'est seulement quand vous serez des hommes que vous pourrez aborder cette œuvre si délicate et presqu'entièrement à faire qui consiste à créer partout des bibliothèques, des collections et des laboratoires.* Il reconnaît donc (passage souligné par nous) l'absence d'équipements scientifiques en France, comme il reconnaissait plus haut, l'insuffisance des ressources mises à la disposition des chercheurs. On remarque qu'il n'en dénonce pas les responsables et qu'il laisse aux générations futures le soin de réparer l'incurie de « sa » génération.

Il faut quand même souligner cette auto critique qui change de l'auto - satisfaction qui dominait les discours officiels de l'avant-guerre.

La suite de son discours, où il appelle au *perfectionnement moral*, est, pour nous, plus significative encore, car nous y trouvons l'expression très claire de la remise en question de l'optimisme béat du début du siècle, sur le progrès et la civilisation. M. Bataillon fait une longue citation de Bergson⁸ qui résume bien cette prise de conscience tragique : *« Au lendemain de la guerre, on se demandera ce que valent les progrès des arts mécaniques et les applications de la science positive, le commerce, l'industrie, l'organisation méthodique et minutieuse de la vie matérielle, là où ils ne sont pas dominés par une idée morale. Il apparaîtra aux yeux de tous que le développement matériel de la civilisation, quand il prétend se suffire à lui-même, à plus forte raison quand il se met au service de sentiments bas et d'ambitions malsaines, peut conduire à la plus abominable des barbaries ».* Ce texte de Bergson pose parfaitement le dilemme, de plus Bataillon exprime la grande crainte que partageait aussi Bergson, que l'après-guerre ne soit encore pire : *il faut fixer les principes moraux qui doivent diriger la société future, pour éviter qu'après la guerre, on n'entre « dans une période de ténèbres », qu'on ne soit « très pauvre, très pratique et très borné »* et il parle de *déchéance morale*. C'est pourquoi Bergson agira pour la création de la Société des Nations qui malheureusement échouera à nous éviter une autre barbarie, vingt ans plus tard. Pour Bataillon il faut promouvoir un idéal de bonté et de beauté, ce qui pouvait paraître utopique en 1916 : *que notre idéal de beauté et de bonté ne vous paraisse pas une chimère.*

⁷ Il doit s'agir de Maurice Croiset (1846-1935) Professeur de langue et littérature grecques à Montpellier puis à Paris à l'É.N.S. Élu en 1893 au Collège de France. Nombreux ouvrages sur la pensée, la civilisation et la littérature grecques. Il fut l'un des fondateurs de l'Association Guillaume Budé et de la société d'édition Les Belles Lettres (1917)

⁸ M. Bataillon ne donne pas la référence de cette citation. Elle pourrait être extraite soit d'un article du 4 novembre 1914 : *La force qui s'use et celle qui ne s'use pas* soit d'une conférence de décembre 1914 *La signification de la guerre*.

Il critique sévèrement l'idéologie enseignée en France : *on a souvent appelé la haute civilisation l'état d'un pays qui utilise au maximum toutes ses ressources matérielles et il reconnaît qu'il semble bien que toutes les théories qui vous ont été exposées avant la guerre sur le perfectionnement de l'humanité soient en défaut.* Il fait un long inventaire d'exemples historiques, particulièrement puisés dans l'histoire régionale ⁹, pour montrer que les guerres du passé étaient moins cruelles et entraînaient moins de pertes humaines et matérielles : *la barbarie n'était-elle pas au fond moindre qu'aujourd'hui ?* Mais il redoute que ses élèves n'en viennent à désespérer : *Vous pourriez en venir à proclamer la faillite du progrès et de la civilisation.* Pour résister à ce nihilisme, il affirme : *On peut constater cependant le début d'une évolution [...] on a vu naître une conscience universelle.* Il est persuadé qu'il est possible de promouvoir encore un idéal de civilisation.

Il est important de souligner l'affirmation, par ce professeur, en 1916, en pleine guerre, *d'un idéal de paix, de bonté, de grandeur morale et d'harmonie universelle [...] ces théories de paix [...] que nous vous avons toujours enseignées et que nous vous enseignerons toujours sont les seules vraies.* Et il appelle tous ces jeunes gens, *au sortir de la crise*, à organiser : *« un régime international plus équitable et plus conforme à l'idéal des sociétés civilisées, où l'arbitraire fera place à la raison, où les peuples eux-mêmes, et non une minorité toute puissante, décideront de leur sort, où les droits des nationalités seront respectés, où les conflits internationaux se jugeront autrement que par le meurtre collectif, où le droit primera la force et où l'énergie développée par le travail humain ne s'épuisera plus vainement en engins de massacre et de destruction »* Il citait là, en fait, une proclamation des professeurs des Universités de Bucarest et de Jassy ¹⁰.

La guerre durait depuis deux ans et déjà les pertes étaient considérables. Une grande partie de l'opinion publique était farouchement anti-allemande et les autorités politiques s'efforçaient de mobiliser toute l'énergie de la nation pour le combat. Ce discours témoigne qu'une partie au moins des intellectuels français réfléchissaient à la réalité de ce conflit et à ses conséquences, et tentaient de ramener à la raison les combattants et les bellicistes de tous les genres.

Derrière les discours officiels, il y avait donc un autre courant de pensée qui essayait de promouvoir un idéal de paix et de démocratie. Nous avons vu, plus haut, qu'à la veille du conflit, un autre professeur proposait aux élèves un idéal d'amour et de bonté universelle, d'inspiration très orientale. La réalité de la guerre lui donne, chez M. Bataillon un caractère plus précis et plus politique ; celui d'un combat pour l'instauration de la Société des Nations.

La distribution des prix de 1917.

En 1917, le Colonel Théron qui présidait la distribution des prix insistait sur l'importance du matériel, canons, avions, dans le déroulement des opérations militaires, sur les forces morales et sur l'aide des États-Unis. M. Proveux professeur de 3^e évoquait les différentes étapes de cette guerre qui avait ajouté 12 morts au sinistre palmarès du Lycée. Le palmarès de cette année qui se trouvait encore dans les archives du Lycée en 1989 quand nous avons commencé nos recherches, a, depuis, disparu, (avec les recueils de palmarès de 1903 à 1913 et de 1913 à 1923) et nous n'avons pu en retrouver un autre exemplaire. Il serait intéressant d'analyser ces discours faits à un moment particulièrement dramatique de la guerre, après l'échec de l'offensive de Nivelles et les épisodes du Chemin des Dames et du plateau de Craonne.

⁹ Dans six notes de bas de page (p. 10 et 11), il se réfère à divers événements, surtout du XVe siècle, 1411 levée de troupes par le comte de Nevers, 1419 siège de Nevers, 1422 et 1424 artillerie de Nevers, 1422 siège de Cosne, prisonniers hollandais à Nevers sous Louis XIV, et également certains détails de la bataille de Bouvines.

¹⁰ Jassy est le nom allemand de Iasi, (en français Iassy, en hongrois Jászvásár), chef lieu du județ de l'ancienne capitale de la principauté de Moldavie, en Roumanie. (340000 habitants en 2002). Son université, la plus ancienne de Roumanie, fondée en 1860, était et est toujours, très importante. Elle compte aujourd'hui 15 facultés et 35000 étudiants. Nous n'avons pas retrouvé la référence de cet appel.

La distribution des prix de 1918.

Dans le palmarès du 13 juillet 1918, il n'y a pas de discours de M. Méchin. Les discours officiels sont seulement suivis d'un *Palmarès de guerre* en trois parties : I.— *Anciens Élèves du Lycée morts pour la France depuis le 14 juillet 1917*, (comprenant les noms de 12 autres victimes). II. — *Promotions* et III. — *Citations, Décorations*. M. Favières professeur de philosophie, fit le tableau de l'Université française pendant la guerre. M. Peltier, Inspecteur d'Académie appela les jeunes à un double devoir, de gratitude pour les sacrifices de leurs aînés et de travail pour l'avenir du pays. Des prix étaient offerts par les familles Smitter et Sténac¹¹ en mémoire de leurs fils, anciens élèves du Lycée, morts sur le front.

Le discours de M. Favières, professeur de philosophie.

Dans son introduction, M. Favières développe une métaphore un peu semblable à celle qu'avait utilisée M. Bataillon en 1916, l'image de la famille et de la mère. Ici, c'est la mère, malade à la suite d'une grave opération (subie dans sa maison, car à l'époque on opérail souvent les malades à domicile) qui symbolise la France meurtrie par la guerre. *Le bonheur renaîtra demain [...] votre mère souffre, vous savez qu'elle résiste et qu'elle ne mourra pas.* D'ailleurs en ce début d'été 1918, on croit sérieusement en une victoire proche : *vous jeunesse aura pris son essor au milieu du sacrifice unanime, et aussi dans l'ombre que projettent les ailes ouvertes de la victoire.* Lui aussi souligne le fait que même les plus jeunes enfants resteront marqués et transformés par la guerre : *vous, la pensée mûrie par une épreuve précoce [...] vous préparez dans le recueillement de vos pensées, dans la germination encore souterraine de vos sentiments, la renaissance que la France mérite.* Comme ses prédécesseurs, M. Favières compte sur les nouvelles générations pour construire l'avenir : *une âme sera en vous qui sans cela n'aurait pas été la vôtre, et cette âme contient la cité de demain.* Ces métaphores traduisent bien le constat d'échec de la société d'avant-guerre et l'espoir mis dans les générations à venir.

Mais on se rend vite compte, que M. Favières tient surtout à mettre en valeur l'Université et à en faire l'éloge contre tous ceux qui la dénigrent. Son discours est une suite de réponses aux accents polémiques, aux critiques malveillantes contre les intellectuels en général et contre l'Université et son enseignement en particulier. D'ailleurs, alors que traditionnellement, il s'adresse dès le début du discours, aux élèves, en les appelant *Mes Jeunes Amis*, dans le cours de ce développement, son auditoire est désigné par : *Messieurs*. Ses propos sont donc dirigés, au-delà du public des élèves, vers d'autres auditeurs.

C'est pourquoi ses différentes parties commencent par l'évocation des critiques portées contre l'Université, suivies d'une riposte vigoureuse. Ce n'est pas non plus par hasard qu'il commence par un tableau idyllique de la France en août 1914 : *Voilà quatre ans, les jours n'avaient jamais été plus beaux. On eût dit à la minute fugitive : « Suspend ton vol ! »* par contraste avec l'éclatement du conflit : *Vous savez comment se dressa soudain devant nous la menace imprévue et formidable.* Nous avons souligné dans les discours de juillet 1914, l'absence d'indices sur la menace de guerre. Il semble exact que malgré les avertissements d'un bon nombre d'intellectuels clairvoyants, comme, par exemple, le Nivernais Romain Rolland, la plupart des Français ne croyaient pas à la guerre et n'en avaient nul souci. Cette phrase le confirme.

La première critique habituelle était très générale, et visait à dévaloriser le monde intellectuel, celui des clercs, en le considérant comme inapte à l'action pratique et en particulier à l'action violente et dangereuse. Or, les maîtres et les étudiants avaient, en grand nombre, été appelés sous les drapeaux et avaient payé un lourd tribut dans les combats. De plus, ces intellectuels s'étaient révélés de bons soldats et de bons officiers, sans pour cela,

¹¹ À son sujet, voir notre étude *Mort d'un soldat. Maurice Sténac. Craonne, 14 juillet 1917* sur <http://pagesperso-orange.fr/museduc.nevers/lycee.htm>

avoir été, spécialement, formés dans l'armée professionnelle. L'exemple du lycée de Nevers le montre bien. C'était aussi l'un des aspects nouveaux de cette guerre où l'essentiel des armées en présence, soldats, sous-officiers et officiers, était constitué de civils mobilisés. Ce qui d'ailleurs changera largement l'image même de l'armée.

M. Favières souligne cette révélation idéologique. *On s'imaginait avant la guerre que l'exercice exclusif et le culte de l'intelligence prédisposaient assez peu à l'œuvre des armes [...] Le jeu des idées, pensait-on, et l'étude des formes préparent mal à l'action qui, elle, a prise sur la réalité, et c'est vrai surtout de l'action belliqueuse [...] C'est pourquoi on a vu avec surprise ces intellectuels de vingt-cinq ans forcer l'admiration de leurs chefs, et conquérir d'emblée l'amitié respectueuse de leurs camarades ...* On voit ici qu'il pense surtout aux professeurs et étudiants, très vite promus officiers sur le front et qui encadraient les troupes de réserve.

Mais il en tire une conclusion très générale, affirmant la primauté de la culture intellectuelle. *Ils ont apporté sans défaillance, sans hésitation [...] cette puissance de réflexion méthodique, d'attention aux détails, d'ampleur et de netteté dans les conceptions d'ensemble, de présence d'esprit et de promptitude à l'improvisation, de divination intuitive, qu'exigent l'interprétation serrée et minutieuse d'une pensée à traduire ou à expliquer, l'élaboration d'un développement ordonné, l'enchaînement des idées dans une démonstration, la facilité et la justesse dans les expressions. Tant il est vrai, Messieurs, que tout se tient dans l'activité spirituelle, que notre pensée est une dans toutes ses manifestations, et qu'elle va au succès dans la pratique de la même façon qu'elle va dans la théorie, à la vérité.*

De même, il dénonce le préjugé qui faisait douter de leur endurance physique et de leur énergie : *celui qui a délibérément choisi [...] l'étude patiente et prolongée, la joie austère des idées et l'analyse des formes [...] n'a-t-il pas cultivé excellemment l'aptitude à l'effort et [...] trempé son caractère par la plus intime, la plus autonome, la plus énergique des disciplines ?* De même pour le sens du devoir : *ne devait-il pas avoir des prolongements plus profonds encore, des racines plus conscientes, chez ceux dont la tâche se résume à entretenir, à purifier et à hausser la flamme humaine de l'idéal.*

C'est à une véritable réhabilitation des intellectuels et particulièrement des universitaires qu'il se livre et l'on devine, derrière la pompe rhétorique de son discours, la revanche sur un courant d'opinion qui affectait avant-guerre, de mépriser les « clercs ».

De même, il justifie l'enseignement universitaire, contre ceux qui le considéraient comme inadapté au moment historique et qui auraient voulu qu'il consacre ses efforts à la guerre elle-même. Il reprend le reproche sans doute courant : *Et nous, cependant, qu'avons-nous fait pour mettre vos esprits en harmonie avec la gravité et la grandeur des temps actuels ? [...] Peut-être vous êtes-vous demandé parfois, ou s'est-on demandé autour de vous, quelle urgence il y avait, tandis que le pays se débat et se raidit pour sauver son existence, à faire des versions latines, à cultiver les sciences, à scruter des métaphysiques désuètes.* Tout en concédant que : *l'écho des événements pénètre dans nos classes*, il affirme que rien d'autre n'avait été changé dans le déroulement de la scolarité, et que pour participer à l'action présente, les professeurs n'avaient eu *qu'à poursuivre notre tâche accoutumée.*

Car il affirme que l'enseignement universitaire a un but, autre que l'utilité immédiate. *Nous visons à d'autres fins : la culture sera plus indispensable que jamais dans la France qui va renaître.*

C'est le discours souvent répété par les professeurs du Collège et Lycée de Nevers au cours des siècles, comme on l'a vu, mais dans les textes qui nous sont restés, c'est la première fois qu'il est exprimé aussi clairement. Souvent, dans leurs discours, cette culture, cet enseignement secondaire, ressemblait à une érudition assez vaine et à l'assimilation de modèles plus ou moins antiques, qu'il fallait imiter et sur lesquels, on devait copier les règles de sa vie.

Pour M. Favières, cette éducation n'est, bien clairement, qu'un moyen de former, *éprouver et discipliner*, son esprit, son jugement, son caractère, d'atteindre *une certaine maturité* de la pensée, *un esprit formé, éclairé et assoupli*, avant de commencer à se préparer à une carrière, un métier ou une profession, ce qu'il appelle *son apprentissage spécial*. *C'est proprement là, la culture, continuité d'exercices désintéressés, parfois vains en apparence, mais qui, par cette continuité même, font germer en lui des fruits qu'il recueillera plus tard [...] sa facilité d'assimilation, sa promptitude à comprendre, sa sûreté d'appréciation et de décision.*

C'est au nom de l'acquisition de *ces aptitudes supérieures* qu'il justifie le rôle culturel des différentes disciplines : géométrie, physique, langue française, histoire, langues vivantes, en insistant surtout sur le latin et la philosophie. Pour l'étude du latin, il souligne son but : *saisir une pensée exprimée dans une langue vieille de deux mille ans* et la rendre dans une autre, dont la structure est syntaxiquement différente, afin de *développer l'intelligence et lui donner avec le goût de la précision dans la forme, c'est-à-dire de la sincérité logique, la vigueur pénétrante qui accoutume à voir, à la fois profond et clair*. La philosophie, couronnement de cette culture, est *initiation à la vie de l'esprit, entraînement à la réflexion abstraite, accès à l'activité des idées qui disposent à penser juste et à attacher son âme à des conceptions solides*. Son but est de développer *une âme de vérité et de justice*. Il différencie bien ici, la notion de culture de celle d'accumulation de savoirs. Rien à voir donc avec l'érudition.

C'est l'enseignement de cette culture qui est la *fonction sociale de l'Université*. C'est aussi selon M. Favières, cette culture qui fait le renom de la France et peut lui attirer la sympathie du monde et non *le jeu combiné des intérêts économiques*. Il prend comme exemple l'aide apportée par les Etats-Unis et rappelle que cet appui avait été sollicité ou favorisé par l'influence d'universitaires comme Lanson, Bergson et Blanchard ¹², Bergson avait d'ailleurs, été envoyé en mission à cette fin en Amérique.

Il développe également une autre analyse de la culture française : *la plasticité, la souplesse, l'assimilation à la fois aisée et ample : son rôle historique a été de recueillir et de fondre les souffles qui tour à tour ont passé sur lui*. Et il énumère quelques-uns des courants culturels, italiens, espagnols, anglo-saxons, qu'elle a synthétisés. Cette reconnaissance de la multiplicité des sources de notre culture est très intéressante car elle s'oppose à une tendance ancienne beaucoup plus « nationaliste ». Il fait bien entendu l'éloge de cette culture française en insistant sur l'esprit critique, la tolérance, l'humanité et l'universalité. Il l'oppose à la culture allemande, à laquelle il reproche de s'être perdue dans une *métaphysique capiteuse [...] leur philosophie, ardente à pénétrer jusqu'aux couches inconscientes de la pensée humaine, a abîmé la vie claire de l'esprit dans leur obscurité fallacieuse [...] de sorte que leur goût de l'infini et du mystère a finalement abouti à la déification de la force, au culte zélé de la puissance matérielle. Et en même temps le sens personnel se perdait dans l'orgueil collectif*.

Il témoigne ainsi de l'étonnement indigné des intellectuels français, d'un côté, admirateurs éblouis par la profondeur de la pensée allemande, (voir l'allusion à la psychologie des profondeurs ou psychanalyse de Freud), par la richesse de sa poésie et de sa musique et, d'autre part, décontenancés par l'adhésion quasi unanime des intellectuels allemands à la politique de conquête et de destruction.

Il faudrait rapprocher ceci de la condamnation (dès le début de la guerre) par Romain Rolland, de cette attitude, après le bombardement et la destruction par les Allemands, de Louvain et de son Université, que les universitaires allemands avaient osé approuver et

¹² Gustave Lanson (1857-1934), considéré comme le fondateur de l'histoire littéraire en tant que discipline et de la socio-critique. En 1911 il avait été invité comme professeur à l'Université Columbia de New-York et avait visité les universités des Etats-Unis. Raoul Blanchard (1877-1965), géographe, joua un grand rôle dans l'évolution de cette science (opposition entre l'école géographique de Paris et celle de Grenoble où il fit presque toute sa carrière. Fondateur de la géographie alpine. À partir de 1920, il eut un rôle important au Canada. Il fut un des pionniers de la géographie du Québec. Il a enseigné à Harvard de 1922 à 1936.

justifier, comme certains d'entre eux justifiaient d'avance la destruction des cultures non germaniques. Il faut lire à ce sujet *le Manifeste des 93* signé par des universitaires allemands et approuvant une guerre totale et la lettre de G. Hauptmann à Romain Rolland, en réponse à son appel à la raison, et qui est une véritable proclamation d'adhésion au pan - germanisme. Les universitaires français ne pouvaient pas concevoir un tel divorce entre la profondeur de la pensée et de l'art et l'engagement enthousiaste pour une politique de conquête guerrière et de destruction volontaire des témoignages culturels.

Ce qui est notable aussi dans ce discours du 13 juillet 1918 c'est que la guerre apparaît déjà comme achevée et que la seule chose importante est la suite, la reconstruction d'un autre monde pour laquelle on s'en remet aux jeunes générations. Nous avons déjà noté cette tendance à leur laisser toute la responsabilité de l'avenir : *vous recueillez un héritage merveilleux et écrasant. [...] Votre jeunesse est un soleil levant sous un arc de triomphe. Nous vous abandonnons à vous-mêmes avec une confiance tranquille.* On a vraiment l'impression que les plus vieux renoncent à leur position dominante. Séparés des jeunes par *la génération sacrifiée*, ils n'ont plus de rôle à jouer, même pas de rôle directif ou inventif. Cette attitude est très significative d'une rupture historique. Cette double prise de conscience n'est peut-être pas très nette chez les professeurs eux-mêmes, mais pour les lecteurs actuels, les expressions employées sont frappantes.

Le discours de M. Peltier, inspecteur d'Académie.

Le discours de l'Inspecteur d'Académie donne, lui aussi, la curieuse impression d'une « fin de guerre » ou même d'un lendemain de guerre. Toutes les images qui évoquent les combats sont à l'imparfait ou au passé simple et il n'est, semble-t-il, plus question que de souvenirs, et d'hommages rendus aux sacrifices passés, comme si tout était, en ce 13 juillet 1918, définitivement révolu. Pourtant, la guerre durait encore et pendant les quatre mois qui allaient s'écouler avant le cessez-le-feu du 11 novembre, bien des victimes allaient s'ajouter à celles des quatre années précédentes. C'était peut-être l'expression d'un état d'esprit général qui croyait ou espérait que les combats allaient cesser dans les jours suivants. En tout cas cela traduit le désir d'en finir avec ce cauchemar et de « tourner la page ».

Et déjà, les métaphores héroïques et les apologies et sublimations viennent établir une distanciation entre les vivants et les morts. Évoquant les anciens maîtres et élèves morts pour la France, M. Peltier, dit qu'ils *éclaircent encore d'un rayon de leur gloire très pure, la maison où ils s'étaient si bien préparés pour les tâches viriles.* Il parle de *l'étendue de leur abnégation, la grandeur de leur sacrifice [...] l'éclat de leur fin héroïque.* Tout est sublimé, porté au registre noble : *ces jeunes hommes, ils ne sont morts que pour que d'autres vivent et vivent dans la dignité et l'indépendance et leur mort même fut un acte de foi en la vie, en la vie qu'ils chérissaient comme vous [...] eux aussi, ils n'avaient que vingt ans et ils portaient en eux de la joie et de la beauté.* Même la mort au combat, dans les tranchées, la boue, la saleté, le sang au milieu des cadavres etc. tout devient lumineux et gai : *ils ont accepté que leurs yeux se ferment aux clartés souriantes du matin [...] sachons voir dans la sérénité d'un tel renoncement la victoire d'une générosité qui se grandit, le triomphe d'une noblesse qui se dépasse.*

La réalité des combats, des blessures et de la mort, dans l'enfer des champs de bataille, devient une image de vie, de sérénité, de gaieté même, une victoire et un noble triomphe. Ainsi commence avant même que la guerre ne soit réellement finie, une mythification de la guerre elle-même et de ses protagonistes vivants et morts. Cette sublimation était peut-être nécessaire pour éviter qu'un courant d'opinion trop anti belliciste ne se développe ou pour que l'ensemble de la population pût supporter le lourd fardeau de sa dette envers les combattants, comme si du fait de les sublimer ainsi, leurs sacrifices devenaient presque un honneur mérité, et leurs souffrances, par là même, moins méritoires.

Il est plus facile de faire des discours pompeux sur la dette envers les combattants que de leur manifester matériellement sa reconnaissance. M. Peltier ne cesse d'en parler : *notre piété reconnaissante monte vers eux*. Mais déjà il semble que les non-combattants commençaient à se faire gloire de la mort des soldats comme ces veuves de guerre arborant fièrement leurs décorations. S'adressant aux élèves, mais est-ce bien à eux que ce discours s'adresse ? il parle de *leur fierté douloureuse [...] en vous souvenant de ce qu'ils furent et de ce qu'ils ont donné* et il les met en garde : *vous ne penserez pas, et nous ne penserons pas que l'éclat de leur fin héroïque puisse jamais nous être comme un motif d'apaiser nos regrets, comme une raison de juger moins impérieuse notre dette envers eux*. Il dénonce par avance l'hypocrisie de cette sublimation des morts à la guerre : *Nous ne serons pas de ceux qui se prennent à murmurer la parole profane : « Heureux ceux qui meurent jeunes ; ils sont aimés des dieux », par quoi ceux-ci se persuadent sans doute qu'ils ont ainsi suffisamment magnifiés de tels sacrifices. Nous ne nous laisserons pas surprendre par l'apparent hommage d'une formule surtout commode à endormir la gratitude banale de consciences oublieuses ou légères*.

On ne comprend pas pourquoi M. Peltier consacre ainsi la première partie de son discours à évoquer ces questions. Sans doute n'approuvait-il pas cette tendance de l'opinion publique qui tendait d'une part à oublier au plus vite la guerre et d'autre part à se débarrasser de sa « dette » envers les combattants survivants, en les reléguant dans le silence et l'oubli, tout en sublimant dans ses discours ceux qui étaient morts, et de telle manière que leur mort apparaisse presque comme un honneur qui leur avait été fait et dont les vivants seuls devaient être fiers.

Par contre la suite de son discours est bien dans la prolongation du plaidoyer de M. Favières en faveur de l'Université. Celui-ci avait surtout évoqué l'enseignement supérieur, les facultés, et les lycées, pour dénoncer les critiques qui leur étaient faites avant-guerre en sublimant la conduite des universitaires sur le front. M. Peltier complète le tableau en montrant que dans cette épreuve, l'École Normale Supérieure, les écoles normales d'instituteurs et l'enseignement primaire avaient montré des qualités patriotiques aussi grandes.

Il évoque d'abord l'École Normale désignée par sa situation très symbolique sur la colline Sainte-Geneviève : *la petite colline qui fut comme le berceau de la pensée nationale et le sanctuaire du patriotisme qui s'éveille, cette colline, qu'illustrent toujours le nom et le souvenir de cette illustre femme qui, il y a près de quinze siècles, préserva Paris de la souillure des barbares*. C'était évidemment une réponse directe aux attaques des partis d'extrême droite, qui dénonçaient l'École Normale comme le berceau de toutes les idées révolutionnaires et (forcément pour eux) anti-nationales et ce, depuis déjà le milieu du XIX^e siècle (voir le chapitre sur Hippolyte Taine). Habilement, il lie l'action des Normaliens dans la guerre, à leur formation d'éducateurs : *ils se jetèrent au plein de la mêlée, les soldats de notre grande école normale d'enseignement, s'affirmant tout de suite des entraîneurs d'hommes que la mission d'éducateurs dont ils avaient fait choix leur commandait d'être*. Le nombre des morts au combat semble justifier rétroactivement toute l'institution : *ils moururent aussi, hélas ! presque tous, tombant stoïquement dans toute la lucidité de leur conscience affinée ...*

Puis très habilement, il évoque conjointement les instituteurs mobilisés et la grande masse des soldats, leurs élèves, rassemblés derrière eux, comme à l'école communale : *alors s'avancèrent en masses profondes, côte à côte avec les phalanges de nos lycées et de nos collèges, les légions de nos écoles primaires encadrant tout le peuple de France*. Mieux encore, il justifie par là l'enseignement laïque tant décrié avant guerre, par les partis cléricaux et nationalistes : *ce peuple dont nos instituteurs avaient su faire vraiment l'armée de la nation comme aussi l'armée du Droit et de la Justice en enseignant à leurs élèves les préceptes de vertu civique qu'eux-mêmes, eux dans les tout premiers rangs du combat, devaient illustrer en des exemples douloureusement magnifiques*.

Contre ceux qui dénonçaient l'enseignement laïque (à tous les échelons, de l'école primaire jusqu'aux facultés), comme incapable, parce que non religieux, d'enseigner une morale, individuelle, ou sociale, ou d'inspirer un sentiment patriotique, M. Peltier affirme, au contraire, que c'est lui qui avait unifié le peuple de France autour des valeurs de Nation, de Droit et de Justice en lui inculquant *des préceptes de vertu civique*. Et il fait même de l'Université, qu'il personnifie comme une *alma mater* : *vous fûtes, ô Université de France, par l'âme de tous vos fils, la seule force nationale véritable : union sacrée de tous les dévouements, concert ardent de tous les enthousiasmes, synthèse vivante de tous les idéals*. Plus encore, il l'identifie comme l'incarnation du Bien (la Lumière) dans la lutte contre les forces du Mal (l'Ombre) : *le duel gigantesque où les forces du mal vainement auront tenté de vaincre le génie du bien et l'ombre d'obscurcir la lumière*.

M. Peltier, pour valoriser l'enseignement public, n'hésite pas, comme on le voit ici, à schématiser à outrance et à diaboliser d'une manière très manichéenne l'ennemi qu'il affirme vaincu, bien que la guerre ne soit pas encore achevée. On trouve un peu partout cette vision idéologique des événements de la Grande Guerre, tendant à en faire un choc de cultures et de civilisations.

Ce manichéisme apparaît dans une curieuse référence à la culture latine. En parlant de Sainte-Geneviève il évoquait les *Barbares descendus des sombres forêts de la Germanie, pour l'œuvre de rapine et de meurtre*. Et de même, pour l'Université, il parle des *phalanges de nos lycées et de nos collèges*, et des *légions de nos écoles primaires*. Tous ces termes se réfèrent à l'histoire gréco-romaine. Nous avons déjà noté cette propension à présenter le conflit franco-allemand comme une lutte entre les civilisations du nord et celles du midi, entre les cultures latines et les cultures germaniques. C'était même cette présentation qui constituait un des arguments pour défendre la prééminence des « humanités classiques ». Position reprise par M. Peltier qui attribue à la *culture de l'esprit* la victoire finale affirmant que *les événements depuis quatre ans en ont apporté la preuve décisive et fourni la démonstration lumineuse*. Il définit cette *culture de l'esprit* comme *puisée aux sources mêmes de la tradition classique et des « humanités » en même temps qu'appuyée solidement à la claire vision des faits et des réalités*.

Rien de bien étonnant à ce que les « classiques » tendent à tirer argument de la guerre pour défendre leur pré carré. Les « modernes » de leur côté tirent, des aspects technologiques des opérations militaires, la nécessité de développer, au contraire, les recherches et l'enseignement des sciences, des techniques et des langues vivantes. Ce conflit apparaîtra nettement au cours des années d'après-guerre.

M. Peltier, lui aussi, renvoie aux jeunes, la lourde responsabilité d'assumer l'héritage de la guerre et du sacrifice de leurs aînés, comme si cela ne concernait plus les générations adultes. Celles-ci en somme ont fait leur travail *la libération de la Patrie et le salut de la civilisation auront été assurés définitivement par le dévouement héroïque des générations qui vous ont précédés*. Notons au passage que dans son esprit cette guerre est bien la « der des der ». Les jeunes n'auront donc plus à se préparer à une autre guerre mais seulement à se consacrer au développement économique du pays : *il vous restera à développer le précieux héritage que vous aurez recueilli*.

Il parle du *lourd fardeau dont vous devrez charger vos épaules* et d'un *rude labeur*. Il y a d'abord à réparer les destructions de la guerre, travail long et pénible : *longtemps après la victoire [...] la France portera dans sa chair les meurtrissures de la souffrance*. Puis il y a un effort de construction nouvelle à assurer. M. Peltier paraît très optimiste sur ce plan en soulignant un essor économique, industriel et technique *pour répondre aux nécessités de la guerre mais devant survivre à ses besoins*. Il traduit peut-être un point de vue général : *comme si notre pays avait hâte d'échapper pour toujours à toute tutelle dangereuse*.

S'il élimine un danger de guerre future, il évoque d'autres problèmes : *des tâches difficiles, de graves problèmes*. Selon lui en effet, il est inévitable que des *changements profonds se produisent dans l'organisation des sociétés [...] que de nouvelles formes de vie*

pacifiste et féministe, qui publia en 1916 « *Une voix de femme au dessus de la mêlée* » livre préfacé par Romain Rolland.

Progressiste et pacifiste, la revue « Les Humbles » affiche résolument son appartenance au mouvement internationaliste, dès la page de couverture avec un bois gravé de Louis Moreau : « Prolétaires de tous les pays, égorgez vous » et avec la publication de lettres du front de Karl Liebknecht où, le dirigeant du Mouvement spartakiste, mobilisé en 1915, affirme son refus d'utiliser une arme : « Je ne tirerai pas ».

La revue les Humbles, revue littéraire des (instituteurs) Primaires, dont le premier cahier paraît en 1913, a été fondée par six élèves de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Douai. Interdite en 1914, elle reparait à partir de 1916. Elle compte un millier d'abonnés, essentiellement des instituteurs membres de L'Ecole émancipée ou de l'Imprimerie à l'école. Elle publie des auteurs souvent libertaires et accueille des collaborateurs de renom : Romain Rolland, Stephan Zweig, Victor Serge... ;

Maurice Wullens, instituteur, co-fondateur de la revue, en est le directeur à partir du 1^{er} mai 1916 jusqu'en 1940. Il est gravement blessé et mutilé pendant la guerre. C'est un libertaire, membre de l'Ecole émancipée, fondée avant la guerre et regroupant des instituteurs anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires ; ami de Célestin Freinet avec lequel il se rend en 1925 en URSS, Maurice Wullens se rapproche alors du Parti communiste dont il s'éloigne au début des années trente (Il est candidat du Parti d'Unité Proletarienne aux législatives de 1936, comme le maire de Nevers, Etienne Perin !). Il participe au côté de Freinet au mouvement de l'Imprimerie à l'école. Profondément pacifiste, il participe pendant la seconde guerre à la presse collaborationniste.

Ce numéro faisait partie d'un ensemble de document appartenant à René Marlin ; Il comporte quelques annotations manuscrites au crayon de papier, ce qui laisse penser qu'il fut utilisé dans des classes participant ainsi à ce courant pacifiste qui irriguait la société française des années vingt et trente et voulait œuvrer au désarmement moral.

— 24 —

RÉDACTIONS

« Si tu veux la paix, prépare la guerre », dit un proverbe. Opposez-lui le proverbe contraire : « Si tu veux la paix, prépare la paix ». Montrez comment l'application du premier a amené en Europe le régime de la « paix armée », cause dominante de la guerre mondiale de 1914.

Un vieux soc de charrue et une vieille épée se rencontrent dans un tas de ferraille. Faites-les parler.

Imaginez ce qui arriverait dans votre village si les familles se conduisaient comme se conduisent souvent les nations les unes envers les autres (Vendetta Corse).

Le 1^{er} août 1914 et le 11 novembre 1918. Que vous rappellent ces deux dates historiques ? Dites ce que vous avez vu, entendu, ressenti personnellement.

Votre père, ou votre grand frère, ou un oncle, ou une autre personne qui vous est chère, vient d'être mobilisé. Racontez le départ. Circonstances, portrait, propos échangés, impressions personnelles.

Racontez un souvenir *personnel* de la guerre de 1914-18.

EXERCICES DE CALCUL

— En 1914, un ouvrier payait 18 francs de loyer par mois. En 1924, il paie 72 francs pour le même logement. Quelle est l'augmentation % sur le prix d'avant guerre.

— La guerre a duré du 2 août 1914 au 11 novembre 1918. Combien de jours ? de semaines ? de mois ? de trimestres ? de semestres ? d'années ?

— Un ouvrier gagnait en 1914 3 fr. 75 par jour. Il a été mobilisé jours pendant lesquels il a été payé 0 fr. 25 par jour. Combien la guerre lui a-t-elle fait perdre ?

— Un coup tiré par un canon de 155 long coûte Pendant combien de jours, avec cette somme, un homme aurait-il pu se nourrir avec du pain coûtant 0 fr. 75 le kilo (en 1917) sachant qu'il mangeait 750 grammes de pain par jour ?

— 25 —

— Pendant un petit combat, 250 hommes ont été tués. En supposant qu'ils aient chacun une femme et 3 enfants, combien cela fait-il de personnes en deuil ?

— Une compagnie d'infanterie compte 225 hommes. Si chaque homme coûte . . . par jour pour sa nourriture et son entretien, quelle somme se trouve ainsi gaspillée pour la guerre en un mois de 30 jours ? Combien d'enfants aurait-on pu habiller avec cette somme, sachant qu'un complet d'enfant vaut 45 francs ?

— En 1914, notre village comptait habitants, hommes ont été tués à la guerre, ont émigré parce que leur maison était détruite. Quelle est la population actuelle du village ?

— En 1914, notre village comptait hommes valides, ont été tués à la guerre, ont été blessés, ont émigré. Combien reste-t-il de travailleurs au village ?

— En 1914, le pain valait 0 fr. 30 le kilo. Par suite de la guerre il vaut aujourd'hui 1 fr. 25 le kilo. Calculer l'augmentation % (De même charbons, tissus, etc.).

— Un père a été blessé au bras à la guerre. Sans sa blessure il gagnerait 19 francs par jour. Il ne peut gagner maintenant que 13 francs. Quelle perte subit sa famille du fait de la guerre au bout d'une année de 300 jours de travail.

— Un régiment comptait 2.400 hommes. Au bout de 2 mois de guerre, il n'en reste plus que 1.750. Combien de tués ? Combien de tués par jour ?

— Pendant la guerre, un navire portant 2.000 balles de laine a été coulé. Chaque balle pesait 175 kilos. Sachant qu'il faut 2 k. 500 de laine pour faire un costume d'enfant, combien d'enfants aurait-on pu habiller avec la laine de cette cargaison ? (De même peaux de bœuf et chaussures, balles de coton et chemises, etc.).

— Pendant un combat, 15 batteries de chacune 6 pièces ont été engagées. Chaque pièce a tiré coups. Combien de coups en tout ? A le coup de canon, quelle est la dépense ? Combien avec cette somme aurait-on pu acheter de kilos de pain à . . . le kilo ? Pendant combien de jours une famille de 5 personnes aurait-elle pu se nourrir avec ce pain si chaque personne mange 750 grammes de pain par jour ?

— Le transport des troupes pendant la grande guerre coûtait 20.000.000 de francs par jour. Combien de pauvres gens pourraient vivre d'une pareille somme si l'on ne compte que 20 francs par jour par personne ?

Sortie à Cercy-la-Tour, le 4 juin 2008

Françoise BONODOT



Quelque vingt membres de notre association et de l'AMOPA se sont retrouvés de bon matin, place d'Aligre, à Cercy-la-Tour, petite bourgade de 2100 habitants toute en longueur (7 km d'agglomération) qui doit son expansion à l'arrivée du chemin de fer et à la construction du canal du Nivernais. A Cercy-la-Tour, bourg rural essentiellement, se trouve installé le Centre d'Etude du Cheval mais aussi l'usine Faurécia qui emploie à ce jour environ 600 ouvriers.

Nous sommes chaleureusement accueillis par M. Ducroizet, adjoint au maire de la commune et président de l'association Cerciacum, qui nous fera découvrir avec grand enthousiasme le passé de cette cité située au carrefour de trois rivières : l'Aron, l'Alène et la Canne.



La journée débute par un exposé sur l'histoire des écoles de Cercy depuis la loi Guizot jusqu'à nos jours. Cercy-la-Tour a connu toutes les difficultés et les vicissitudes de la mise en place d'un enseignement structuré et laïque.

Une première école de garçons fonctionne dès 1837 avec M. J. Gonin comme maître ; (quelques manquements aux règles édictées par M. le Curé ont valu à M. Gonin le retrait

de son poste pendant un mois en 1838 ... on ne badine pas !). Puis est venue la construction de l'école rue des Vignes en 1863 où 70, 80 élèves se partageaient l'unique classe... Avec l'agrandissement des locaux et l'arrivée de deux adjoints en 1873 et 1893, les choses se sont améliorées ! Ces locaux sont attribués aujourd'hui au « cycle3 »

Pour les filles, l'enseignement était dispensé par les sœurs de la Providence de Porcieux jusqu'en 1902 dans les locaux rue des Ecoles. Devenue école laïque à ce moment, elle accueille le « cycle 2 ».

L'école du hameau de Champlevois qui a été ouverte en 1886 et a reçu jusqu'à une centaine d'élèves est fermée de nos jours mais ses locaux accueillent différentes associations. Un de ses enseignants, M. Duprilot, résistant, a été le réorganisateur de la ville à la Libération.



Après un repas copieux et animé au « Val d'Aron », nous rejoignons la place d'Aligre en empruntant, dans notre imagination, la porte de Bourgogne puis la porte d'Aron pour arriver à l'emplacement de la Tour (il y a ou il y avait bien une tource qui a soulagé certains qui la cherchaient vainement depuis des décennies !) non sans remarquer au passage l'entrée du souterrain ...



Au 13^e siècle, date de sa construction, la tour était le donjon des fortifications de la ville qui appartenait aux Comtes de Nevers. De nos jours, c'est l'Evêché qui est propriétaire et la statue de Notre-Dame du Nivernais y retrouvera sa place dans quelques semaines. Nous découvrons une vue superbe sur la ville, en contrebas, noyée de verdure et de reflets des eaux qui s'écoulent paisiblement...





De retour sur la place, la fontaine d'Aligre construite en 1844 à la demande du Marquis et de la Marquise d'Aligre pour approvisionner les habitants en eau potable, côtoie l'écusson fleuri de la famille de Reugny (aujourd'hui blason de la ville) et l'église Saint-Pierre dont l'origine remonte au 11^{ème} siècle. La voûte de son portail présente deux niveaux : le plus ancien, de style roman, orné de discrètes sculptures (torsades et visages), est le plus élevé : il devait permettre aux Seigneurs du moment d'entrer à cheval à l'église ; le second, de style gothique est au-dessous ; entre les deux, un surprenant « agglomérat » de pierres comble l'espace !

L'intérieur, sous une belle charpente récemment restaurée, est sobre, sans éléments décoratifs notoires si ce n'est la statue de Saint-Hilaire de Poitiers (18^e siècle) en bois polychrome et doré (M.H.).

Nous quittons ce bourg « médiéval » pour nous rendre à la Maison Forte de Champlevois en faisant une halte à l'école où se trouve le siège de l'association Cerciacum.

Non loin, au bout d'un chemin terreux, apparaît une construction de briques rouges... Nous arrivons dans ce lieu, appartenant d'abord aux Comtes du Bourbonnais qui avaient placé là une surveillance du comté de Nevers dès 1250 puis devenant propriété de ce comté par la suite.

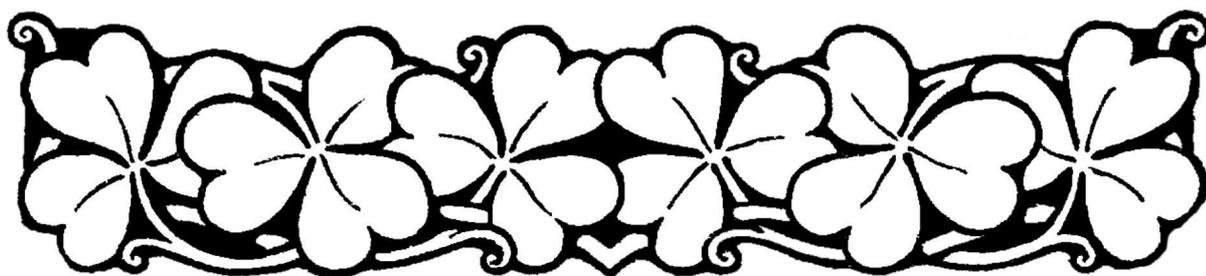


Construit en briques fabriquées sur place (une tuilerie avait été installée à cet effet), sur des voûtes romanes, le donjon présente tous les détails du pont-levis ; à l'étage où l'on accède par un escalier à vis en pierre, nous arrivons dans une grande salle où trône une superbe cheminée en pierre également... Le propriétaire des lieux nous fait remarquer une dalle disjointe dans le sol : c'était, dit-il, pour accueillir de manière un peu « brutale » des visiteurs non désirés

L'écusson de la famille de Ferrières (15e siècle) orne la porte d'entrée extérieure de ce qui devait être la chapelle. De l'actuel bâtiment d'habitation, partie Renaissance des bâtiments, nous retenons les fenêtres à meneaux comme un regard attristé sur ce qui est un fort témoignage de l'histoire laissé aux assauts du temps...

Sept siècles ont passé, la construction a résisté, pour combien de temps encore ... à moins qu'un sursaut, une prise de conscience ne viennent arrêter ce cours inexorable ...

C'est dans cet espoir que se termine notre escapade cercycoise, escapade relevée de piquantes anecdotes livrées par M. Ducrozet que nous remercions encore bien vivement.



Aneedote :

Le Musée Nivernais de l'Education possède le « tableau Rossignol n° 17 » dont le thème est « la Gare » et qui représente celle... de Cercy-la-Tour !...



... Cependant, comme nous pouvons le constater ci-après, la vraie gare de Cercy-la-Tour au début du siècle a bien quelques ressemblances avec ce tableau d'élocution mais, jusqu'à ce jour, la voie ferrée n'a jamais été électrifiée et n'aurait jamais pu recevoir une telle locomotive !

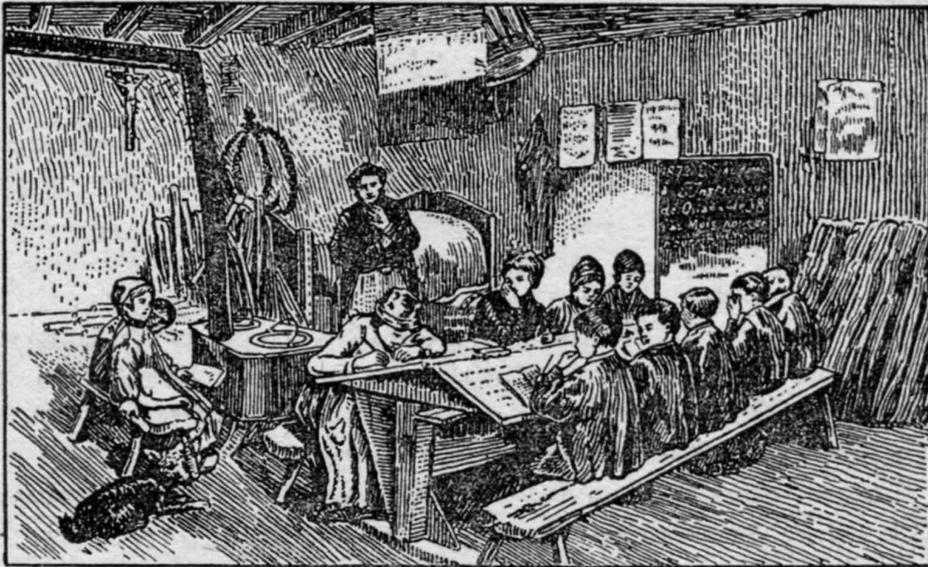


La gare au début du XX^{ème} siècle (nous retrouvons la palissade, le quai abrité et la forme générale du bâtiment avec son fronton triangulaire). Le dessinateur qui était peut-être de la région n'a donc pas donné le nom de Cercy-la-Tour au hasard.



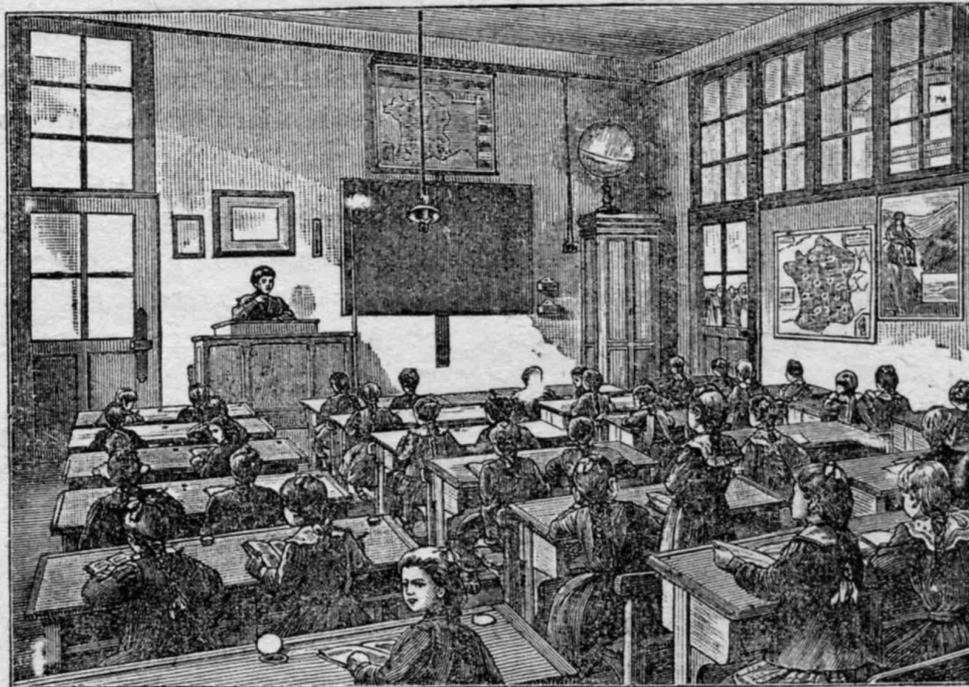
La gare aujourd'hui

Carte et photographie aimablement communiquées par Yves Ducroizet.



ÉCOLE PRIMAIRE D'AUTREFOIS.

L'école se fait dans la chambre du maître; au fond est le lit dans lequel il couche. Les enfants sont réunis à une seule table, les filles d'un côté, les garçons de l'autre. Les uns et les autres sont assis sur de vieux bancs sans dossiers. Les tout petits sont placés devant un poêle de fonte. La pièce est petite, sale, encombrée de bûches, d'ustensiles, etc. Le chien du maître est couché près du poêle.



ÉCOLE MODERNE A PARIS.

L'image représente une école de filles comme il y en a aujourd'hui. La salle est grande, bien éclairée, bien aérée; les petites filles sont assises deux par deux à des tables, sur des bancs à dossiers; la maîtresse est assise dans une chaire. Au fond, à droite, est une bibliothèque; au-dessus est un globe terrestre. Aux murs sont pendues une carte et des images.

Sur les pas de.... Balzac

Françoise BONODOT



Nous étions une bonne quarantaine, ce premier jour d'octobre, à nous engager sur les pas de Balzac, dans ce « jardin de la France » qu'est la Touraine.

Après un bon petit déjeuner à Vierzon, en attendant l'arrivée à Tours, nous écoutons avec intérêt la présentation de Balzac par M. Netter, ancien professeur de Lettres classiques à Nevers. C'est un portrait raffiné, croustillant, anecdoté que nous livre notre conférencier ! Nous y découvrons un écrivain avide de fortune, de gloire, à l'esprit d'entreprise aiguisé. Cette description, rehaussée d'extraits écrits sur lui par Théophile Gautier, nous révèle aussi un personnage gai, bon vivant, amateur de femmes et de bonne chère qui se qualifie lui-même de « *rat besogneux dans Paris* ».

Balzac, le « Tourangeau de Paris », est à l'image de ses deux ouvrages qui, toujours selon Théophile Gautier, se trouvent, côte à côte sur une étagère de son logis parisien, à savoir les « *Contes mélancoliques* » et les « *Contes drolatiques* ».

Les nombreuses rencontres faites au cours de ses innombrables déplacements lui ont fourni le terreau fertile duquel sont issus tous les personnages de sa Comédie Humaine.

A notre arrivée à Tours, nous sommes accueillis par deux guides de l'office de tourisme, Maryse et Magali et nous partons tout d'abord en autocar pour une découverte panoramique de la ville : l'Hôtel de Ville et la gare (œuvres de l'architecte V. Laloux, fin XIXe), puis le Centre de Congrès Vinci (de J. Nouvel, 1990) avant de déboucher dans la Rue Nationale, rue de la maison natale de Balzac qui la décrit dans les *Contes drolatiques* en la qualifiant de « *reine des rues* ».

Ensuite c'est la rue Colbert que l'on retrouve dans *Les Deux Amis* et qui nous rappelle que Tours fut la capitale de la soie bien avant Lyon... Une petite marche nous amène à la cathédrale Saint-Gatien, du nom du premier évêque de Tours. Mais, c'est sans nul doute, Saint-Martin (an 371) qui a marqué le plus cette cité.



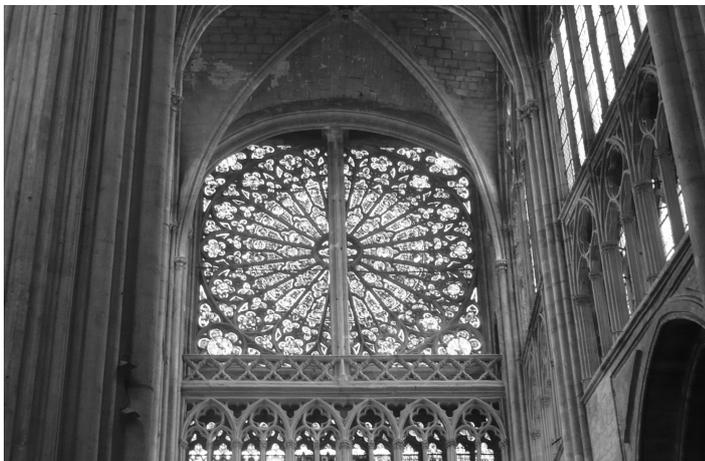
La cathédrale, de style gothique, construite entre 1136 et 1547, apparaît dans *Le Prêtre Catholique* avec, en particulier, la description de ses rares tympanaux ajourés.

De là, nous passons dans l'enceinte du cloître de la Psalette (fin XVe, début XVIe) ainsi nommé car, à cet endroit, était présente une maîtrise d'enfants chantant des psaumes ; de là, nous avons une très belle vue sur les nombreux arcs-boutants, notés dans

Jeanne la Pâle, nécessaires pour soutenir ce bras nord aux fines découpes du transept qui repose, en plus, sur une salle voûtée.

A l'ombre de ces arcs-boutants, on croit voir se profiler l'ombre de Madame Gamard dont la maison proche apparaît dans *le Curé de Tours*. En redescendant par l'escalier à vis, de nombreuses gargouilles nous saluent : sculptures d'animaux fabuleux, elles sont utiles à l'évacuation des eaux mais, comme monstres apotropaïques, elles servent aussi à la protection de l'endroit.

A l'intérieur de la cathédrale, de superbes vitraux du XIII^e siècle laissent filtrer une douce lumière. Ces vitraux, à 75% authentiques, n'ont pas été endommagés par les bombardements de la seconde guerre mondiale car ils ont été enlevés et entreposés dans une carrière pendant les hostilités et ont été restaurés entre 1998 et 2003 ; dans *Maître Cornélius*, la plume de Balzac s'attarde finement sur leur splendeur.



D'autres trésors se dévoilent à notre vue : tout d'abord, un superbe tableau de 1824 représentant la Charité d'Amiens où Saint-Martin, à cheval, partage sa chlamyde pour donner à un pauvre la partie de sa tunique qui lui appartient en propre. Plus loin, le tombeau en marbre des deux fils d'Anne de Bretagne et Charles VIII, tout orné de putti révèle les talents du sculpteur.

Après cette respectueuse visite, notre découverte de Tours se poursuit avec une description de la ville écrite par Balzac dans *l'Excommunié* et l'arrivée dans le quartier Saint-Martin.



Le commerce dans ce quartier s'est développé autour du cimetière où repose le saint et la place Plumereau -autrefois carroi aux chapeaux, place aux chapeaux - offre à nos regards ses belles maisons à pans de bois que l'on retrouve dans *Eugénie Grandet*.

De la première église Saint-Martin, lieu de pèlerinage, il ne reste que la tour de l'Horloge et la tour Charlemagne. Les reliques de Saint-Martin, retrouvées en 1860, sont

abritées dans la nouvelle basilique construite à partir des plans de l'architecte Laloux, sur l'emplacement de l'ancien tombeau du saint.

Une pause « gastronomique » devient nécessaire!... et c'est dans un agréable restaurant troglodytique que nous dégustons un bon repas « reconstituant » non loin d'Azay-le-Rideau et de Saché, ce « **vallon solitaire** » cher au coeur de Balzac où notre célèbre écrivain venait régulièrement se ressourcer et écrire à l'abri des tracas et des tribulations de sa vie.

La visite du château de Saché nous permet de mieux entrer dans l'intimité de l'auteur. Nous y voyons de nombreux portraits, sa chambre, d'étonnantes caricatures, ses manuscrits dont les corrections impressionnantes ont bien alourdi le travail de ses éditeurs ! Et puis, c'est la plongée vertigineuse dans le monde du XIXe siècle tant ciselé par les écrits de ce grand romancier.... Deux comédiens, en costume d'époque, nous entraînent et nous font partager de larges extraits d'*Eugénie Grandet* et de *La Cousine Bette*....



...avant de déguster un café « balzacien » (autrefois composé d'un mélange de Martinique, bourbon et moka -mais les deux premiers n'existent plus- et dont Balzac raffolait !) accompagné de succulents gâteaux Puis, c'était incontournable, nous écoutons avec attention une longue page du *Lys dans la Vallée*... autre monde, autres temps mais toujours un même regard sur cette superbe vallée reposante, comme protectrice, lieu propice à la rêverie qu'il nous faut cependant quitter.

Notre retour à Tours nous fait d'un bond franchir quelques décennies et arriver, fin XIXe, début XXe siècle, dans les majestueux salons de l'Hôtel de Ville dont l'accès nous a été permis grâce à la complicité de Marcel, ami de longue date de M. Louguet. C'est le président Félix Faure qui a posé la première pierre de ce bâtiment le 24 mai 1896.



Nous sommes reçus par Mme Colette Girard, adjointe au Maire et Mme la responsable des affaires internationales à la mairie qui sera notre guide.

Tout d'abord, nous prenons place dans la salle des mariages aux dimensions extraordinaires, ornée de fresques rappelant le style renaissance, de sculptures et largement éclairée par de larges baies donnant sur la place Jean-Jaurès ; puis c'est la salle des fêtes non moins volumineuse et la salle du conseil municipal plus « intime » malgré les cinquante et une places nécessaires aux élus.

Dans la grande galerie qui dessert ces trois salles, place est donnée à deux tableaux du peintre contemporain Olivier Debré que nous retrouverons, demain, au château de Chenonceau.

Les Tourangeaux savent vivre et faire apprécier les produits de leur région ; c'est donc autour d'un verre de Vouvray que nous remercions nos hôtes de leur accueil chaleureux.

Le Martin-Bleu nous a préparé le repas du soir qui débute par un apéritif du même nom fait d'un mélange de Vouvray, Curaçao, grenadine La journée a été riche en dégustations de toutes sortes et le repos à l'hôtel Criden est le bienvenu ; demain, d'autres régals nous attendent !



C'est d'abord Balzac que nous retrouvons au château de Moncontour, son rêve, ce rêve qu'il aurait voulu offrir à Mme Hanska et qu'il décrit dans *La Femme de Trente Ans*.

Bien campé sur le « coteau » dominant la Loire, c'est une cave réputée dont l'appellation d'origine contrôlée remonte à 1936. Le Vouvray, vin blanc issu d'un monocépage Chenin, est un vin doux voire liquoreux dont la devise « je resjois les cœurs » nous engage à la dégustation.

Moncontour c'est aussi un musée aménagé dans la roche où est présentée une collection de trois mille outils regroupés selon leurs usages, vrai labyrinthe à la découverte des métiers ruraux de la région en particulier ceux liés à la vigne, au raisin, à la production du vin.

Nous laissons là Balzac à son rêve pour continuer notre route, par la levée de la Loire dont les premières traces remontent au XI^e siècle, vers le château de Chenonceau après un arrêt à l'île d'Or à Amboise.



Amboise

Chenonceau, aujourd'hui propriété des descendants du célèbre chocolatier Menier, porte le surnom de « **château des Dames** » :

Katherine Bohier a fait construire le château sur les piles d'un ancien moulin fortifié. **Diane de Poitiers** décide la réalisation du pont enjambant le Cher ; **Catherine de Médicis**, en 1576, fait recouvrir le pont d'une galerie inaugurée en 1577 en l'honneur de son fils, le roi Henri III.

Cinq reines, les deux filles de Catherine de Médicis (la **reine Margot** et **Elisabeth de France**) et ses trois belles-filles (**Marie Stuart**, **Elisabeth d'Autriche** et **Louise de Lorraine**) se laissent deviner au hasard des pièces que nous visitons.

Ce château, meublé et magnifiquement décoré de tapisseries et de toiles signées d'artistes de renom (Van Dyck, Van Loo, Nattier, Mignard, Rigaud, Rubens...) a accueilli, entre autres, Jean-Jacques Rousseau, précepteur d'Emile, fils de **Madame Dupin** dont la bonté et la générosité ont préservé Chenonceau des assauts de la Révolution.

On ne peut passer sous silence les superbes bouquets, véritables œuvres d'art, qui égaient et rehaussent de leurs couleurs et de leur fraîcheur un meuble, un passage ...

A l'étage de la galerie, nous essayons d'entrer dans l'univers des toiles d'Olivier Debré mais il semble manquer quelques clés à certains d'entre nous ! Sous un soleil automnal, après une promenade dans les jardins de Diane de Poitiers et ceux de Catherine de Médicis, une allée ombragée par le feuillage de fiers platanes nous conduit vers notre autocar, en prenant le temps de nous séparer de ces moments d'histoire que nous avons vécus pendant ces deux jours en Touraine ... sur les pas de Balzac.



Nos remerciements à M. Louguet, à M. Marcel, à M. Netter, à nos guides locaux et à tous ceux qui ont participé sans oublier Gilles, notre chauffeur.



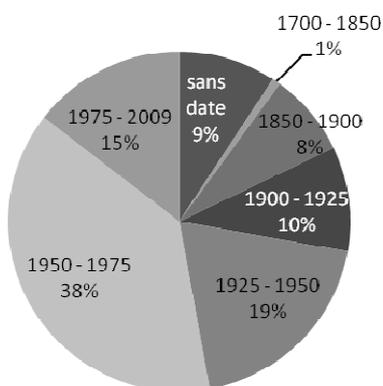
*Moulage de la main de Balzac
château de Saché*

DONATEURS

- M. BALLERET, Jean-Louis : livres anciens.
- M. BARJOT, Jean : livres scolaires. Calculatrice.
- M. CHAUDENSON, Jacques : nombreuses photographies de classes de 6^{ème} à terminale du lycée de Nevers (1952-1958).
- M. & M^{me} CHAUMARTIN : matériel informatique.
- M^{me} GAUCHER : un lot de livres scolaires.
- M^{me} GAUTHÉ, Arlette : livres scolaires.
- M. JARRIOT, Jacques : un cartable ancien, un lot de cahiers de l'école de Menou (1920-1924) et de l'EPS de Nevers (1924-1927).
- M. LABOUREYRAS, Michel : livres scolaires, revues de physique et scientifiques.
- M. LAFAILLE, Jean : un certificat d'études primaires du 15-07- 1909 de M^{lle} PEGAUD née le 01-07-1897.
- M^{me} MICHAUX : un cahier (conseil de discipline au collège de Jeunes Filles de Nevers (1946-1956).
- Legs de M^{lle} NICOLAS, Félicienne : Manuels et documents pédagogiques, cahiers personnels (scolarité et carrière professionnelle), photographies (classes et enseignants de Luthenay-Uxeloup, Donzy, Imphy, Jules Renard, Varennes-Vauzelles, Nevers-Victor Hugo, La Machine).
- M^{me} PANNETIER, Catherine : Cahiers de devoirs mensuels
- M^{me} RAVOT, Josette : tampons caoutchouc CPCE (lecture et frise décorative).
- M. & M^{me} ROUMY : photos promotions Ecole Normale de Varzy (1919-1923 / 1920-1923 / 1921-1924).
- Ecole de CHEVENON : « Pierre humide », crayons d'ardoise, étuis, encre violette.
- Ecole « ESPERANCE NEVERS » : une série de cartes murales (France et Monde) dont une carte de France en relief.
- Ecole de SAINT-SULPICE (Mme AUGENDRE) : ancien cahier d'inventaire.
- C.D.D.P : Manuels et revues pédagogiques.

**MERCI AUX GÉNÉREUX DONATEURS QUI NOUS
AIDENT Á ENRICHIR NOS COLLECTIONS...**

Dates des manuels du Musée



Cette année nous avons achevé l'un de nos projets qui était de mettre à jour notre base de données sur les manuels et livres scolaires qui constituent l'une des richesses de notre musée. La base informatique a été réactualisée, imprimée et compilée dans de grands classeurs A3.

Sur notre nouvelle plaquette ou sur notre site internet, vous pouvez lire que notre musée abrite plus de 13 000 ouvrages. Imaginez-vous ce qui se cache derrière ce nombre ?

- Il représente déjà une somme colossale de travail de la part de quelques-uns(es) de nos bénévoles très actifs qui ont depuis des années, passé des heures et des heures pour coter, tamponner, classer mettre sur fiche les ouvrages dignes d'intérêt. Pour cela il faut rendre hommage à Irène Anger, Huguette Bordas, Odette Lavedan, Suzon Bonnet, et quelques autres qui ont réalisé une œuvre considérable.

- Il représente aussi un volume énorme de papier à ranger et à conserver. Inutile de préciser que la place commence à manquer et que depuis des années nous devons déployer des trésors d'astuce et d'imagination pour trouver à loger de nouveaux rayonnages.

- Il représente enfin la générosité des donateurs, particuliers, écoles, institutions diverses qui nous ont suivis dans notre démarche de conservation du patrimoine. Qu'ils en soient encore remerciés ici.

Mais à quoi bon ? Me direz-vous.

Parfois austères, souvent imprimés sur du mauvais papier, ces manuels scolaires n'ont pas la rareté et la noblesse des livres anciens recherchés par les bibliophiles. Mais nous pensons que ces ouvrages sur lesquels des générations d'élèves ont planché, sont une composante essentielle de l'histoire de l'éducation. Ils sont les vecteurs des savoirs à une époque donnée et reflètent les tendances, les philosophies éducatives, les préoccupations de chaque époque. Ils sont aussi une trace des politiques éducatives et même des idéologies dominantes. A ce titre ils constituent une mine pour les chercheurs car dans ces manuels, tout est porteur de sens : les programmes, les textes, les illustrations, la mise en page. Notre but est de les mettre à disposition des étudiants, des historiens de l'éducation, de tout chercheur avant qu'ils ne disparaissent à jamais.

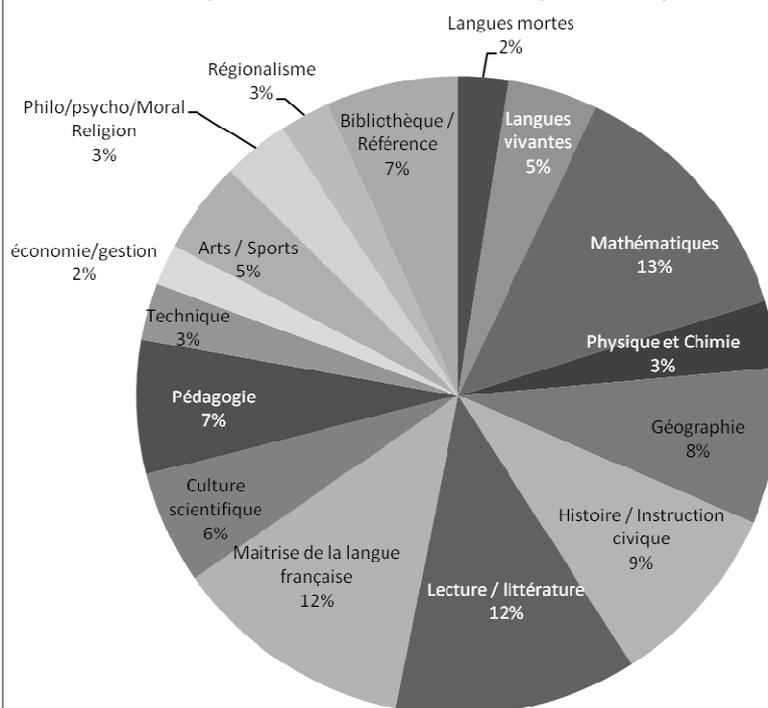
Soyons un peu curieux : de quand datent nos manuels et comment se répartissent-ils entre les disciplines d'enseignement ?

Ces deux graphiques valent mieux qu'un long discours. Il apparaît que nous devrions accroître la part de nos livres antérieurs à 1900. Mais ici les dons ne suffisent plus. Ces livres sont plus rares, et il pourrait être pertinent d'envisager un budget pour des acquisitions.

Concernant les répartitions par disciplines, les fondamentaux sont bien sûr très représentés : lecture, maîtrise de la langue française et mathématiques se taillent la part du lion (plus d'un tiers). L'histoire, la géographie, les sciences sont aussi largement présentes. Nous avons peut-être là une sorte de radiographie des priorités dans les acquisitions des écoles et des collectivités locales pour l'équipement des écoliers.

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour entretenir ce fonds de plus en plus riche...

Répartition des manuels par disciplines



© Amis du Musée Nivernais de l'Éducation

Imprimé par l'imprimerie du Conseil Général de la Nièvre à 200 exemplaires.

Directeur de la publication : Philippe JOLY

Prix du numéro : 11,00 €

ISSN 0999 – 5951

